

Washington a violé les accords du NORAD

OTTAWA. — M. Diefenbaker a implicitement accusé Washington d'avoir violé les accords de NORAD durant la crise cubaine. Le premier ministre qui parlait à Nassau où il poursuit ses vacances, a dit "que les événements des derniers mois à Cuba avaient été, pour autant que le Canada est concerné, l'objet de mauvaises interprétations. Il s'en est trouvé, a-t-il poursuivi, pour dire que le gouvernement canadien n'avait pas pris posi-

tion immédiatement... Nous avons, avec les Etats-Unis, une alliance qui a pour but de maintenir la paix en Amérique du Nord. Pourtant, nous n'avons pas été consultés..." Les accords de NORAD, signés le 12 mai 1958, prévoient à l'un de leurs articles que les "procédures et dispositions que prendra l'organisme en cas de guerre devront avoir été formulées et adoptées en temps de paix par les autorités compétentes et devront

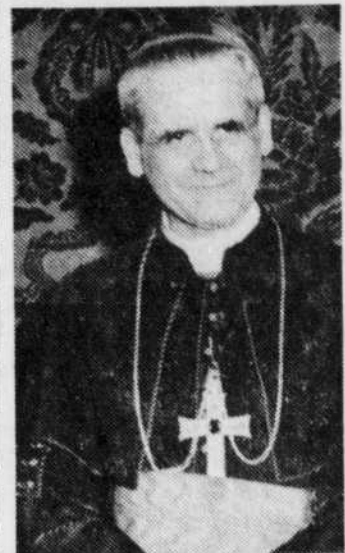
pouvoir être appliquées en cas d'urgence". Les autorités, c'est-à-dire au moins le Canada, estiment que ces "procédures et dispositions" n'ont pas été suivies par les Etats-Unis dans la crise cubaine qui a duré du 22 au 28 octobre. Et c'est là l'une des raisons pour lesquelles M. Diefenbaker n'a pas annoncé avant le 25 octobre que le renforcement du dispositif d'alerte du commandement de l'aviation canadienne, partie in-

tégrante de NORAD, était chose faite. De sources bien informées, on a appris que le Canada n'avait pas placé immédiatement ses forces armées sur un pied d'alerte pour au moins deux raisons : D'abord, Ottawa n'avait obtenu aucune indication secrète, si minime soit-elle, que Moscou préparait une attaque de l'Amérique du Nord. Ensuite, le gouvernement canadien, soucieux d'arranger

les choses, craignait d'envenimer davantage la situation en mettant le pays sur un pied de guerre. Les autorités ont fait savoir que la première raison ne pouvait être invoquée publiquement à l'époque de la crise parce que ces informations d'espionnage ne viennent généralement pas de sources canadiennes et dans le cas de Cuba, n'ont pas été partagées par tous les services secrets. Voir page 2 : Washington

Le message et les vœux du nouvel an du cardinal Léger

Le temps des Fêtes permet aux parents et aux amis de formuler des vœux et de révéler des sentiments qu'on n'a pas autrement l'occasion d'exprimer. Certains boudent cette coutume en n'y voyant qu'une manière de se donner bonne conscience et d'accomplir sans effort ses devoirs de pitié filiale ou d'amitié. Mes paroles, je l'espère, ne recevront pas cet accueil pessimiste, car les vœux que j'adresse en ce moment sont l'expression sincère de mon profond respect et de mon affection à l'égard de tous.



Je reçois, en cette période de l'année, des centaines de cartes de souhaits. Je suis ému, parfois profondément, en découvrant la condition de ceux qui ont eu la bonté de penser à moi pendant quelques minutes des derniers jours de l'année: les vœux des malades, des enfants et des humbles sont si précieux! Un vœu est une prière et je suis sûr que le Seigneur écoutera les demandes que le

peuple fidèle formule pour son Evêque. A mon tour, au début de 1963, je veux dire à tous ceux que j'aime et que j'admire (et j'ai l'impression de n'exclure personne) ce que je désire pour eux, et ce que je demande au Seigneur de leur accorder en formulant, à leurs intentions, mes meilleurs vœux de Bonne Heureuse et Sainte Année!

Et tout d'abord, ma pensée s'envole vers Rome. J'aime le Saint-Père de tout mon coeur et l'un de mes plus chers devoirs d'Evêque est de le faire aimer par tous mes diocésains.

J'aime Sa Sainteté Jean XXIII pour plusieurs raisons que je ne peux pas toutes énumérer ici. Je suis à son école depuis quatre ans et il m'a certainement appris quelques vertus qui distinguent les Pasteurs selon le coeur de Dieu. Si j'ai gardé la Paix et la sérénité aux heures difficiles que tout Evêque connaît, c'est parce que j'ai toujours trouvé auprès de lui un accueil paternel. Cet homme possède des trésors de patience et de bonté.

Aussi ai-je été peiné d'apprendre certaines interprétations erronées qu'on a faites à la suite d'une récente rencontre avec mes diocésains et où j'ai répondu à une question qui m'avait été posée sur l'état de santé de Sa Sainteté.

Mes diocésains, qui me connaissent bien, ont démenti par leurs attitudes ce soir-là et par leurs écrits les jours suivants, un malentendu qui ne pouvait naître que chez ceux qui n'étaient pas présents à cette chaleureuse rencontre. La question autant que la réponse qui lui a été apportée procédaient d'un même intérêt filial et respectueux à l'endroit de la personne du Saint-Père. Aussi, au début de cette année, je vous invite à nouveau à prier pour la personne du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre: que le Divin Maître lui laisse tenir encore longtemps le timon de la barque de Pierre.

Il apparaît que 1963 sera, par excellence, l'année du Concile. C'est pourquoi, au début de cette année, je me sens porté à formuler des vœux pour cette grande entreprise, oeuvre du Pape Jean XXIII et des Evêques du monde entier. Le Concile est un mystère: les Successeurs des Apôtres y forment une Assemblée vénérable où l'on vit dans une union de coeur et de pensée que seul l'Esprit de Dieu peut engendrer. Aussi faut-il un profond esprit de foi pour en parler avec pertinence.

Les travaux préparatoires au Concile, malgré leur mérite et leur importance, représentent un stade d'introduction à l'oeuvre conciliaire et ne sauraient, dès lors, jouir des mêmes charismes que ceux de l'Assemblée du Concile. Des jugements peuvent être portés sur cette première période qui ne s'appliqueraient pas au Concile lui-même en qui vit et agit l'Esprit de Dieu. Que les travaux préparatoires au Concile n'aient pas toujours rencontré l'assentiment de l'Assemblée, c'est une vérité évidente pour ses participants et même pour ceux qui ont suivi d'un peu près les communiqués officiels qui ont relaté les travaux du Concile.

J'ai souvent répété, depuis mon retour à Montréal, quelles impressions profondes j'avais éprouvées en percevant dans l'intervention d'Evêques, que j'ignorais jusqu'alors, les accents pénétrants de la Parole divine. Vous savez, mes chers diocésains, que j'ai beaucoup regretté le fait que certains de mes propos, qui se référaient aux travaux préconciliaires, soient apparus comme des jugements sévères sur le Concile lui-même. J'ai très admiré la piété et le sérieux des participants conciliaires pour oser porter un jugement défavorable sur les travaux des Pères.

Aussi, en ce début d'année, je désire rappeler ce que je disais lors de cette réunion cordiale où je rencontrai mes diocésains intéressés, comme il se doit, à connaître mes impressions sur la première session du Concile: ces deux mois ont fait naître chez les Pères comme dans toute l'Eglise de grandes espérances. Selon le vœu de Jean XXIII, puisse l'année qui commence, grâce aux efforts conjugués des Pasteurs et de leurs fidèles, les voir réalisées.

Le diocèse est une réalité concrète et visible de l'Eglise, la plus mystérieuse des créations de Dieu. C'est dans le diocèse et par lui que Dieu appelle son peuple élu et qu'il le conduit par des voies parfois sinieuses jusqu'à l'accomplissement de ses desseins d'amour et de Rédemption universelle.

Le diocèse, c'est donc une Eglise véritable et, le 4 novembre, dans l'homélie qu'il prononçait à l'occasion de la messe de son anniversaire, Sa Sainteté le Pape Jean XXIII parlait avec amour en présence de Son Eminence le Cardinal Montini de la sacro-sainte Eglise de Milan, dont il est le chef spirituel. Inspiré par cette voix autorisée, nous pouvons parler aussi de la Sainte Eglise de Montréal. Ah! ce diocèse, si vous saviez combien je l'aime et tout le bien que je lui veux! Chaque fois que je retourne sur son territoire, je me recueille et je récite un Veni Sancte Spiritus ou un Ave Maria Stella. Ce que je désire tous les jours pour vous, permettez-moi de vous l'exprimer ouvertement aujourd'hui.

Tout d'abord, je fais miens les vœux du Saint-Père à l'Eglise universelle et je vous souhaite de vivre cette Année 1963 sous le signe de la Paix et de l'Unité. Quel beau programme pour chacun d'entre nous et pour tous les groupements sociaux de notre

Voir page 2: Le message du cardinal

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIII — NO 805

MONTREAL, LUNDI, 31 DECEMBRE 1962

Décidées à mettre fin à la sécession katangaise

Les forces de l'ONU occupent le Katanga après de violents combats



Un détachement de l'ONU en action près d'Elisabethville. (Photo UPI)

LEOPOLDVILLE. — Les Nations Unies ont annoncé hier que les opérations militaires ont pris fin dans la province du Katanga et que ses unités contrôlent maintenant toute la région d'Elisabethville et celle de Kamina, les deux principaux centres de la province sécessionniste; le président Tschombé pour sa part a cherché refuge auprès de sir Welensky, président de la Rhodésie du Sud. Le communiqué de l'ONU ajoute que la FNUC s'est emparée de tous les services administratifs de la capitale katangaise et administre la ville "en étroite collaboration avec la police locale".

Ce bilan fait suite à de violents combats qui ont duré quatre jours autour d'Elisabethville et de Kamina. La Croix-Rouge signalait hier soir qu'au moins 50 Noirs avaient été tués dans les engagements mais que le nombre des victimes pourrait être plus élevé.

Le chef des opérations de l'ONU au Congo, M. Robert Gardiner, a déclaré hier que les Nations Unies ne répèteront pas les erreurs qu'elles ont déjà commises et qu'elles ne concluront aucun cessez-le-feu qui permettrait au président Tschombé de regrouper ses effectifs dispersés dans la jungle ou la savane. "Notre mandat s'est maintenant "cristallisé" autour du plan de réunification proposé par le secrétaire général de l'ONU, U Thant. Et bien que plusieurs aspects de ce plan aient été dépassés par les événements, nous cherchons à appliquer complètement le projet du secrétaire général".

L'intervention militaire des Nations Unies a été critiquée par plusieurs pays occidentaux. A Londres, le gouvernement Macmillan a révélé que les Nations Unies avaient donné l'assurance que la sécurité personnelle pour lui-même et ses ministres "avant de rentrer à Elisabethville. Il exigerait également qu'une entente soit signée avec l'ONU "sur le sort de la gendarmerie katangaise". Londres ajoute que la négociation est la seule

façon d'en arriver à un règlement définitif du problème congolais. Samedi, le Foreign Office avait condamné l'action militaire de la FNUC, la qualifiant même de "stupide". L'opposition travailliste avait critiqué cette déclaration.

Le plan Thant prévoit la constitution d'un régime fédéral au Congo, un partage des revenus provenant des importants gisements de cuivre et de cobalt situés au Katanga ainsi qu'une fusion des forces armées katangaises et congolaises.

Voir page 2: Les forces de

Dans le Devoir ce matin...

- A l'éditionnel, Claude Ryan commente l'année économique 1962 au Canada et soutient que la question culturelle ne doit pas nous faire perdre de vue les "graves enjeux économiques qui dominent en réalité la vie politique canadienne".
- Paul Sauriol, au bloc-notes dégage certains traits particuliers de la grève des quotidiens, à New York.
- A la page 10, Claude Armand Sheppard met en garde contre la passion consécutive à l'assassinat de deux policiers.
- A la page 3, nos informations sur le partage des travaux d'hiver.
- A la page 15, Jean-Paul Cofsky signe une chronique plus sérieuse que les autres...



Tschombé: "Jusqu'à la mort!"

SALISBURY, Rhodésie du Sud. — Le président Moïse Tschombé a déclaré hier, dès son arrivée à Salisbury, que "tous les Katangais, comme moi, préfèrent mourir" plutôt que d'accepter un règlement politique imposé par la force. Le président katangais a affirmé d'autre part que 75 Noirs ont été tués et environ 300 autres blessés dans les combats qui se sont déroulés à Elisabethville entre les forces katangaises et les soldats de la force des Nations Unies au Congo.

Tschombé a rencontré les journalistes après s'être entretenu avec sir Roy Welensky, premier ministre de la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland.

Le chef katangais a tenu à faire remarquer qu'il n'avait pas quitté Elisabethville à cause des combats qui s'y déroulaient. "Je dois retourner au Katanga immédiatement", a-t-il ajouté aux journalistes convoqués d'urgence sur la véranda de la résidence officielle de sir Welensky à Salisbury.

"Je ne m'absenterai pas du Katanga parce que l'ONU veut nous imposer une solution". "Nous avons toujours été disposés à négocier, mais s'ils veulent nous imposer une solution, moi-même, nous préférons mourir".

Le chef sécessionniste a déclaré que les Nations Unies "et les Etats-Unis qui les appuient" doivent endosser tout le blâme de la situation existant à l'heure actuelle au Katanga. Il a révélé que le Katanga était devenu une nouvelle Algérie et a expliqué qu'il avait fui à Salisbury pour dire au monde entier ce qui se passe dans sa province.

Disparu d'Elisabethville samedi au moment où la force des Nations Unies au Congo s'empara de la capitale katangaise, M. Tschombé a été conduit à vive allure de l'aéroport de Salisbury à la résidence officielle de sir Welensky dans une automobile escortée de six véhicules.

Voir page 2: Pearson

Pearson: retrouver notre sens de l'idéal national

OTTAWA. — M. Lester Pearson a déclaré hier soir dans son message de fin d'année que "les bonnes choses qui sont à notre portée" ne seront accomplies que "si nous retrouvons notre sens de l'idéal national, que si nous affrontons carrément nos problèmes, que si nous travaillons ensemble avec réflexion, résolution et vigueur".

La plupart des entreprises industrielles et agricoles ont eu en 1962 une année meilleure que ce que nous avions connu depuis quelque temps. En conséquence, le niveau de vie des Canadiens a surmonté les difficultés qui avaient causé le recul des cinq dernières années. Aussi, en 1962, les Canadiens ont-ils gagné à peu près le même revenu réel, per capita, qu'en 1956".

Ce rétablissement, bien accueilli certes, n'est cependant pas suffisant. M. Pearson énumère ensuite les besoins essentiels du pays:

1 — Il nous faut restituer à la Confédération son véritable caractère, fondé sur la collaboration des deux nations

fondatrices et à laquelle tous les Canadiens, de toute origine et de toute province, pourront participer pleinement.

2 — Nous devons exercer avec sagesse et vigueur l'influence qui est la nôtre dans les affaires internationales.

3 — Il nous faut réaliser le plein emploi.

4 — Il nous faut créer de nouvelles industries et développer celles qui existent déjà.

5 — Nous devons réduire notre déficit commercial avec les autres pays, ce qui signifie que nous devons contribuer avec ferveur aux efforts internationaux tendant à l'essor du commerce.

Voir page 2: Pearson

Une première réaction à l'offre de Lesage Power Corporation: déception

Les compagnies d'électricité ont réagi, semble-t-il, assez défavorablement à l'offre de \$204 millions, faite vendredi par le premier ministre M. Lesage.

Power Corporation of Canada Limited, qui détient la majorité des actions de la Shawinigan Water and Power, a exprimé son désappointement par la bouche de son vice-président, M. Maurice Strong. Il est à prévoir que les autres compagnies adopteront la même attitude que Power Corporation, qui contrôle également la Northern Quebec Power.

M. Lesage a annoncé vendredi une offre de \$30 l'action ordinaire de la Shawinigan et de \$23 l'action de la Northern Quebec Power. Vendredi, les actions de la Shawinigan étaient listées à \$25,37 1/2 à la Bourse de Montréal.

"Les directeurs de Power Corporation of Canada Limited, a dit M. Strong, ont exprimé leur désappointement devant l'offre faite pour les actions de deux compagnies dans lesquelles Power Corporation détient une partie substantielle des actions, Shawinigan Water and Power et Northern Quebec Power. Ils ont fait remarquer qu'ils n'avaient

pas pris connaissance du texte complet de la déclaration de M. Lesage et qu'ils ne seraient pas en mesure d'évaluer l'offre avant que la lettre du premier ministre ne soit parvenue aux actionnaires et analysée en détail".

"Ils sont toutefois d'avis, a poursuivi M. Strong, que si les prix sont plus que raisonnables et justes du point de vue de la province, les actionnaires des deux compagnies ont peu de raison de croire qu'ils représentent une compensation juste et raisonnable pour eux".

M. Strong a refusé de dire quel était le prix attendu par Power Corporation.

La réaction de Power Corporation est la seule, avec celle de M. Gordon Gale, de la Gatineau Power, à avoir été rendue publique au cours de la fin de semaine.

M. Gale s'est refusé à tout commentaire. Il a cependant fait remarquer que les conditions annoncées par M. Lesage "étaient du nouveau pour lui". Aucune réunion du conseil d'administration de cette compagnie n'est prévue pour le moment.

Voir page 2: Power

Règlement jugé satisfaisant...

Il n'est pas étonnant que la Power Corporation exprime sa déception à l'annonce des conditions offertes au gouvernement aux actionnaires de la Shawinigan Water, estime-t-on dans les milieux financiers, puisque cette puissante société détenait une très large fraction des actions de la compagnie nationalisée. Mais, dans ces mêmes milieux, on doute que la Power Corporation envisage sérieusement des recours en justice.

Chez les experts consultés en fin de semaine, on s'accorde généralement à reconnaître que l'offre du gouvernement est satisfaisante, compte tenu du rendement des actions et des intérêts supérieurs de la province. Quelques spécialistes ont même tenu à exprimer leur étonnement à l'égard d'un règlement qu'ils ne prévoyaient pas aussi équitable.

Il est rare, ont-ils dit, que la politique aboutisse à des résultats aussi satisfaisants. Ils constatent que le gouvernement s'est gardé de commettre les erreurs qui ont marqué la nationalisation de l'électricité en Colombie-Britannique.

| | |
|--|--|
| <p>MÉTÉOROLOGIE Ensoleillé, très froid Min.: —15 Max.: 5 Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL</p> | <p>FÊTE DU JOUR SAINT SYLVESTRE Les librairies F. PILON INC. Papeterie - Dactylographie Accessoires de bureau</p> |
|--|--|

Le Devoir offre à ses lecteurs ses vœux de bonne et heureuse année

(LE DEVOIR ne sera pas publié demain et mercredi. Bureaux et ateliers seront fermés.)

Le R.I.N. ne fera pas la guerre aux républicains

QUEBEC. — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale n'a pas l'intention de

partir en guerre contre le Parti républicain du Québec. C'est ce qu'a fait savoir hier soir le conseil central de ce mouvement, à l'issue d'une réunion de deux jours dans la Vieille capitale.

Un 41e pèlerinage...

(Suite de la page 11)
Le pèlerinage du Jour de l'An 1963 est organisé par M. Clément Côté, 5056, rue Marquette, au téléphone: 521-5796. Tous les hommes qui désirent y prendre part pourront se rendre dans la salle du club des raquetteurs Laurier, 18 ouest, rue Laurier, près Saint-Laurent, dès 1h. 30 du matin. Les dirigeants du club ont gracieusement mis leur salle à la disposition des pèlerins.
Pour tout renseignement, on est prié de communiquer soit avec M. Côté ou avec l'Oratoire, à R.E. 3-8211.
La messe de minuit du Jour de l'An sera célébrée dans la crypte par le R. P. Marcel Lalonde, supérieur du sanctuaire et sera précédée d'une heure sainte. Le matin du Jour de l'An, les messes auront lieu aux heures ordinaires du dimanche.

Le message du cardinal...

(Suite de la première page)
saint peuple! Cette paix et cette unité ne sont pas des biens que nous trouvons accrochés parmi les cadeaux de l'arbre de Noël. Ils sont d'abord le fruit de dispositions intérieures du cœur et de l'esprit, que chacun doit s'efforcer d'acquiescer. Mais ils doivent également provenir de conditions sociales que tout chrétien doit se faire un devoir d'assurer.
La différence souvent scandaleuse des situations sociales ne peut pas procurer un climat social favorable à la paix. Or, nous constatons que, tous les ans, l'énorme masse des faibles augmente. Pour combattre ce phénomène inquiétant, il faudrait, tout en admettant certaines différences sociales, concevoir avec lucidité des économies capables de relever les conditions de vie des peuples sous-développés, sans créer à l'intérieur des pays développés des perturbations dangereuses. Il semble que, pour apporter des solutions durables, il serait à la fois sage et efficace que les pays bien équipés adoptent, dans le domaine scolaire, une politique d'aide qui assez rapidement pourrait assurer l'évolution des conditions sociales des pays en voie de développement.
N'allez pas croire que je m'éloigne de mon sujet. Si je vous souhaite une année de Paix, c'est afin que vous ne cessiez de vous inquiéter, avec lucidité et par souci d'instaurer la justice du Christ, de ces problèmes mondiaux.
La Paix se fonde particulièrement sur la famille qui est elle-même la base de la société. Si la paix et l'unité ne maintiennent pas la communauté conjugale, la nation est menacée dans ses assises les plus profondes. Le péril est universel en notre monde où les législations sociales ont tendance à évoluer selon les exigences parfois arbitraires des moeurs.
Il ne faut pas avoir peur de regarder la réalité et d'en décrire toutes les conséquences: le divorce qui prône le droit à la liberté et au bonheur des conjoints viole en même temps le bonheur des enfants et leur droit à la sécurité. Si tout homme a droit au respect de la vie, au pain qui lui assure la vie, l'enfant autant que quiconque, lui qui est l'être le plus socialement faible devant ces réalités. Le fils du millionnaire divorcé est un pauvre, et quel pauvre! car non seulement il devra être placé en institution pour sauver sa vie corporelle, mais il ne retrouvera plus jamais la sécurité. Il sera un malaimé. Avant de prendre une décision définitive et tragique, l'homme et la femme dont la vie commune est devenue douloureuse doivent prendre tous les moyens: consultation auprès de cliniques matrimoniales ou d'agences sociales, afin de guérir des plaies qui sont peut-être profondes, mais que la longanimité et la confiance peuvent guérir. Le Seigneur donne sa paix aux cœurs unis, lui qui de l'indissolubilité matrimoniale a fait un précepte: "Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare jamais" (Matt. XIX, 6).
Je viens de prononcer un mot: "les malaimés". A leur endroit je formule des vœux spéciaux et ardents. Ces êtres qui sont mal aimés, on les trouve aujourd'hui dans toutes les classes de la société, chez les enfants comme je l'ai dit, mais aussi chez les jeunes, chez les adultes et plus souvent chez les vieillards.
Notre siècle technique exige des compétences. Tout le monde doit être débrouillard et habile pour se faire un chemin dans une société où règnent les balistiques et les satellites. On sait toutefois que les handicapés sont encore nombreux: réfugiés des camps de concentration, des milliers de lépreux; des millions d'affamés, des multitudes d'aveugles, de sourds et de retardés mentaux. Que deviendra cette partie souffrante de l'humanité? Une philosophie matérialiste et ségrégationniste comme le national-socialisme destinait tous ces malheureux aux fours crématoires. Solution apparemment commode, mais qu'aucun esprit formé à l'école du Christ ou du bon sens humain ne peut accepter.
Ici le rôle des gouvernants et des parents est prépondérant. Les pays doivent se donner des chefs qui apporteront des solutions pratiques à ces problèmes angoissants. L'Évêque, lui, doit se pencher avec un amour de prédilection sur tous ceux qui appellent au secours. Cependant, le rôle supplétif de l'Église, en ces domaines, n'aura plus la même nature et le même aspect que dans les années passées.
On reproche à l'Église d'aujourd'hui la façade massive de ses institutions. On lui demande de rendre plutôt un témoignage plus discret mais combien plus efficace. Je rencontrais au Concile un Evêque qui venait de recevoir un premier groupe de religieuses canadiennes appartenant à l'une de nos communautés. Ces filles ont accepté de vivre sous le costume de la garde-malade moderne, dans une institution musulmane. Apprenant la chose le Chef de l'Etat fit parvenir un message à l'Evêque: "Monseigneur, vous n'auriez pas une centaine de femmes aussi admirables? Elles sauveraient nos institutions..."
Oui, mes chers diocésains, puissiez-vous vivre dans la paix et l'unité! C'est mon vœu le plus cher. On viendra demain vous supplier, mes chrétiens, de donner une âme à un monde qui a bâti ses cités avec des squelettes d'acier. L'homme y étouffe, car il a plutôt besoin d'amour. Puisse-t-il donc entendre et accueillir cette parole du message de Noël de Sa Sainteté Jean XXIII: "Comme tous ceux qui partent dans le monde croient au Christ se sont ouverts des horizons de douceur et de lumière, comme une invitation aux âmes les plus éloignées: soyez attentifs à l'appel du Fils de Dieu fait homme, le Nouveau-né de Bethléem, rédempteur de tous les hommes et maître de toutes nations".
Qu'il exauce, en faveur de tous, mes meilleurs vœux de Bonne, Heureuse et Sainte Année!

L'Esquimo: 1er navire à accoster à Québec

QUEBEC — Peu après minuit ce soir, le cargo Eskimo des Canada Steamship Lines fera son entrée dans le port de Québec ou son capitaine recevra la canne à pommeau d'or qui est

Les forces de...

(Suite de la première page)

La FNUC a annoncé que les chasseurs à réaction suédois avaient éliminé presque complètement l'aviation katangaise. Ils ont détruit deux réacteurs Vampire de fabrication britannique, et quatre ou cinq avions d'entraînement Harvard-T-6 qui se trouvaient dans le champ d'aviation de Ngule.

Les hangars de l'aéroport de Kolwezi, à 150 milles au nord-ouest d'Elisabethville, ont également été détruits.

La ville frontalière de Kipushi ou Tschombé s'était réfugiée samedi après avoir fui d'Elisabethville est tombée aux mains d'un bataillon d'infanterie irlandais appuyé par des chars d'assaut indiens.

Vie normale

La vie a repris lentement son cours normal à Elisabethville hier. Quelques coups de feu sporadiques ont cependant été entendus dans les environs de la capitale.

Il n'y a toujours pas d'électricité, mais les services d'aqueduc ont été rétablis partiellement durant l'après-midi. Un porte-parole de la FNUC a annoncé que des soldats éthiopiens du contingent international s'étaient emparés de Keyberg, autre forteresse katangaise située sur une route conduisant en Rhodésie. Au nord, les Ethiopiens ont progressé jusqu'à 10 milles d'Elisabethville, sur la route de Jadotville.

Casques bleus

Un porte-parole de la FNUC a fait savoir que quatre "casques bleus" — deux Indiens et deux Ethiopiens — avaient été tués et que 26 autres soldats du contingent international auraient été blessés.
Il a signalé que toutes les barrières bloquant la capitale avaient été enlevées.
Selon des messages radiophoniques, des dizaines de gendarmes katangais ont pris la fuite sans arme et sans uniforme, d'autres ont traversé la frontière de la Rhodésie du nord. Des chars blindés équipés de canons de 75 millimètres ont été abandonnés.

Washington...

(Suite de la première page)

Les autorités maintiennent également qu'en dépit des rapports qui ont été publiés, en aucun temps au cours de la crise de Cuba les forces militaires de NORAD n'ont été placées sur un pied d'alerte.
La déclaration de M. Diefenbaker à Nassau dépasse de beaucoup en importance tout ce que lui-même ou le ministre Green des affaires étrangères ont pu dire dans le passé au sujet de l'absence de consultation par Washington sur la question cubaine. Jusqu'à ce jour, le premier ministre canadien s'était contenté de dire que le Canada était "informé, non consulté".
Il a également déclaré que le gouvernement canadien a été renversé, le 22 octobre, d'apprendre que des pays comme les Philippines avaient été mis au courant avant ou en même temps que le Canada, malgré les accords de défense qui existent entre les deux pays de l'Amérique du Nord.

COMMERCE

M. Diefenbaker a défendu la position de son gouvernement au sujet du commerce canadien avec les pays communistes.
"On a dit, a-t-il fait remarquer, que nous devrions nous abstenir d'entretenir des relations commerciales avec les pays communistes. Telles ne sont pas les vues de mon pays".
M. Diefenbaker a dit que le Canada devait maintenir son commerce avec les pays communistes, à la condition qu'il ne s'agisse pas de matériels stratégiques ou de défense.
"Il n'existe pas d'autre façon d'abolir les murs de séparation et de soupçon qui existent entre eux et nous" a-t-il ajouté.
Le premier ministre canadien a dit, dans un autre ordre d'idée, que la tension qui existe entre l'URSS et la Chine communiste est une source d'espoir pour l'Occident.
Il a ajouté que l'Ouest avait des chances de retirer certains avantages des relations sensiblement améliorées qui se développent avec l'Union soviétique. Il a dit que le sujet des entretiens entre les chefs est "l'essence de la survivance du monde libre" et il a parlé du Commonwealth comme d'une "grande institution servant à l'harmonie générale".
M. Diefenbaker a laissé entendre qu'il demeurera aux Bahamas jusqu'au début de la nouvelle année.

Un programme hardi pour l'Église

Le Concile, dont le but principal est de promouvoir la rénovation de l'Église, veut être également une invitation à toute la chrétienté, désunie depuis des siècles, de chercher et de trouver l'unité. SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous présente une étude sur le Concile, qui, selon un grand penseur contemporain, "pourrait bien être l'événement majeur du 20^e siècle, et même de plusieurs siècles". Achetez votre Sélection aujourd'hui!

La production cinématographique

Les recettes brutes des entreprises privées qui s'occupent principalement de la production et de l'impression de films ont totalisé \$10,698,000 en 1961, d'après des chiffres provisoires du B.F.S. C'était une augmentation de 7.3 pour cent sur les \$9,972,151 d'un an plus tôt.

décernée chaque année au premier arrivé.

Il fut un temps où il était imaginable qu'on puisse naviguer sur le Saint-Laurent au mois de janvier. Mais les brise-glaces et le renforcement des coques des navires ont depuis quelques années accru la circulation maritime en cette période de l'année.

Au moins une demi-douzaine de cargos sont encore ancrés au port de Québec depuis la fin de la saison régulière.
Hier, le brise-glaces Montcalm a ouvert la voie à quatre cargos jusqu'aux Escoumins, à 146 milles au nord-est de Québec et le chenal est assez large pour que les navires puissent continuer leur route sans aide.

Pearson...

(Suite de la première page)

6 — Nous devons nous efforcer particulièrement, à l'échelle nationale, de faire de nos villes et cités des lieux meilleurs, plus propres, mieux organisés à l'intention des Canadiens qui, en nombre croissant, y vivent, y travaillent et y grandissent.

7 — Nous devons également faire en sorte que nos cultivateurs soient en mesure de profiter pleinement des progrès du pays.

8 — Nous devons améliorer le régime d'éducation et d'apprentissage pour tous les Canadiens.

9 — Nous devons nous assurer que chaque famille est en mesure de recevoir des soins de santé dès qu'elle en a besoin, sans craindre le fardeau des factures. A cet égard, il appartient au gouvernement de faire le nécessaire pour atteindre cet objectif sans perturber la pratique médicale, comme ce fut le cas en Saskatchewan l'an dernier.

10 — Nous devons nous efforcer d'assurer à nos citoyens âgés la sécurité et la dignité.

Power...

(Suite de la première page)

Dans les milieux financiers de la métropole, les réactions — en tout cas les quelques-unes qui ont pu être recueillies au cours de la fin de semaine — varient de la satisfaction à la déception.

La majorité des financiers semblent d'avis que les conditions sont acceptables pour toutes les compagnies, sauf pour la Shawinigan.

On croit néanmoins que l'offre de Québec de payer comptant sera de nature à forcer l'acceptation d'un bon nombre d'actionnaires.

Voici les détails des offres que fera l'Hydro-Québec aux actionnaires des compagnies d'électricité:

Shawinigan: \$30 l'action et \$30.25 l'action "A"; Québec Power: \$37 l'action; Southern Canada Power: \$56.75 l'action; Gatineau Power: \$35 l'action; la Compagnie de pouvoir du Bas St-Laurent: \$37 l'action; la Compagnie électrique du Saguenay: \$43 l'action et Northern Québec Power: \$33 l'action.

La réaction de l'UN

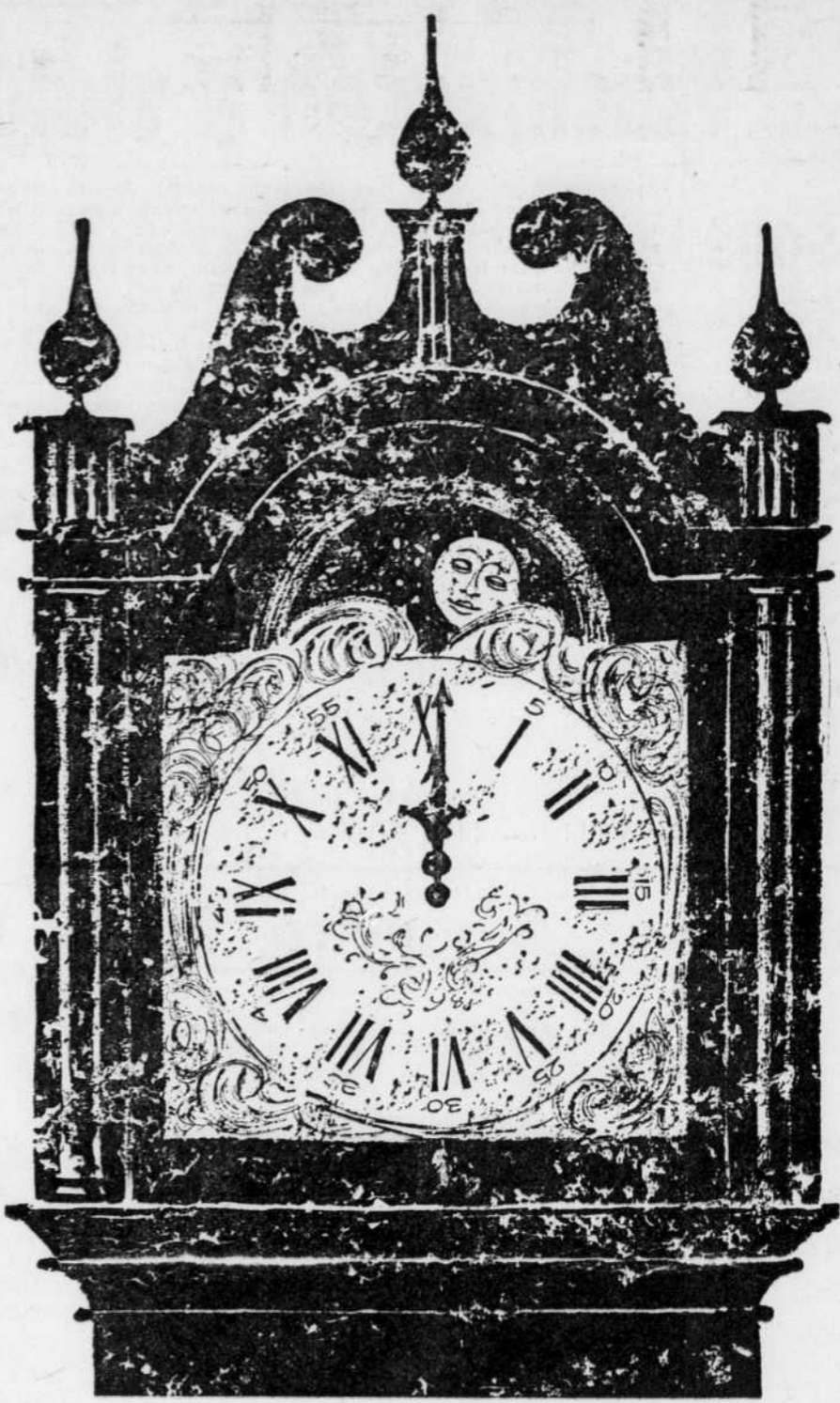
A Québec, la réaction du chef de l'Union nationale a été favorable. "Si Jean Lesage est prêt à se battre pour le chiffre de \$800,000,000, nous le sommes aussi", a dit M. Johnson.

Le chef de l'opposition n'a voulu faire aucun autre commentaire. Sa déclaration laisse toutefois croire que le parlement, gouvernement et opposition, feront l'unanimité autour du coût de la nationalisation.

Un programme hardi pour l'Église

Le Concile, dont le but principal est de promouvoir la rénovation de l'Église, veut être également une invitation à toute la chrétienté, désunie depuis des siècles, de chercher et de trouver l'unité. SÉLECTION du Reader's Digest de janvier vous présente une étude sur le Concile, qui, selon un grand penseur contemporain, "pourrait bien être l'événement majeur du 20^e siècle, et même de plusieurs siècles". Achetez votre Sélection aujourd'hui!

BRUNET
DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CREATION DES
MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Liée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877



BIENTÔT 1963...

ET QU'APERCEVONS-NOUS?

UNE PORTE OUVERTE,

UNE ANNÉE TOUTE NEUVE,

UNE PAGE VIERGE,

UNE ARDOISE SUR LAQUELLE ON A PASSÉ L'ÉPONGE...

UNE VEINE À EXPLOITER,

UNE ROUTE INCONNUE...

DE QUELS RÊVES, DE QUELLES JOIES, DEMAIN SERA-T-IL FAIT?

LE TIC TAC DE L'HORLOGE SE FAIT DÉJÀ ENTENDRE

ET LE MOMENT EST VENU DE SALUER NOS AMIS

À TRAVERS TOUT LE PAYS ET DE SOUHAITER À TOUS,

DE PROCHE ET DE LOIN, UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



EATON DU CANADA

L'Europe sous la neige

LONDRES. — De nouvelles rafales de neige ont isolé plusieurs municipalités en Grande-Bretagne, hier, et les chaudières ont dû s'avouer vaincus en maints endroits. Le vague de froid qui s'est abattu sur l'Europe occidentale il y a une semaine persiste sans qu'il soit possible pour l'instant d'en prévoir la fin.

Hier, des vents de 70 milles à l'heure ont poussé la neige sur toute l'Angleterre, bloquant des routes, paralysant partiellement les services ferroviaires et aériens; à certains endroits, les bancs de neige atteignent une hauteur de 14 pieds. Des douzaines de municipalités ont été laissées à elles-mêmes et des voyageurs ont dû passer des heures dans des véhicules emprisonnées sur les routes bloquées.

Sur la route principale Londres - Folkestone, même la chasse-neige ont été paralysés. L'aéroport de Londres est fermé.

Le bureau météorologique signale que la tempête se déplace lentement du sud-ouest vers le nord-est. Il ne prévoit pas de répit du moins pour aujourd'hui, bien plus, il a annoncé de la pluie verglaçante.

La British Automobile Association a qualifié la journée d'hier de "dimanche sibérien", précisant que "jamais de mémoire d'homme, le sud-ouest et l'ouest du pays n'a été enseveli sous tant de neige". Un porte-parole de l'organisme a décrit le sud du pays comme

La clinique annuelle des donneurs de sang aura lieu le 2 janvier

La clinique de Noël des donneurs de sang se tiendra le 2 janvier prochain dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville de Montréal, marquant le neuvième anniversaire de cette initiative inaugurée en 1954 sous les auspices des autorités municipales.

Son honneur le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré que cette clinique connaissait une popularité toujours croissante qui témoignait de l'esprit chrétien et humanitaire de ses concitoyens.

"La période des Fêtes de Noël et du Nouvel An, a-t-il déclaré, ne doit pas nous faire oublier ceux qui sont dans le besoin, soit par suite d'une maladie grave, soit à cause d'un accident quelconque. Dans bien des cas, des transfusions de sang s'imposent pour sauver une vie. Or, à cette époque de l'année, les réserves de sang mises par la Croix-Rouge à la disposition de nos hôpitaux sont généralement à leur plus bas niveau".

M. Drapeau a également invité tous les citoyens de Montréal à se prévaloir de la clinique radiologique tenue en même temps par la ligue antituberculeuse à l'hôtel de ville.

Le maire de Montréal conclut le texte de sa proclamation par cette invitation: "Je donne donc rendez-vous à tous à l'hôtel de ville de Montréal, le mercredi 2 janvier, de 10 heures du matin à 10 heures du soir pour la clinique des donneurs de sang de la Croix-Rouge et pour les examens radiologiques de la Ligue antituberculeuse."



QUEEN ANNE
RARE
SCOTCH WHISKY

HILL THOMSON & CO. LTD.
EDINBURGH, SCOTLAND

Disponible à tous les magasins de la Régie des Alcools. Numéro 339 D

C'est à cette période de l'année que nous formulons nos souhaits et c'est avec plaisir que nous nous rappelons nos nombreux clients et amis. A ceux d'entre vous que nous avons eu l'honneur de servir et qui avez collaboré à faire de cette année qui se termine une année prospère, nous vous disons du fond du coeur

MEILLEURS VOEUX

de

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, Saint-Laurent PERMIS COMPLET VI. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours à compter de midi

GAGNEZ \$10,000. par année

Nous avons une opportunité pour un homme capable d'arriver à un salaire annuel de \$10,000. dans l'espace de 5 ans et même plus par la suite. Comme nous donnons un entraînement complet, l'expérience dans notre organisation n'est pas requise. Le salaire annuel initial dépendra de vos qualifications. Ceci est une position permanente. Pour se qualifier l'applicant doit avoir une bonne éducation, être capable de faire affaires avec des gens importants, bon caractère, avoir 21 et plus et préparé à travailler fort. Mentionnez votre âge, état marital, éducation, vos emplois précédents et autres informations concernant vos qualifications. Mentionnez le nom de deux références. Toutes réponses strictement confidentielles.

Ecrire à case 399 Le Devoir



MARCOUX ET THOMPSON, EN QUÊTE DE MARCHÉS COMMERCIAUX EN ASIE

QUEBEC, (DNC). — M. Guy Marcoux, député créditiste de Québec-Montmorency, en compagnie du chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, est en route vers Formose, le Japon et Hong-Kong. Les deux députés rencontreront les représentants des gouvernements de ces pays, et étudieront "les possibilités d'accroître le commerce international du Canada," selon une déclaration de M. Marcoux, à son départ de Québec samedi soir. Le représentant de Québec-Montmorency a fait savoir qu'il s'agissait d'une visite "semi-officielle" et a souligné que lui et son collègue jouiraient d'une plus grande liberté de mouvement que les missions commerciales officielles "qui sont pratiquement liées d'avance."

Couple détenu après un incendie

Un couple, dont l'identité n'a pas encore été révélée, est détenu sous l'accusation d'avoir provoqué un incendie qui a détruit samedi l'immeuble situé au 5158 est, boulevard Henri-Bourassa qui abritait un restaurant, une épicerie et une salle de réception. Les détenus, le propriétaire de l'immeuble et son épouse, comparaitront devant la Cour criminelle à Montréal mercredi. Quelques minutes avant l'incendie deux policiers faisant la patrouille avaient aperçu un individu quittant l'édifice déjà en flammes en toute hâte dans une automobile qui fut trouvée quelques minutes plus tard et qui reprenait parfaitement à la description des policiers.

La valeur des travaux d'hiver envisagés par les municipalités atteint \$83 millions

QUEBEC (DNC) — Le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, a annoncé en fin de semaine qu'il y a une augmentation appréciable et soutenue dans le nombre et la valeur des entreprises réalisées par les municipalités du Québec au titre du programme d'encouragement des travaux d'hiver destiné à obvier au chômage.

Selon lui, la progression se fait sentir surtout depuis que, il y a deux ans, le gouvernement du Québec a décidé de participer au programme amorcé par le gouvernement fédéral, en versant une contribution égale à 40 pour cent du coût de la main-d'oeuvre.

Du 15 octobre au 28 décembre de cette année, 859 municipalités du Québec ont soumis 1,634 projets (auxquels doivent être ajoutés 51 autres projets à l'étude) représentant un coût de plus de \$83 millions et une rémunération totale supérieure à \$28 millions pour les ouvriers qui exécutent ces travaux. On peut déjà prévoir que les chiffres de 1961-62 seront largement dépassés quand prendra fin le programme de cette année.

Pendant toute la période du 15 octobre 1961 au 31 mai 1962, 986 municipalités avaient soumis 2,285 projets d'une valeur totale de plus de \$94 millions;

65 mille travailleurs ont reçu une rémunération totale de \$35 millions dont \$9 millions payés par la province.

En 1959-60, alors que le Québec ne participait pas au programme, 90 municipalités avaient soumis 275 projets d'une valeur totale de plus de \$16 millions.

Montréal: moins de travaux mais plus de dépenses et d'emplois

Cette année, la cité de Montréal entreprend moins de travaux en vertu de la loi d'aide fédérale aux travaux d'hiver mais son programme entraîne une plus grande dépense d'argent et procurera un plus grand nombre d'emplois.

Jusqu'à présent elle a fait approuver 68 projets par rapport à 252 l'an dernier, durant la

même période, mais ses dépenses s'élèveront à \$12,000,000 par rapport à \$7,000,000 l'an dernier.

La totalité de son programme de travaux d'hiver l'an dernier comportait 441 travaux d'un coût de \$15,000,000.

On prévoit que Montréal soumettra plusieurs autres projets durant les quatre mois à venir.

Les travaux de cette année ont procuré 120,000 hommes-jours d'emploi par rapport à 99,827 pour la première partie de l'an dernier. La totalité des travaux de l'an dernier avaient procuré 195,000 hommes-jours d'emploi.

Jusqu'à présent, selon ces estimations, la cité a employé moins d'hommes que l'an dernier mais ils garderont leur emploi plus longtemps.

En vertu du programme de travaux d'hiver entrepris par les municipalités, le gouvernement fédéral paie 50 pour cent du coût de main d'oeuvre de tous les travaux approuvés et entrepris entre le 15 et le 30 avril.

La province paie 40 pour cent et la cité 10 pour cent.



A L'OCCASION DES FÊTES

Lasalle boude ses employés syndiqués

La compagnie de taxi Lasalle ne semble pas priser le fait que les répartiteurs (dispatchers) à son emploi ont reçu leur certificat de reconnaissance syndicale de la Commission des relations ouvrières du Québec, il y a trois semaines.

Cette attitude s'est manifestée clairement depuis quelque temps — de façon négative, mais elle s'est manifestée quand même — par le refus de la compagnie d'organiser, comme c'est l'usage dans cette entreprise, une fête aux répartiteurs durant la période de Noël et du Nouvel An. La compagnie Lasalle n'a pas non plus, comme c'est son habitude, remis le bon traditionnel ni souhaité les vœux de la saison à ses répartiteurs.

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS EN 1963

Chaput souhaite que "l'éveil" s'accroisse et mène à l'action



Le chef du Parti républicain du Québec, M. Marcel Chaput, a exprimé le vœu que les Canadiens français se rendent compte, au cours de l'année qui vient, qu'ils n'appartiennent pas à une minorité, mais à une nation, et que l'éveil en ce sens qui s'est manifesté depuis quelques temps débouche sur une action libératrice.

Dans son premier message à la population depuis qu'il a annoncé la fondation du PRQ, M. Chaput a souhaité que les vœux qu'échangeaient les Canadiens français ces jours-ci correspondent à des réalités concrètes et à des projets de réalisation possible. "Se contenter, a-t-il dit, de vouloir un Québec fort et une nation saine est oiseux si l'on refuse les moyens d'y arriver".

L'ex-président du Rassemblement pour l'indépendance

croit que la première étape dans l'avancement de tout peuple vers un avenir meilleur, c'est la prise de conscience nationale. Ici, dit-il, il faut nous réjouir, car l'année qui se termine a, peut-être plus que toute autre année de notre histoire, marqué l'éveil du Canada français.

M. Chaput continue: "Mais des plaintes et des réclamations ne suffisent pas. Il faut plus. Et c'est là le premier vœu que je formule: que tout Canadien français se rende compte qu'il appartient non plus à un groupe ethnique quelconque, à une minorité comme les autres, mais bien à une nation."

Mais l'éveil doit mener à l'action. Le deuxième vœu que formule M. Chaput, c'est qu'ayant pris conscience de son existence nationale, le Canada français trouve le courage de rechercher et d'appliquer les conditions qui lui permettront de vivre comme une nation.

C'est dire, a-t-il ajouté, qu'au cours de 1963, la population du Québec sera appelée à poser des gestes dont dépendront sa liberté et son épanouissement.

En conclusion, le chef du PRQ opine qu'"éveil et action ne sont que deux mots, mais combien chargés d'avenir". Quand un peuple, dit-il, prend conscience de ce qu'il est et décide d'opter pour la dignité et l'indépendance, il n'est rien sur terre pour l'arrêter. C'est dans cette voie que M. Chaput souhaite voir les Canadiens français s'engager au cours de l'année nouvelle.

IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE • IMPORTÉE DE FRANCE



JEAN ET PAUL ONT FAIT LE MÊME FESTIN ... MAIS SEUL PAUL S'EST FIÉ À CÉLESTINS!

Vichy Célestins est une eau minérale absolument naturelle reconnue pour aider le système digestif des plus forts comme des plus délicats. Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez... **VICHY CELESTINS** l'eau qui fait... du bien!

Les contrôleurs de Dorval ne feront pas la grève

Le danger d'une grève des contrôleurs de l'aéroport de Montréal vient d'être écarté. Une rencontre, en fin de semaine, avec le sous-ministre adjoint du Transport et vice-maréchal de l'air, M. De Niverville, a en effet empêché un débrayage qui aurait paralysé toute la circulation aérienne dirigée par l'aéroport de Montréal.

Les contrôleurs et les assistants-contrôleurs avaient menacé, il y a à peine deux semaines, de faire la grève avant la fin de l'année si le gouvernement ne modifiait pas les conditions de travail qu'il mettait en vigueur le 27 novembre dernier. Ils estiment

que le tarif des salaires ne tient aucunement compte des lourdes responsabilités qu'ils doivent assumer.

M. De Niverville, qui s'est rendu tout spécialement à Dorval, en compagnie d'autres hauts fonctionnaires du ministère des transports, pour discuter avec les représentants de l'Association des contrôleurs, a assuré ces derniers que le ministère accorderait la priorité à leurs réclamations. L'association était représentée par MM. Cummins et Pierre Proulx ainsi que son conseiller technique, M. John Featherstonhaugh.

Le tarif des salaires prévoit un salaire maximum de \$6,600 par année après neuf ans de service. Mais de l'avis des con-

trôleurs, qui sont responsables tous les jours de milliers de vies humaines et de millions de dollars en équipement, les conditions exigées limiteraient ce salaire à \$5,180 pour la plupart d'entre eux.

Dans plusieurs cas, le salaire n'est que de \$286 par mois et les débutants doivent commencer avec \$175 par mois.

La situation, selon les contrôleurs, serait à ce point grave que plusieurs d'entre eux

songent à quitter leur emploi et à exercer un autre métier dans l'industrie de l'aviation. Pas, toutefois, sans avoir livré une dernière bataille.

Ils ont annoncé, à l'issue de la rencontre, au cours d'une conférence de presse, qu'ils soumettront un mémoire officiel au gouvernement sur l'ensemble de leurs conditions de travail. Les contrôleurs de Toronto les appuient entièrement.

Concours de travaux de jeunes, au Salon de l'agriculture

QUEBEC (DNC) — Pour la troisième année consécutive, le ministère de la Jeunesse organise un concours de travaux de jeunes, à l'occasion du XI^e Salon national de l'agriculture, qui aura lieu au Palais du commerce à Montréal, du 8 au 15 février 1963.

Un total de \$1,000 sera distribué en prix. On espère intéresser un grand nombre de jeunes des maisons d'enseignement ou des organismes de loisirs et de récréation à s'inscrire à ce concours.

Les concurrents peuvent présenter des travaux d'art, de tissage, de couture, de tricot, ou des oeuvres en bois, en métal ou en tout autre matériau. On peut se procurer des feuilles d'inscription directement des écoles ou de tout autre groupement de jeunes à travers la province, ou de l'administration centrale des écoles de métiers, 9175, rue St-Hubert, à Montréal (tel.: DU. 9-5921).

Tous les travaux doivent être soigneusement identifiés et expédiés avant le 2 février, à l'administration centrale des écoles de métiers. Les pièces ne doivent pas peser plus de 25 livres ou avoir plus de 3 pieds de hauteur et 2 pieds à la base.

Les membres du jury sont: MM. Armand Thuot, administrateur à l'administration centrale des écoles de métiers; Claude Paulette, conseiller technique au ministère de la jeunesse; Jacques Daigneault et Bertrand Numainville, surintendants des ateliers des écoles spécialisées, secrétaires du jury, et Rosaire Nadeau, coordonnateur du concours.

Les travaux primés seront exposés au Salon de l'agriculture, au kiosque du ministère de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, remettra leurs prix aux gagnants, lors de la "Journée des jeunes", le 9 février, à 3 h. 30 de l'après-midi.

A TOUS NOS AMIS NOUS SOUHAITONS

une bonne...
une vraie bonne...
une vraie Bonne Année

1963



Dow

LA BRASSERIE DOW LIMITÉE

EDITORIAL

Un guide peu sûr: la complaisance

L'année économique 1962 se termine, pour le Canada, sur une note de répit.

Le gouvernement canadien a fini de rembourser une avance de \$350 millions que lui avaient consentie en juin la Banque de Réserve des Etats-Unis et la Banque d'Angleterre.

M. George Hees, ministre du Commerce, vient de rendre publics des chiffres qui confirment par ailleurs les gains réalisés par l'économie canadienne en 1962.

Ces faits indiquent que 1962 fut, pour notre pays, une des périodes de croissance les plus intéressantes depuis la fin de la guerre.

Il serait dangereux, cependant, de se laisser glisser dans la complaisance à la lecture de ces chiffres. Les gouvernements ont naturellement intérêt à faire ressortir les aspects les plus reluisants d'une situation dont ils savent qu'ils seront tenus responsables.

En ce qui touche notre situation monétaire, les résultats immédiats de la politique d'austérité instaurée en juin parlent par eux-mêmes.

Mais à quel prix ce redressement fut-il obtenu? D'une part, au prix d'une baisse du dollar qui a accru les exportations et réduit les importations.

De toute manière, ces mesures, malgré leurs heureux effets immédiats, n'auront pas réussi à enrayer notre déficit commercial sur le plan international.

Comme nous ne pouvons, sous peine de réduire notre niveau de vie, songer à réduire notre commerce extérieur, il nous reste à combler par des importations de capitaux étrangers (provenant surtout des Etats-Unis) le déficit de notre commerce extérieur.

Ce qui a pour conséquence, ajoutait M. Giguère, de régler nos problèmes dans l'immédiat mais d'aggraver à la longue notre malaise.

La grève des journaux de New-York

Les négociations se poursuivent dans cette grève qui paralyse les neuf quotidiens de New York, mais elles ne semblent faire aucun progrès ces jours derniers.

A plusieurs points de vue, cette situation prend une envergure internationale, car les mêmes problèmes peuvent se poser dans tous les journaux du monde occidental.

En plus de la question des salaires, des problèmes d'automatisation divisent les deux parties. Actuellement, le droit des journaux d'utiliser une annonce déjà publiée est limité à sept jours, après quoi il faut la recomposer.

Les salaires

L'écart entre les offres des journaux et les demandes des ouvriers est considérable et demeure le principal obstacle à un accord, même si d'autres litiges sont épineux.

Le marché domestique canadien, avec ses 18 millions de consommateurs, demeure très limité. Une politique canadienne d'expansion économique est nécessairement conditionnée par l'accès à des débouchés extérieurs plus larges.

Mais l'accès à ces débouchés extérieurs ne se fait plus selon les bonnes vieilles données d'autrefois. Le Commonwealth, qui recevait, en 1946, 39% des exportations canadiennes, n'en recevait plus que 23% en 1960.

Nos exportations reposent trop sur des matières premières. Nous importons surtout des produits manufacturés. Or, l'évolution des dernières années, confirmée par le succès du Marché commun européen, a tendu à favoriser une hausse du prix des produits ouvrés et une baisse du prix des matières premières.

Nous sommes enfin placés, pour l'exportation de nos produits manufacturés, dans une position fort difficile. Notre industrie de fabrication est contrôlée, dans une proportion voisine de 60%, par des intérêts américains.

Ces considérations aident à mesurer la gravité des problèmes que doit affronter notre pays à la veille d'une nouvelle année.

Les gains signalés par M. Hees sont réels. Mais ils sont attribuables à l'évolution favorable de la conjoncture économique générale plutôt qu'à une action résolue et originale de notre part.

Comment créer au Canada même une industrie de fabrication plus complète, plus dynamique et plus autonome? Comment ouvrir à notre pays, sur les marchés internationaux, une place qui amène notre dépendance excessive envers nos voisins et nous permette d'écouler nos produits sans multiplier les déficits?

Il faudra, au Canada même, une politique de planification économique impliquant une collaboration accrue des principaux agents de la production et un rôle mieux défini de l'Etat.

Claude RYAN

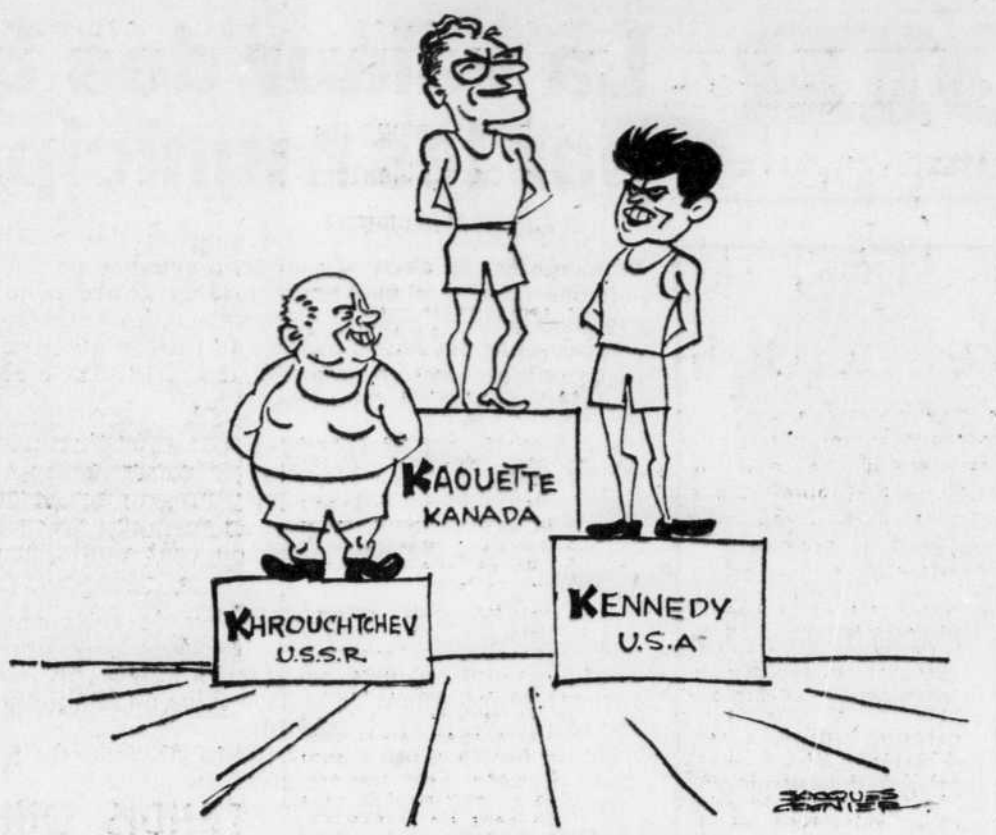
BLOCS NOTES

les et que c'est pour ces quotidiens une question de survie. Le salaire actuel des typographes de ces journaux va de \$147 à \$153 par semaine selon les catégories et sans compter le temps supplémentaire.

Un anachronisme

En plus de la question des salaires, des problèmes d'automatisation divisent les deux parties. Actuellement, le droit des journaux d'utiliser une annonce déjà publiée est limité à sept jours, après quoi il faut la recomposer.

De même, il y a conflit sur l'utilisation des rubans de télétypage. L'union s'oppose ainsi à une amélioration susceptible d'abaisser un peu le coût de production du journal.



Notre homme de l'année

LETRE D'ATHÈNES

L'heure de l'Europe

Par Marc MARCEAU

ATHÈNES. — Même ce café en plein coeur de la capitale, célèbre dans les annales du pays pour abriter depuis près d'un siècle, tous les émules de Platon ou de Machiavel, qui font et défont — verbalement — les gouvernements, ne bourdonne plus comme autrefois.

Dans sa grande majorité, le peuple hellène s'est rallié à l'idée de l'Europe. Il considère que depuis le 1er novembre 1962, date de l'association de la Grèce à la Communauté économique européenne, ce pays s'est engagé dans de nouvelles voies et vers un nouveau destin.

Progrès et misère

Le peuple grec peut se rendre compte des étonnants progrès réalisés dans tous les domaines depuis dix ans. Il ne peut sous-estimer des progrès positifs comme: la stabilité monétaire, la confiance de l'épargne, l'augmentation du revenu national, l'amélioration du niveau de vie, les réalisations du plan de développement.

La population n'a aucune illusion sur l'importance de la partie engagée, et elle admet qu'elle ne pourra la remporter que dans le travail, l'ordre et la paix. Ce trinôme qui conditionne le développement de tous les secteurs de la vie sociale.

Cette attitude anachronique nous rappelle les manifestations du temps de la crise économique des années 1930, alors que les chômeurs allaient saboter des pelles mécaniques pour revendiquer leur droit d'effectuer les excavations à la pelle à main.

Liberté de la presse

La grève de New York entraîne des dommages considérables: les 20,000 employés réduits au chômage perdent environ \$3 millions de salaire chaque semaine; les journaux perdent chaque jour environ \$1,300,000 en annonces, et \$300,000 provenant de la ven-

Grèce est toujours un pays où les pauvres le sont d'une façon désespérante. Elle compte huit cent soixante-cinq mille personnes sans emplois ou sous-employées et trois millions d'indigents. Son sol ingrat ne peut nourrir une population rurale prolifique.

Devant l'intégration Le Grec sait donc fort bien qu'il n'est pas au bout de ses peines, qu'il ne s'est pas encore arraché au marécage du sous-développement.

Le Grec sait donc fort bien qu'il n'est pas au bout de ses peines, qu'il ne s'est pas encore arraché au marécage du sous-développement. Il lui reste beaucoup à faire, et c'est pourquoi il ne veut pas gâcher la chance offerte par son association à la Communauté économique européenne.

Conscient des nouvelles responsabilités qui lui incombent, le Grec comprend que si l'Europe l'aide efficacement à pleinement s'épanouir, elle attend de lui qu'il fasse tous les sacrifices nécessaires pour que cette association soit une réussite.

La population n'a aucune illusion sur l'importance de la partie engagée, et elle admet qu'elle ne pourra la remporter que dans le travail, l'ordre et la paix. Ce trinôme qui conditionne le développement de tous les secteurs de la vie sociale.

Même si les gens ont le radio et la télévision, la disparition des journaux pendant des périodes aussi longues réduit fortement les moyens d'information d'une collectivité.

lettres au DEVOIR

Oui... Les Canadiens nous doivent quelque chose

Cet exposé est basé sur les faits présents. Il ne s'agit pas de répudier l'histoire, mais de réaliser que les faits historiques ne doivent pas emporter sur les exigences des faits présents.

...A priori, les Canadiens d'expression anglaise ne nous doivent rien. Ils constituent un peuple (même deux, géographiquement) et ont droit à leur autonomie. S'ils désirent exister indépendamment de la concentration canadienne-française, c'est leur droit d'y aspirer.

Par contre, même si les Canadiens français ne sont pas en majorité dans l'ensemble du Canada, ils forment bel et bien un peuple, eux aussi, avec un puissant attachement à leurs droits qui s'y rattachent dans le territoire qu'ils occupent.

Or, quelles sont ces conditions? L'affirmation que effectivement le Canada anglais, du fait principalement de sa division géographique et de l'apport du groupe d'expression française au fait canadien, trouve très avantageux de faire un tout avec le Canada français.

Une injustice à demi corrigée dans la fonction publique

Monsieur Laurendeau, Connaissant votre impartialité quand il s'agit de défendre une bonne cause, je me permets de solliciter l'ospitalité de vos colonnes.

Comme tout le monde, vous êtes au courant de la récente augmentation de salaire octroyée aux 65,000 fonctionnaires fédéraux.

Je proteste énergiquement contre la faible augmentation de salaire que votre gouverne-

Please don't heed English Canada's Bigot!

Dear M. Laurendeau: The idiotic remarks of Rev. Fred Ellis of Hamilton have just come to my attention. As an English-Scottish Canadian married to a French-Canadian from British Columbia, I deplore the fact that when some fool expresses intolerant views about Quebec, almost no one in English Canada pays the slightest attention while people in Quebec tend to believe that he

Réponse à une récente déclaration des unitaires de langue française de Montréal

A titre de membre de l'Eglise Unie du Canada, je ne puis que déplorer le fait que, sous le faux prétexte de défendre la défense des Canadiens français du Québec, les quelques unitaires de langue française de Montréal — à notre connaissance nous pouvons les compter sur les doigts de la main — aient cru bon de violer leur foi sur l'Eglise Unie du Canada, et ce, parce que le Rev. Ellis, pasteur d'une de nos églises de Hamilton, aurait fait des remarques blessantes à l'endroit de la langue française et des Canadiens français.

Lorsque l'on habite une maison de verre on ne lance pas des cailloux, messieurs les unitaires. Sous le fallacieux prétexte de liberté, n'était-ce pas des membres des églises unitaires qui se sont opposés à la récitation de prières dans les écoles publiques et s'opposent encore à ce que Noël revête un caractère religieux?

Deuxième, messieurs les unitaires, êtes-vous devenus des patriotes canadiens-français, sinon depuis que vous essayez d'organiser votre groupe unitaire de langue française à Montréal, ou étiez-vous lorsque nous, protestants de langue française, surtout ceux de l'Eglise Unie du Canada combattions pour nos écoles françaises?

Du sérieux, messieurs les unitaires, n'essayez pas de vous faire de la propagande sur le dos de l'Eglise unie du Canada en prétendant défendre le clergé catholique romain du Québec, qui peut très bien se défendre lui-même. Vous vous rendez ridicules et tous connaissent vos intentions.

Lorsque des officiers de l'Eglise Unie ont fait des dé-

considérations nécessaires afin de mettre nos citoyens sur le même pied que ceux du groupe majoritaire, là où le fait d'accepter de devenir une minorité pourrait nous en priver?

J'affirme également que c'est là la volonté des Canadiens français et que c'est à cette condition que le consentement mutuel existe, et donc qu'elle doit être respectée.

L'erreur (irréflective) de la plupart des Canadiens, surtout de ceux qui vivent presque complètement hors de tout contact avec notre groupe, est de s'irriter lorsque, en plus de tous leurs problèmes (qui n'en a pas?), ils se voient demander de donner une considération particulière à une minorité qui leur paraît étranger et avec laquelle ils n'ont pas pris l'habitude de compter. Ils ne se rendent pas compte qu'ils ont une obligation en retour de laquelle ils jouissent de bénéfices constants; là est la source du malaise.

La solution, dont la responsabilité retombe en très grande partie sur le gouvernement, est non seulement de faire et d'appliquer des lois qui satisfassent aux conditions de l'union, mais aussi d'éliminer le malaise qui existe en prenant les mesures nécessaires pour faire réaliser aux Canadiens anglais l'avantage qu'ils ont de nous avoir et la juste condition qui en découle. Or, les "leaders" du pays et des milieux anglo-canadiens ne font rien d'efficace à l'heure actuelle pour atteindre ce but et c'est contre cela, il me semble, que nous devons protester de toute notre énergie.

B. DE CARDAILLAC, Ing. P.

Télégramme de protestation à M. Donald Fleming

Hon. Donald M. Fleming, C.R. Ministre de la Justice, Chambre des Communes, Ottawa, Monsieur.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Gertrude GAGNON, Québec.

R. BOWEN, 9, rue Ouimet, Terrebonne.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

Je tiens à déclarer que je refuse cette augmentation la considérant injuste.

LE DEVOIR Fais ce que dois. Fondateur: Henri Bourassa. Directeur: Gérard Flebo. Rédacteur en chef: André Laurendeau. Secrétaire de la rédaction: Michel Roy. "Le Devoir" est imprimé au no 424, etc.

LE PREMIER MINISTRE DU CEYLAN À PÉKIN

La Chine rappelle à l'Inde la fragilité de la trêve actuelle

PEKIN. — La Chine communiste a accusé hier l'Inde "d'accélérer son armement et ses préparatifs de guerre" et a donné l'avertissement que le cessez-le-feu actuel, dans le conflit frontalier, "est instable".

Mme Bandaranaike, qui est arrivée à Canton hier, via Hong-Kong, se propose de rencontrer les chefs communistes chinois de paix rédigés au début du mois par six nations afro-asiatiques non engagées, lors d'une réunion à Colombo.

Avant de quitter Hong-Kong, Mme Bandaranaike a déclaré que les six pays afro-asiatiques espéraient que leurs propositions contribueraient à réunir la Chine et l'Inde autour d'une table de conférence, bien qu'elle ne constitue pas "une solution" à la question de frontière entre les deux nations.

Mme Bandaranaike demeurerait à Pékin durant huit jours avant de se rendre à la Nouvelle-Delhi pour exposer les propositions au premier ministre indien, M. Nehru.

Les informateurs pensent que le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Subandrio, est attendu à Pékin mercredi.

Les propositions des nations afro-asiatiques n'ont pas été dévoilées officiellement, mais des rapports du Caire disent qu'elles comprennent des suggestions pour le retrait des troupes chinoises et la création d'une zone tampon au nord-ouest.

Le nouveau mémoire chinois, sur le conflit frontalier, était une réponse à un mémoire de l'Inde, transmis il y a 11 jours. Les Chinois disent que le "non-empêchement" de l'Inde au cessez-le-feu unilatéral de la Chine, le mois dernier, n'est pas en fait une acceptation formelle de l'Inde à un cessez-le-feu.

Le mémoire rejeté de nouveau comme "absolument inacceptable" ce qu'il appelle la "précondition de l'Inde pour les négociations" — le retrait des forces sur les positions.

Concile: tact des observateurs non catholiques

PARIS. — Mgr Vuellot, archevêque co-adjuteur de Paris, était reçu ces jours derniers par le Centre Chrétien des Patrons et dirigeants d'entreprises françaises.

Mgr Vuellot a particulièrement insisté sur les liens qui se sont établis pendant cette première session entre les observateurs non catholiques et les évêques présents au Concile.

Mgr Vuellot a loué l'intérêt et le tact manifestés par les observateurs non catholiques. Pendant les travaux, a-t-il déclaré, certains observateurs ont même offert de se retirer quelques jours si l'on estimait que leur présence pouvait gêner la libre expression des opinions.

Mgr Vuellot a aussi noté le rôle à la fois ferme et discret du pape pendant les délibérations de l'assemblée conciliaire.

Un fruit du concile: l'unité de l'épiscopat de l'Afrique

Parmi les nombreux résultats indirects qu'aura produits la présence à Rome de plus de 2.500 évêques venus de toutes les parties du monde, les observateurs ont justement insisté sur l'importance nouvelle prise par les corps épiscopaux intermédiaires groupant les évêques de diverses régions de divers pays ou de divers continents.

Parmi les groupes épiscopaux qui se sont le plus affirmés lors du Concile, le groupe africain a spécialement retenu l'attention des observateurs. On a noté qu'au cours de la première session de Vatican II, les évêques d'Afrique ont constitué entre eux une organisation continentale dont font partie les 229 évêques de ce continent, parmi lesquels 69 sont d'origine africaine.

Ce sur quoi l'on a moins insisté, c'est le fait que préalablement à la création de cet organisme continental, les évêques d'Afrique avaient d'abord créé vingt conférences nationales qui sont à leur tour groupées dans neuf conférences régionales.

Chacune des neuf conférences régionales a délégué un évêque pour la représenter au sein du comité épiscopal pan-africain.

Les neuf conférences régionales, de même que le comité

Un chômage record en G.-B.

LONDRES. — Le ministre des finances britannique, M. Reginald Maudling, aura mercredi des entretiens délicats avec les chefs syndicaux, en marge du chômage grandissant que connaît la Grande-Bretagne depuis plusieurs mois.

Le nombre croissant de chômeurs — 568,196 ce mois-ci, un record en quatre ans — est considéré par les politiciens comme étant la plus grande difficulté à laquelle le gouvernement conservateur doit faire face et la principale raison de la baisse persistante dans sa popularité lors des élections complémentaires.

Le chômage est partiellement saisonnier mais tout in-

La Chine communiste procéderait bientôt à un essai atomique

NOUVELLE DELHI. — Selon un journal indien, la Chine populaire se préparerait à procéder à sa première expérience nucléaire. L'essai aurait lieu dans un avenir rapproché dans la province de Sinkiang.

L'Indian Express ajoute qu'une dépêche diffusée par le radio du Tibet insiste sur le désir des dirigeants de la Chine communiste de posséder une force nucléaire afin de parfaire leur potentiel militaire.

Dans les milieux officiels cependant, cette nouvelle n'a reçu aucune confirmation. Depuis plusieurs années, des rumeurs veulent que les savants de la Chine populaire soient lancés dans la recherche nucléaire dans la Sinkiang. Cette province, située au nord-ouest du pays recèle dans son sous-sol l'uranium nécessaire à la mise sur pied des engins atomiques.

occupées avant le 8 septembre de cette année.

Des observateurs diplomatiques soutiennent que le mémoire chinois indique que l'attitude de la Chine, dans cette querelle de frontière, demeure inchangée. Malgré la dureté des termes utilisés, le mémoire ne formule aucune demande pour l'acceptation, par l'Inde, de "la ligne de contrôle" de 1959, proposée par la Chine pour un retrait mutuel des troupes.

Des journalistes d'Orient et d'Occident, d'Afrique et d'Asie ont eu récemment l'occasion d'échanger leurs points de vue au cours d'une expérience inédite de coopération internationale. Ils participaient à la sixième session annuelle du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme à l'université de Strasbourg.

Créé en 1957 avec les concours de l'UNESCO, à la suite d'une réunion internationale qui rassemblait des spécialistes de la formation des journalistes venus de 17 pays, le centre est dirigé par un conseil d'administration groupant des universitaires et des journalistes de toutes les régions du monde.

Le professeur Jacques Léauté, qui dirige le centre de Strasbourg, estime que celui-ci apporte une contribution importante à l'œuvre de coopération internationale. Au cours de la dernière session internationale il a rassemblé ainsi des dizaines de journalistes venus de milieux très divers et ayant une conception très différente du rôle de l'information dans la société.

"Nous réunissons", dit-il, "autour d'une même table, des journalistes des pays socialistes et des démocraties occidentales et des pays en voie de développement. Les débats sont très animés, les participants échangeant des opinions et des points de vue très différents, parfois opposés. Mais chacun a quelque chose de positif à apporter à ses collègues. Leurs connaissances et leur expérience se trouvent enrichies, leurs horizons élargis. Les divergences politiques des participants bénéficient de bourses attribuées par des organisations nationales ou internationales, dont l'UNESCO.

La liste des stagiaires et des conférences suffit à indiquer le caractère international du Centre de Strasbourg: les premiers représentent 51 pays, les seconds trente nations différentes. Le Centre contribue aussi de manière directe à l'amélioration du journalisme en Afrique. En attendant la création d'écoles de formation en Afrique même, le Centre organise des cours spéciaux à l'intention de jeunes journalistes africains représentant la presse, les agen-

tes, les stations de radio et les services de l'information. L'enseignement dispensé dans ces cours est d'un niveau moins élevé que celui des sessions internationales. Leur durée est de trois à cinq mois et le programme comprend des conférences de formation sur des sujets théoriques intéressant l'information et des travaux pratiques sur divers aspects des métiers de la presse et de la radio.

Le professeur Léauté explique que la politique du Centre est de s'adapter aux besoins spécifiques de notre époque. "Lorsque nous avons commencé nos cours en 1957", dit-il, "notre premier objectif était de créer en Europe un centre où pourraient se réunir les professeurs de journalisme afin de mettre en commun leurs connaissances et leur expérience. Plus tard, le rôle du Centre s'est trouvé élargi de façon à permettre à des journalistes représentant toutes les branches de l'information d'entreprendre des études supérieures. Nous pensons que le moment est maintenant venu pour que le Centre organise des colloques internationaux consacrés à l'étude de problèmes plus spécialisés, tels que le reportage économique ou scientifique, ou, encore, l'influence des moyens électroniques sur la presse".

(INFORMATIONS UNESCO)



Le président Kennedy entouré de plusieurs des prisonniers cubains libérés à Noël par Fidel Castro. (Photo UPI)

TANDIS QUE KENNEDY ASSURE QUE CUBA SERA UN JOUR LIBRE

Castro demande le rétablissement des lignes aériennes avec les EU

MIAMI. — Alors que le premier ministre Castro demandait le rétablissement des liaisons aériennes entre Cuba et les Etats-Unis comme condition à la sortie d'autre réfugiés cubains, le président Kennedy félicitait les 1,113 prisonniers cubains libérés à Noël et disait à quelque 20,000 Cubains réfugiés aux Etats-Unis qu'un jour leur pays sera libéré du régime actuel.

Sans promettre une nouvelle intervention militaire américaine, le chef de la Maison Blanche a exprimé l'opinion qu'un jour le drapeau des adversaires de Castro flottera sur Cuba et qu'en attendant le moment où le peuple cubain pourra choisir librement le régime politique qu'il désire, tous les réfugiés pourront faire éduquer leurs enfants et eux-mêmes en vue d'un Cuba libre.

C'est dans une allocution radiodiffusée que le premier ministre Castro a annoncé que d'autres parents de prisonniers cubains pourraient quitter Cuba à condition que la Pan American Airways reprenne son service vers Cuba.

La radio de La Havane a fait part de cette décision après avoir ridiculisé la présence du président Kennedy samedi à une fête organisée en l'honneur des prisonniers de l'invasion ratée de la Baie-des-Cochons il y a 20 mois.

"Le gouvernement révolutionnaire maintiendra sa politique et autorisera le départ de ceux qui désirent quitter Cuba, aussitôt que la Pan American Airways reprendra ses vols à Cuba."

Un porte-parole de la Pan American à New York a signalé que la société aérienne n'est pas tellement désireuse de reprendre son service normal à Cuba.

Il a expliqué que la Pan American avait limité son service à Cuba à cause des déficits encourus par cette compagnie sur les vols à Cuba au cours des dernières années.

Durant la récente crise cubaine, le gouvernement des Etats-Unis avait interdit les vols privés et commerciaux

d'avions en provenance ou en partance pour la grande Ile des Caraïbes.

Dans ses commentaires sur la visite faite à Miami, aux ex-prisonniers cubains par le président Kennedy, la radio de La Havane note que "Kennedy a admis avoir participé et a avoir contribué à la rançon exigée par Cuba pour la libération des prisonniers."

La radio a décrit le chef de la Maison Blanche comme "un aristocrate et un yankee qui persiste dans sa politique d'agression à l'égard de Cuba, violant ainsi de façon flagrante la charte des Nations Unies."

"Kennedy a fait un véritable effort pour oublier ses préjugés d'aristocrate yankee quand il a appelé "frères" ces méprisables latino-américains nés à Cuba."

L'avocat qui a négocié l'élargissement des captifs, M. James B. Donovan, a révélé samedi à Lake Placid, N.Y., que suivant l'entente qu'il avait conclue avec le premier ministre Castro, 2,500 autres parents de captifs doivent obtenir l'autorisation de quitter Cuba et aller s'établir aux Etats-Unis.

Me Donovan a fait observer qu'un deuxième cargo qui doit apporter des vivres et des médicaments à Cuba servirait au transport des parents et aux amis des captifs.

La radio de La Havane a d'autre part nié que le premier ministre Castro projetait de se rendre aux Nations Unies pour négocier la libération des 21 Américains emprisonnés à Cuba.

Pour mieux profiter de vos lectures

Un livre sérieux peut-il être aussi amusant à lire qu'un livre superficiel? Devrait-on aborder tous les livres par la première page et lire sans rien sauter jusqu'à la dernière? SELECTION du Reader's Digest de janvier vous révèle de bons stratagèmes pour comprendre et retenir plus facilement ce que vous lisez et explique pourquoi il faut lire différemment des livres différents. Lisez comment se prend l'habitude de la lecture sérieuse et de quelle façon elle embellit tous les autres plaisirs de l'existence. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

AGENCE MATRIMONIALE MESSIEURS 500 dames et jeunes filles sont inscrites à notre agence matrimoniale. Institutrices, garde-malades, secrétaires, sténos, coiffeuses, etc. désirent rencontrer MESSIEURS CELEBRITAIRES OU VEUFES. Messieurs de 30 à 40 ans, inscrivez-vous à notre agence en nous faisant parvenir votre nom, votre âge, votre occupation et votre adresse avec la somme de \$2.00. Service d'enquête, de conseils et de rencontres. Discrétion, rapidité, efficacité. L'Agence Matrimoniale la plus sérieuse et la mieux organisée au pays. EXCELSIOR ENRG. Casier Postal 158 - Station Hochelaga Montréal

Situation "alarmante" en Union sud-africaine

JOHANNESBURG. — Le "Johannesburg Post" prévoit une recrudescence d'actes de violence et de sabotages en Afrique du Sud en 1963. Cet hebdomadaire destiné à la population de couleur possède de bons informateurs parmi les Noirs.

Dans l'article signalé, le "Post" note qu'il s'est produit trois accrochages entre des policiers blancs et des Noirs armés au cours des deux derniers mois.

"L'activité politique en Union sud-africaine a pris une tournure alarmante," affirme le journal de Johannesburg. "On a recours à la force pour faire face à la force et le cercle vicieux tourne de plus en plus vite. L'Afrique du Sud devra vivre dans la méfiance, l'inquiétude et la peur".

Repression

Le chef de la police de l'Afrique du Sud, le lieutenant-général J.M. Keevy, a juré, après les trois récentes échafaudées, que ses hommes ruseraient ciel et terre pour exterminer les terroristes Poqo. Les forces policières ont effectué des raids notamment dans les cantons de Langa et de Nyanga, quartiers indigènes où l'on croit que les Poqo se cachent.

Poqo est le nom d'un mouvement nationaliste noir qui s'est donné comme devise "Nous sommes seuls".

Les saboteurs qui se sont fait prendre, ont reçu des peines d'emprisonnement exemplaires. Un adolescent noir a été condamné à 15 ans de prison pour avoir tenté de faire dérailler un train bien que le juge ait reconnu que le jeune homme a été l'instrument "d'éléments subversifs" parmi lesquels se trouvent peut-être des agitateurs blancs.

Le "Post" dit que trois mouvements subversifs semblent avoir déclenché une campagne de violence et de sabotage en Afrique du Sud. Ces trois organisations sont: — Le Front de la libération nationale qui dit devoir allégeance au Congrès national africain qui fut proclamé hors la loi. Le FLN prétend avoir organisé les évasions des réfugiés politiques et l'exil des étudiants et des infirmières. — Umkonto we Skowe — Le fer de lance de la nation. Cette organisation qui est aussi loyale au Congrès national africain, se dit dirigée par des Noirs, mais accepte tout appui d'où qu'il vienne.

Poqo — mouvement terroriste relié semble-t-il à des éléments du Congrès panafri-

Encouragez nos annonceurs

SHEARER LUMBER CO. LTD 50 BOUL. STINSON MTL (angle Côte-de-Liesse) VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6161

ARCHITECTES DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES Charles David, conseil 750, côte de la Place d'Armes MONTREAL - VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE ARCHITECTES MONTREAL 34 - LA. 6-3073

PAUL LAMBERT ARCHITECTE 4050, Chemin Trafalgar MONTREAL - WE. 7-1388

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE GRANBY - FR. 2-5888 MONTREAL - VI. 5-7866



Pour des Fêtes heureuses... respectons le libre choix de chacun. N'insistons jamais auprès de l'alcoolique! un peuple sobre est un peuple fort

CEKA COMITÉ D'ÉTUDE ET D'INFORMATION SUR L'ALCOOLISME 74 LA PROVINCE DE QUÉBEC



CHOIX DU "TIME"

Jean XXIII "l'Homme de l'année"

NEW-YORK. — Le pape Jean XXIII vient d'être choisi l'Homme de l'année 1962 par les rédacteurs du magazine américain Time.

C'est la première fois que le Time choisit un chef religieux au titre de l'Homme le plus marquant d'une année depuis qu'il a commencé à décerner ce titre, en 1927. Le choix du Saint-Père est basé surtout sur la convocation du concile oecuménique. Le Time souligne que le pape a su donner au monde ce que ni la science ni la diplomatie n'a pu lui accorder: un sens de son unité comme famille humaine.

Les collaborateurs du Time ont précisé: "Ce sens constitue le noyau de la tradition chrétienne".

"En obligeant la chrétienté à faire une nouvelle confrontation avec le monde et à soigner les blessures qui l'ont fait souffrir depuis plusieurs siècles, le pape a grandement contribué à revaloriser le sens chrétien de la famille".

Concile: tact des observateurs non catholiques

PARIS. — Mgr Vuellot, archevêque co-adjuteur de Paris, était reçu ces jours derniers par le Centre Chrétien des Patrons et dirigeants d'entreprises françaises.

Mgr Vuellot a particulièrement insisté sur les liens qui se sont établis pendant cette première session entre les observateurs non catholiques et les évêques présents au Concile.

Mgr Vuellot a loué l'intérêt et le tact manifestés par les observateurs non catholiques. Pendant les travaux, a-t-il déclaré, certains observateurs ont même offert de se retirer quelques jours si l'on estimait que leur présence pouvait gêner la libre expression des opinions.

Mgr Vuellot a aussi noté le rôle à la fois ferme et discret du pape pendant les délibérations de l'assemblée conciliaire.

Un fruit du concile: l'unité de l'épiscopat de l'Afrique

Parmi les nombreux résultats indirects qu'aura produits la présence à Rome de plus de 2.500 évêques venus de toutes les parties du monde, les observateurs ont justement insisté sur l'importance nouvelle prise par les corps épiscopaux intermédiaires groupant les évêques de diverses régions de divers pays ou de divers continents.

Parmi les groupes épiscopaux qui se sont le plus affirmés lors du Concile, le groupe africain a spécialement retenu l'attention des observateurs. On a noté qu'au cours de la première session de Vatican II, les évêques d'Afrique ont constitué entre eux une organisation continentale dont font partie les 229 évêques de ce continent, parmi lesquels 69 sont d'origine africaine.

Ce sur quoi l'on a moins insisté, c'est le fait que préalablement à la création de cet organisme continental, les évêques d'Afrique avaient d'abord créé vingt conférences nationales qui sont à leur tour groupées dans neuf conférences régionales.

Chacune des neuf conférences régionales a délégué un évêque pour la représenter au sein du comité épiscopal pan-africain.

Les neuf conférences régionales, de même que le comité

AVIS DE DECÈS

GUINOIS — A St-Rémi de Napierville, le 29 décembre 1962, à l'âge de 53 ans, est décédée, Mme Marcel Guinois, née Annette Gagnon. Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 janvier. Le convoi funéraire partira des salons A.M. Ostiguy, No 44, rue Chevrefils, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rémi, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de St-Isidore de Laprairie, lieu de sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Dans le noir de la cave ou de la chambre froide, les bulbes en pots font leur travail tout seuls. Vous n'avez qu'à les ramener à la lumière pour hâter leur croissance si vous voulez une plante à fleurs nouvelles pour une occasion ou une autre. (PHOTO MALAK, OTTAWA)

Un succès culinaire qui devint un succès financier

HAWTHORNE, N.Y. — Un travail ardu joint à un esprit de détermination, en plus d'idées originales, se traduit souvent par une réussite commerciale chez les Américains.

A titre d'exemple, on cite le cas de Mme Millie Dimairo, de Hawthorne, dans l'Etat de New-York. Sa recette de sauce à spaghetti, établie sur une base commerciale, est devenue une entreprise d'envergure.

Aujourd'hui, dans sa cuisine, onze gigantesques recipients de sauce, de 150 gallons chacun, servent à faire mijoter cette recette magique qui répand à longueur de journée, un arôme tentateur.

Il y a seize ans, Mme Salvatore Dimairo, surnommée "tante Millie", commença à préparer cette délicate sauce à spaghetti, dont la saveur et l'arôme ont attiré les gens chez elle, depuis lors.

Mme Dimairo raconte qu'à l'époque, son mari venait de quitter l'armée, et en 1946, ils achetèrent une petite boutique d'aliments.

Les heures de travail étant si longues, le couple n'avait pas le temps d'aller déjeuner à la maison. "Tante Millie" eut l'idée de préparer cette sauce sur un petit poêle à l'arrière du magasin.

Puis un jour, une cliente, ayant humé avec délice cette bonne sauce, insista auprès de la patronne, pour qu'elle lui en vende un pot.

Et bientôt, toutes les femmes du voisinage voulurent goûter à cette sauce italienne. Le couple Dimairo ne put garder sa boutique, mais l'avenir de la fameuse sauce ne fut pas compromise, et la préparation se continua au sous-sol de leur demeure.

M. Dimairo se rendit de magasin en magasin pour ven-

Tenue féminine pour la maison

Une agréable surprise est réservée aux femmes qui se plaignent d'un choix bien minime dans la catégorie des robes de maison.

Apparemment, les dessinateurs de mode ont décidé d'apporter une plus grande attention à la garde-robe de la femme qui doit s'occuper exclusivement de son foyer.

Les créateurs de mode ont cherché à donner à la petite robe de maison un éclat particulier. En plus d'avoir un nouveau style, on lui donne même une nouvelle appellation, puisqu'elle devient "la robe d'intérieur", autrefois réservée aux heures de détente. Même si une femme dans sa maison, n'a pas tellement de loisir, elle en aura l'illusion en étant si gentiment vêtue.

La nouvelle robe d'intérieur est confortable à tout point de vue et peut s'accommoder aux mille tâches quotidiennes étant confectionnée en tissu lavable, facile d'entretien.

La version moderne de cette robe de maison, se présente dans un produit et finalement la demande fut si grande, que cette petite entreprise du début devint florissante.

Aujourd'hui, les Dimairo ont une usine, comportant des cuisines modernes et bouilloires en acier inoxydable.

La sauce est fabriquée d'après une vieille recette de famille, conservée jalousement dans le plus grand secret.

Le mélange d'assaisonnement et d'herbes fines qui donne cette saveur particulière, n'est connu que de la "tante Millie", son mari, et leur fille, Dolores, qui un jour héritera de ce commerce florissant.

Onzième Salon national de l'agriculture au Palais du commerce, du 8 au 17 février

Grand concours Robin Hood sur les pâtes sucrées — Une automobile et une cuisinière électrique à la gagnante — Un salon d'accueil pour les visiteurs et visiteuses — L'artisanat sous divers aspects

Sur un thème évoquant le progrès, le mouvement, la confiance en l'avenir, s'élabore dès maintenant l'onzième Salon national de l'Agriculture qui aura lieu, cette année, à Montréal, du 8 au 17 février.

"Adaptation à l'évolution, telle est, en effet, l'idée générale de la manifestation qui attire, chaque hiver, au Palais du Commerce, près de 150.000 visiteurs canadiens. Parmi cette importante délégation de tous les coins du Québec et même des provinces voisines, les femmes sont nombreuses auxquelles les organisateurs destinent un programme d'envergure qui portera cette saison sur "le modernisme au foyer".

Ces leitmotivs traduisent fidèlement le réveil du Québec à tous les paliers de la vie collective, un réveil que l'on constate avec le même dynamisme dans les couches rurales, auxquelles ce Salon s'adresse tout particulièrement, que dans les agglomérations urbaines qui retiennent le rôle important que joue l'agriculteur — cet industriel de la terre — dans l'économie du pays.

Mais qu'elles soient citadines ou rurales, les visiteuses se passionneront pour le programme féminin du Salon hautement éducatif, attrayant, riche en nouveautés.

Des démonstrations culinaires mettront à l'honneur les plats les plus fins de la gastronomie canadienne dont nos maîtresses de maison limitent par trop les ressources.

Fidèle à son thème spécifique qui ouvre toute grande la porte du foyer au progrès, le Salon offrira, grâce à la collaboration de trois ministères — ceux des Pêcheries fédéral et provincial et le ministère provincial de l'Agriculture — une mine de renseignements inestimables sur la congélation des aliments et surtout, sur la façon de les apprêter en retenant au maximum leur saveur naturelle.

Le concours d'art culinaire, commandité par les Meuniers de la farine "Robin Hood" porte, cette année sur les pâtes sucrées. Il invitera tous les cordons-bleus du Québec à soumettre à un jury de gastronomes réputés la meilleure recette de brioche. La participation à ce concours se fait par le truchement de formules que l'on obtient chez son épicer, formulées sur lesquelles on lira les conditions du concours, l'adresse et la date ultime d'expédition.

La gagnante du concours recevra une automobile et une cuisinière électrique et les finalistes recevront chacune une cuisinière électrique quand le verdict sera connu, mardi, le 12 février, au centre même des manifestations du Salon: le Palais du Commerce.

Les techniques de l'artisanat — techniques séculaires et techniques nouvelles — exprimeront, dans les kiosques de nos Cercles des Fermières et par des démonstrations de l'École des arts domestiques du Ministère de l'Agriculture du Québec, l'heureux mariage de l'évolution et de la tradition. La haute couture, incarnée par le talent de Marielle Fleury, accentuera ce tandem évolution-tradition en alliant le prestige de la mode individualisée et de la confection de luxe à la robuste qualité de nos étoffes tissées main.

Et pour faciliter aux visiteurs ce tour d'horizon de l'activité de nos ruraux et des nouveautés qu'on propose à leurs besoins de confort et d'efficacité, le Salon de l'Agriculture a prévu un salon d'accueil qui permettra une halte entre les différentes manifestations, une sorte de relais propice aux échanges d'idées et aux demandes de renseignements.

Les femmes dans le domaine du théâtre

VANCOUVER (PC) — Selon M. Richard MacDonald, directeur du Festival National d'Art Dramatique, les femmes jouent un rôle "extrêmement important" dans la renaissance du théâtre au Canada.

De vastes centres d'art très bien organisés s'épanouissent dans les grandes villes canadiennes, de même que les troupes de théâtre amateur qui comptent plus de femmes que d'hommes, dit M. MacDonald.

A son avis, l'élément masculin s'intéressera davantage au sport durant les heures de loisir.

"Les femmes sont peut-être plus attirées par le théâtre où elles expriment leur émotivité librement en interprétant des rôles aussi variés que complexes", ajoute-t-il.

Elles aiment à jouer la comédie en scène, mais s'intéressent également au maquillage et aux costumes, "comme élément récréatif apportant un contraste avec les besoins ménagers".

En général, la comédienne d'un théâtre amateur "consacre, ou devrait consacrer, au moins quatre ou cinq soirées par semaine, en plus d'une période de temps supplémentaire, pendant les deux semaines". Cette participation n'est pas continue à longueur d'année, mais devient essentielle au cours de la production", explique M. MacDonald.

"Il y a une quarantaine d'années, pour jouer dans une pièce, il fallait y consacrer tout son temps. Mais à cette époque, les gardiennes d'enfants se trouvaient facilement et les distractions n'étaient pas aussi fréquentes qu'aujourd'hui alors que l'existence se poursuit à un rythme accéléré.

"Toutes les femmes ne s'intéressent pas au théâtre dans le seul but de devenir vedettes. La plupart y trouvent un agrément et un moyen d'expression".

M. MacDonald est convaincu que le théâtre peut devenir une entreprise familiale. "Sous une direction adéquate, ces personnes éprouvent la satisfaction de participer à une pièce théâtrale, ont une meilleure compréhension qu'elles communiquent à leur famille et apportent un appui précieux à leur théâtre régional en devenant plus tard des spectatrices assidues, élément essentiel aux activités artistiques."

M. MacDonald considère l'École Nationale de Théâtre du Canada, qui en est à sa troisième année, comme un centre de formation très important.

Les Canadiennes porteront des manteaux et des tailleurs d'allure nouvelle au printemps

Les Canadiennes porteront des manteaux et des tailleurs d'allure nouvelle, ce printemps.

La mode qui tend à préciser davantage la silhouette a atteint une ligne tout à fait nouvelle, d'après le fabricant montrealais de manteaux et de tailleurs, Irving Samuel Inc.

Cette maison de haute couture s'est inspirée de cette tendance pour sa collection de printemps, ce qui lui donne l'occasion de faire preuve de toute son habileté. Des techniques exactes permettent d'obtenir des costumes appuyés, des manteaux cintrés et des tailleurs stricts et élégants. Les détails ne font qu'accroître ce style: épaules plus larges, manches plus étroites, montées haut, cols plus petits.

Les manteaux sont légèrement ajustés ou cintrés, ou tombent bien droit des épaules à l'ourlet.

Le tailleur est coupé avec maîtrise, et les jaquettes ont trois longueurs différentes, allant jusqu'à trois-quarts. Les jupes sont droites mais souples.

Ce renouveau du classique dans le costume et le manteau permet de faire revivre les belles flanelles et les poils de chameau, et de créer de tout nouveaux tissus, rayures diagonales, et des tweeds rugueux ou soyeux.

Irving Samuel a également su capter une tendance nouvelle dans la mode, la souplesse, qu'on voit à des détails comme l'écharpe nouée à l'encolure du manteau, les ceintures coulissantes à la taille, les tissus mousseux, floconneux, les mohairs à carreaux, les tweeds, et les pastels tendres ou vifs.

Se refusant à assigner une place définie à la ceinture, le couturier la déplace selon la silhouette. Sur les souples manteaux de gros lainage, elle passera sans doute dans des boucles à la hauteur des hanches. Le manteau sport pourra s'orne d'une demi-ceinture placée assez bas. Sur les manteaux d'allure jeune, à la taille haute, elle servira à accentuer la ligne. Elle atténuera la stricte sobriété des tailleurs.

La collection met en valeur les ensembles, où les accessoires se font l'écho du tissu, de la coupe, de la couleur et aussi de l'allure générale. Des chandails sans manches en soie reflètent le style dégagé des jupes droites et des manteaux de tweed. Aux robes de lainage toutes droites, une ceinture coulissante donne juste assez de mouvement pour rappeler les manteaux de mohair à carreaux qu'elles accompagnent. L'élégance sobre des tailleurs est complétée par les chemisiers à cravate nouée.

Irving Samuel, bien connu pour le style et le chic de ses manteaux amples en quelques-uns pour ses fidèles. Il y en a notamment un, en tweed noir et blanc, à manches capes, bordé d'une frange de laine noire. Loin des sentiers battus, on remarquera toute une série de manteaux dont le bas est très ample, mais la taille bien cintrée.



Mme Patricia Deutsch, lieutenant de la troupe 91 des Guides de la paroisse Saint-Thomas-More, à Verdun, enseignante à trois membres de sa troupe, Hélène Besner (à gauche), Hélène Fournier (au centre) et Carolyn Grant (à droite), la valeur de l'épargne en leur montrant les Obligations d'Épargne du Canada qu'elle achète régulièrement depuis près de dix ans selon le mode d'épargne sur le salaire. Mme Deutsch, une employée du service de comptabilité de la Steel Co. of Canada, a pu jusqu'ici, grâce à ses économies, se procurer une automobile, des meubles, et elle envisage maintenant l'achat d'une propriété.

Jeune Canadienne dans les arènes de corridas

NUEVO LAREDO, Mexique (PA) — Une jeune fille offrant quelque ressemblance avec Elizabeth Taylor, a donné une démonstration de son savoir-faire dans l'arène de Nuevo Laredo, au Mexique, ces jours derniers.

Carolyn Hayward, âgée de 19 ans, native de Saint-Jean, Terre-Neuve, a tué deux petits taureaux.

Ce torero féminin n'était pas à ses premières armes, car, depuis quelques années, elle a déjà abattu une centaine de taureaux, lors de corridas tenues en Amérique du Sud.

Cette svelte et ravissante personne aux yeux verts, seule femme torero du monde, est la fille d'un as de l'aviation de la seconde guerre mondiale.

C'est en Espagne qu'elle a appris ce métier dangereux, alors qu'elle s'était rendue à Tolède pour perfectionner ses connaissances dans la langue espagnole. Après avoir assisté pour la première fois à une corrida, elle décida d'entrer aussi dans l'arène comme matador, créant ainsi un précédent mondial. Récemment, alors qu'elle se partageait alternativement les honneurs de la corrida avec Ricardo Castro et Manolo Perez, il y eut un moment d'émotion.

Alors que le vent soulevait la cape, le taureau se rua vers la jeune fille, mais elle fit un bond de côté en souriant et continua le combat.

Le premier taureau tomba après le troisième coup d'épée, mais la seconde bête s'affaissa au moment où le torero le transperçait d'un seul coup. Ce fut un triomphe pour la jeune Carolyn.

Au cours de cette carrière inusitée, Mlle Hayward ne fut

blessée sérieusement qu'une fois, dans l'arène de Cali, en Colombie, alors qu'elle fut renversée par le taureau. Elle demeura à l'hôpital durant trois semaines pour participer ensuite à d'autres corridas.

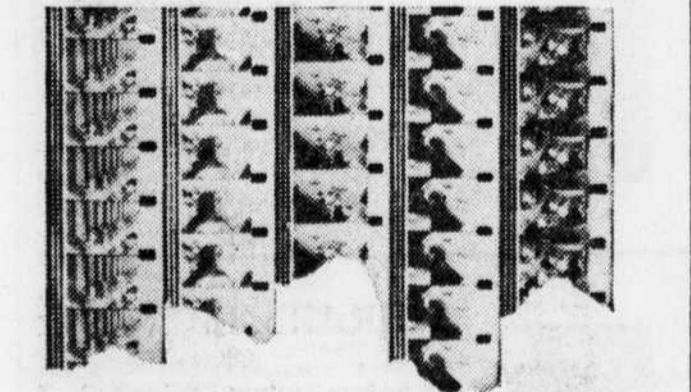
Carolyn, dont les parents demeurent actuellement à Los Angeles, se propose de quitter l'arène dès qu'elle aura gagné assez d'argent pour acheter une hacienda, aux environs de Lima, au Pérou, son endroit de prédilection. Par la suite, elle compte faire l'élevage de taureaux "qui seront les prochaines victimes des autres toreros."

L'EAU D'EVIAN

L'Eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires d'acquiescer des ions calcium et magnésium ainsi que des oligo-éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bébé.



Maxime
NETTOYAGE - ENTREPOSAGE
service de 3 heures
1415 Bois-Franc Rl. 8-6188
Succursale
4140 St-Denis Vl. 4-1158



MON ONCLE

LE CÉLÈBRE FILM DE JACQUES TATI

CE SOIR A 11 HEURES

REPRISER DEMAIN A 1 HEURE

RADIO-CANADA



Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT À LOUER
MIAMI BEACH, FLORIDE — 8810, avenue Collins, Mary Annette Villas, face à la p. se, appartement complet, 3 pièces, lingerie. Aussi studio, 2 pièces, quelques minutes égise catholique. 12-1-63

À LOUER
ARUNTSIC — 10,161 Marquette, près Fleury, appartements, sous-sol chauffé, \$55, 688-3631 ou DU. 1-3513, 7-1-63

ARGENT DEMANDÉ
PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandes en première hypothèque 100% garantie, intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., UN. 1-5438, J.N.O.

À LOUER
De suite, bel appartement, 6 pièces, chauffées, à usage professionnel si désiré, terrain de jeu, 3286 est, Sherbrooke, pour visiter téléphoner après 5 heures à CRescent. 1-1-63

À VENDRE
Paire de ski à vendre \$5.00 — Téléphoneur LA: 6-6265, J.N.O.

BUREAU À LOUER
METROPOLITAIN ANGLE PIE IX — Ultra moderne, fenêtre panoramique, 4,000 pieds, neuf, chauffé, air climatisé, service concierge si désiré, stationnement facile. — Cl. 3-3773, 19-1-64

PENSION DEMANDÉE
GENTILHOMME de Toronto désire demeurer avec une famille française pendant une semaine pour pratiquer son français. Ferre: Case 461, "Le Devoir," Montréal. 2-1-63

TRANSPORT CAMIONNAGE
ROUSSILLE Transport. Déménagement, camionnage et location de camion. Spécialité: pianos, poëles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TAILLEUR
Faites transformer votre habit à devants croisés en un jolli complet à devants simple, dans le dernier style.

— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TARIF
Annonces classées
434 Notre-Dame est
"LE DEVOIR" — Vl. 4-3361
(Commandes prises jusqu'à 3 heures de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compte 5 mois à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractères techniques 12 points (26 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes.

Naissances, services, service anniversaire, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: \$1.00.

LA COUTURE CHEZ SOI



La jupe par ses plats si agréable à porter, ait de cette robe chemisier, à manches trois-quarts, une excellente acquisition pour votre garde-robe. Faites-la très tôt pour le printemps.

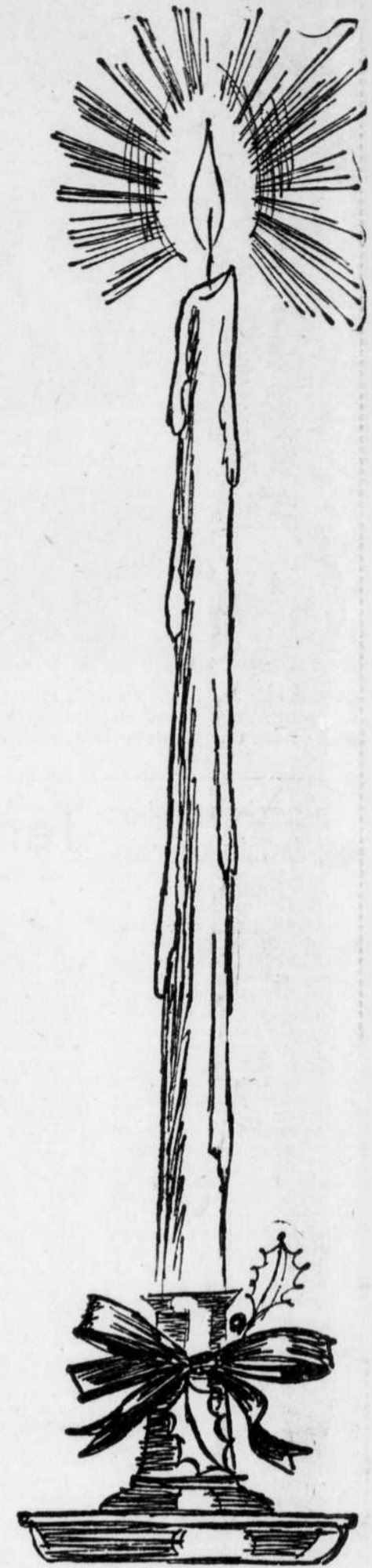
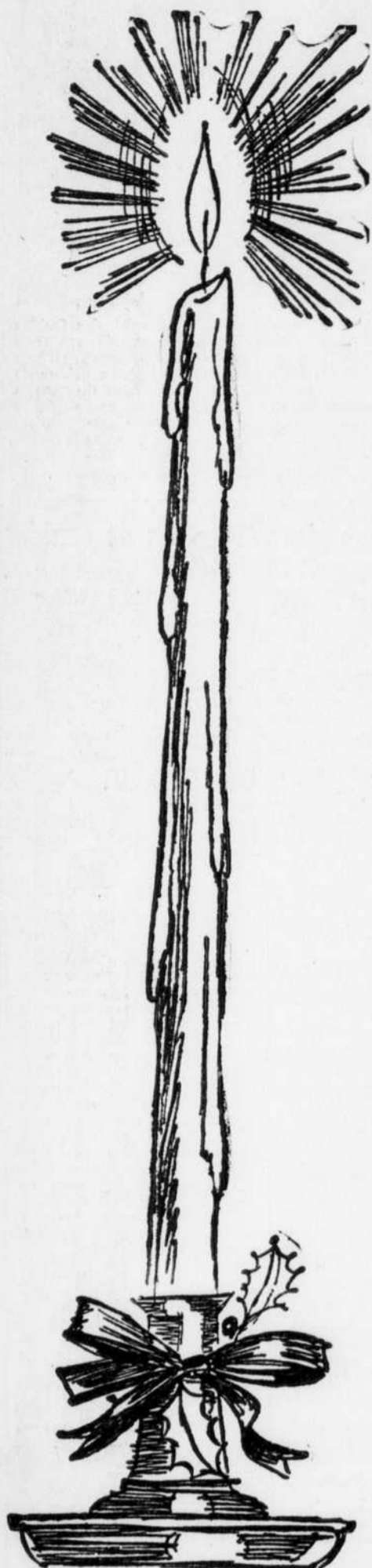
Le patron imprimé No 9199 est offert pour les demi-tailles: 14 1-2, 16 1-2, 18 1-2, 20 1-2, 22 1-2, 24 1-2. La grandeur 16 1-2 requiert 4 3-4 verges d'un tissu de 45 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

PAIX ET PROSPÉRITÉ

à tous nos compatriotes d'un océan à l'autre... aux hommes de bonne volonté à travers le monde entier. Puisse la Nouvelle Année voir régner l'harmonie entre les nations... apporter le bonheur dans les foyers... et la réalisation de tous vos désirs.

BIRKS
JOAILLIERS



A toute la population de Montréal

NOUS OFFRONS



nos meilleurs voeux à l'occasion

DU NOUVEL AN

Puisse l'an 1963 apporter à nos concitoyens de toutes nationalités

LA PAIX, LA SANTÉ, LE BONHEUR ET LA PROSPÉRITÉ

Ces souhaits sont exprimés à toute la population par les Conseillers municipaux du PARTI CIVIQUE ci-dessous mentionnés

| | | | |
|--|--|---|---|
|  <p>ROLAND BOURRET Avocat CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT D'AHUNTSIC</p> |  <p>JOHN LYNCH-STAUNTON Conseiller en placements CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE COTE-DES-NEIGES</p> |  <p>PAUL-EMILE SAUVAGEAU Relations extérieures CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT MERCIER</p> |  <p>JOHN N. PARKER Principal d'école CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE N.-D.-DE-GRACE</p> |
|  <p>CLAUDE DURIVAGE Boulangier CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT AHUNTSIC 5276, Fabre — LA. 6-5991</p> |  <p>KENNETH McKENNA Fleuriste CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT COTE-DES-NEIGES 4509, ch. Côte des Neiges - RE. 1-9481</p> |  <p>MAURICE LANDES Notaire membre du comité exécutif CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT MERCIER 3677, Adam — LA. 6-5517</p> |  <p>GERARD NIDING Marchand membre du Comité exécutif CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT PAPINEAU 1126, est Mont-Royal — 526-0661</p> |
|  <p>EUCLIDE LALIBERTE Courtier d'assurance CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT D'AHUNTSIC</p> |  <p>LUCIEN SAULNIER Mercerie CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE LAVAL Président du Comité Exécutif</p> |  <p>JAMES BELLIN Courtier d'assurances CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT NOTRE-DAME-DE-GRACE 5165, ouest Sherbrooke, Ch. 214 HU. 9-3861</p> |  <p>J. - PAUL MARCHAND Directeur de funérailles CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT PAPINEAU 4228, Papineau — LA. 1-1685</p> |
|  <p>GERALD N. F. CHARNESSE Avocat CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT COTE-DES-NEIGES 615 ouest, Dorchester, Ch. 970 Tél.: UN. 8-1808</p> |  <p>ADRIEN ANGERS Assureur agréé CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT MAISONNEUVE 4009, Hochelaga — CL. 5-7795</p> |  <p>JACQUES BRISEBOIS Manufacturier de la cigarette Minuit CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT NOTRE-DAME-DE-GRACE 2359, De Montigny - LA. 1-3934</p> |  <p>J. - OMER ROY Bijoutier CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT PAPINEAU 1658 est, Mont-Royal — LA. 7-2951</p> |



BONNE
HEUREUSE
ET
PROSPERE
ANNEE
1963

A tous les Montréalais, ainsi qu'à leurs familles
nous sommes heureux de présenter
NOS MEILLEURS VOEUX DU NOUVEL AN

Ces souhaits sont exprimés à toute la population par les Conseillers municipaux du PARTI CIVIQUE ci-dessous mentionnés

| | | | |
|---|--|---|--|
|  <p>J. BENOIT BOURQUE Constructeur CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE ROSEMONT</p> |  <p>ROMEO DESJARDINS Manufacturier de pierres artificielles CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE ST-EDOUARD</p> |  <p>JEAN-PAUL BONIN Notaire CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT SAINT-JACQUES 1290, St-Denis — UN. 1-9491</p> |  <p>ABRAHAM COHEN Avocat CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE SNOWDON</p> |
|  <p>JEAN GUILLET Notaire CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE ROSEMONT</p> |  <p>HORACE MONTPETIT Financier CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT ST-EDOUARD 2908, Masson - R.A. 7-4294</p> |  <p>FERNAND ALIE Educateur CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE ST-LOUIS</p> |  <p>Paul-Emile ROBERT, C.L.U. Assureur-vie agréé CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE VILLERAY</p> |
|  <p>ALBERT CAPLETTE Relations extérieures CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT STE-ANNE</p> |  <p>FERNAND DRAPEAU Courtier d'assurance Membre du Comité exécutif CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT SAINT-JACQUES 3030, Rivard — AV. 8-6579</p> |  <p>GERRY SNYDER Articles de sport CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE SNOWDON Vice-président du Comité Exécutif</p> |  <p>JEAN LaROCHE Chiropraticien psychologue CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE VILLERAY</p> |
|  <p>JEAN LABELLE Propriétaire de Labelle Fourrures CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE ST-EDOUARD Membre du Comité Exécutif</p> |  <p>CLAUDE MELANÇON Avocat CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT SAINT-JACQUES 266 ouest, St-Jacques — VI. 3-1122</p> |  <p>LUCIEN-H. GAGNE Quincaillier CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE SNOWDON</p> |  <p>ARTHUR GAGNON Articles de sport CONSEILLER MUNICIPAL DISTRICT DE VILLERAY</p> |

Assassinat de deux policiers

Par Me Claude-Armand SHEPPARD

L'assassinat des deux policiers de St-Laurent a révolté l'opinion publique comme peu de crimes l'ont jamais fait dans la province. Les circonstances particulièrement cruelles de ce meurtre — déguisement de l'assassin en Père Noël, nonchalance des bandits et surtout l'atroce geste d'achever à la mitrailleuse deux policiers déjà agonisants — donnent à ce crime quelque chose d'inférial qui bouleverse les gens les plus placides. Leur réaction instinctive est le dégoût et l'horreur.

Tout cela est normal et humain. Mais cette révolte explicable ne doit pas nous faire perdre notre sang-froid. Cet appel à la vengeance aveugle trop facilement. Au-delà du forfait, de ses auteurs et de leurs victimes, au-delà des passions humaines, il y a les exigences de la justice et de l'objectivité. Ainsi se trouve posé encore une fois, et dans toute son acuité, le problème de la justice répressive.

En effet, quoique l'identité des coupables soit toujours inconnue, l'on n'a pas hésité à spéculer que les meurtriers étaient d'anciens bagnards libérés prématurément, évadés ou bénéficiant de cautionnements imprudents. Ceci revient à jeter le blâme sur la magistrature ou sur les autorités. Les juges ne montreraient pas assez de sévérité et les autorités relâcheraient trop facilement les condamnés avant l'accomplissement de leur peine. De plus, toutes ces insinuations ont servi à ramener à la surface les arguments les plus périmés et vindicatifs en faveur de la peine de mort. D'ores et déjà dans l'esprit de la plupart des gens, et donc des jurés éventuels, le sort des coupables est réglé: il faut les pendre.

Ces émotions populaires primitives indiquent à la fois une incompréhension profonde des raisons d'être de la justice criminelle et une méfiance toujours présente à l'égard de l'opération de nos tribunaux (auquel on peut faire bien des reproches mais certes pas celui de pêcher par un excès de modernisme). En somme, ce malaise accentue le décalage entre l'opinion publique et la science criminologique contemporaine. Alors que la criminologie dit: résocialisons et prévenons, le public hurle: châtiens.

Il est possible, bien sûr, que les coupables de cet effroyable crime soient des évadés ou des repris de justice. Mais si cela était, qu'est-ce que cela prouverait? L'évasion est un accident que les systèmes pénitentiaires les plus rigoureux n'ont pu éliminer puisqu'on s'est échappé des geôles nazies et on s'évade encore des prisons soviétiques. La prison absolue n'existe pas.

Si d'autre part les coupables s'avaient avoué bénéficier dans le passé de pardons ou de libérations accélérées, encore faudrait-il prouver qu'ils étaient erronés ou prématurés eu égard aux circonstances et aux connaissances des autorités. Les échecs de notre justice défraient la chronique; de ses réussites, beaucoup plus nombreuses, on ne parle évidemment jamais. Faut-il supprimer une méthode de réhabilitation utile uniquement parce qu'elle échoue dans certains cas?

Si l'on prend pour acquis que l'auteur d'un crime récidivera inévitablement, la logique nous obligerait à imposer la détention perpétuelle sans possibilité de rémission pour tous les crimes, à moins d'adopter la méthode moins coûteuse de l'exécution. Le récidivisme est le prix que nous payons pour la réhabilitation d'une grande partie des justiciables. Abolir la libération conditionnelle ou la rémission des peines, c'est reculer l'échéance mais non pas l'empêcher.

Si l'on prend pour acquis que l'auteur d'un crime récidivera inévitablement, la logique nous obligerait à imposer la détention perpétuelle sans possibilité de rémission pour tous les crimes, à moins d'adopter la méthode moins coûteuse de l'exécution. Le récidivisme est le prix que nous payons pour la réhabilitation d'une grande partie des justiciables. Abolir la libération conditionnelle ou la rémission des peines, c'est reculer l'échéance mais non pas l'empêcher.

Le premier ministre Robarts: l'essor économique incombe à tous les citoyens

TORONTO — Le premier ministre Robarts a déclaré qu'il appartient d'abord aux citoyens de l'Ontario de promouvoir eux-mêmes le progrès économique de leur province.

Dans un message du Nouvel An, le premier ministre a déclaré: "Nous devons réaliser que cela est du ressort de tous... un gouvernement peut y contribuer mais il ne peut agir seul car cela relève des citoyens eux-mêmes".

Le premier ministre ajoute que le gouvernement prend tous les moyens pour promouvoir l'expansion économique.

"Le maintien de l'expansion économique est nécessaire afin d'établir un plus grand nombre d'hôpitaux, de faciliter l'éducation et les transports ainsi que le bien-être qu'exige notre population sans cesse croissante".

L'Ontario doit sans cesse préparer la modification de son économie et de sa vie sociale. Devant les développements économiques mondiaux tous les secteurs de l'économie doivent oeuvrer de concert.

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement avait pris conscience plusieurs mesures afin de résoudre divers problèmes. Elles ont pour but d'assurer que la disponibilité d'emplois sauvegardera la paix au sein de la force ouvrière croissante.

Il mentionne dans son message la récente formation d'un comité fiscal qui aura pour tâche de voir à ce que les taxes ne soient pas un handicap à l'expansion économique.

L'Ontario jouit de plusieurs avantages qui aideront à son expansion, dit M. Robarts.

La province est riche en ressources et la stabilité du gouvernement a attiré "une abondance de capitaux qui sont investis ici dans le but de moderniser notre équipement industriel... Notre peuple est entreprenant et habile. Notre situation en regard du marché mondial est bonne".

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement avait pris conscience plusieurs mesures afin de résoudre divers problèmes. Elles ont pour but d'assurer que la disponibilité d'emplois sauvegardera la paix au sein de la force ouvrière croissante.

Il mentionne dans son message la récente formation d'un comité fiscal qui aura pour tâche de voir à ce que les taxes ne soient pas un handicap à l'expansion économique.

L'Ontario jouit de plusieurs avantages qui aideront à son expansion, dit M. Robarts.

La province est riche en ressources et la stabilité du gouvernement a attiré "une abondance de capitaux qui sont investis ici dans le but de moderniser notre équipement industriel... Notre peuple est entreprenant et habile. Notre situation en regard du marché mondial est bonne".

Le premier ministre a ajouté que le gouvernement avait pris conscience plusieurs mesures afin de résoudre divers problèmes. Elles ont pour but d'assurer que la disponibilité d'emplois sauvegardera la paix au sein de la force ouvrière croissante.

Faits divers

Tempête samedi

Une brève mais violente tempête de neige s'est abattue sur Montréal samedi soir. Les équipes de déneigement, déjà à l'oeuvre dans les rues secondaires où elles avaient le débilement par suite de la précédente tempête, ont été aussitôt affectées aux artères principales, généralement dégagées en fin de soirée, hier.

Les Montréalais s'apprêtent maintenant à affronter la vague de froid qui, prévoit Dorval, va durer de 48 à 76 heures. Aujourd'hui, le mercure marquera moins quinze au-dessous de zéro et ne dépassera pas cinq degrés au-dessus. Les pannes de voitures sont à redouter et la police invite les automobilistes à prendre les précautions qui s'imposent.

Le bandit abattu avait 3 enfants

L'enquête du coroner sur la mort de Claude Laframboise, 28 ans, père de trois enfants, abattu par le sergent-détective Jean-Louis Langlais au cours d'une tentative de vol vendredi dernier à la buanderie New Method, rue Christophe-Colomb, ne sera tenue qu'à la fin de la semaine. L'enquête se poursuit dans le but de retrouver les deux complices de Laframboise qui ont réussi à s'échapper.

La route fait deux autres morts

M. Merryl English, âgé de 29 ans, est décédé samedi soir lorsque la voiture dans laquelle il prenait place s'est écrasée sur un arbre, près de Dewittville, dans le comté de Huntingdon, à environ 30 milles au sud-ouest de la métropole. Un autre Montréalais, M. Jacques Goyette, âgé de 30 ans, a succombé à ses blessures à l'hôpital, samedi soir, quelque temps après que sa voiture eut quitté la route et se fut écrasée sur un arbre à une intersection de St-Laurent, en banlieue de Montréal.

Incendie à Vancouver

VANCOUVER. — Le feu a ravagé un immeuble de trois étages, abritant une école élémentaire à Vancouver-Sud. La police a constaté que l'incendie avait été délibérément allumé par des vandales et poursuit son enquête. Les dégâts sont estimés à \$400,000. A la reprise des classes, le 4 janvier, les 900 élèves de l'établissement devront suivre leurs cours ailleurs.

Mitraillette à Québec

QUEBEC. — Deux bandits, l'un armé d'une mitraillette et l'autre d'un revolver, ont pris la fuite avec une somme de \$8,000 après avoir fait irruption à la Caisse populaire de St-Gérard Majella, à une douzaine de milles au nord de la Vieille capitale. La police provinciale a rapporté que les deux hommes ont tenu le gérant, M. Jean-Paul Daigle et la caissière Mlle Ghislaine Veilleux ainsi qu'un client en respect avant de faire main-basse sur la caisse et prendre la fuite dans une automobile volée à Québec. Les bandits ont tiré des coups de feu dans le plancher de la Caisse populaire pendant qu'ils accomplissaient leur forfait. La police a précisé que les deux hommes étaient revêtus de cagoules bleues et qu'ils étaient attendus à l'extérieur par un complice.

Les Maritimes dans la neige

HALIFAX. — Une vigoureuse tempête s'est abattue hier sur les provinces maritimes, déversant une neige paralysante dans certaines régions et causant des dommages considérables un peu partout. Il est tombé plus d'un pied de neige dans le centre-nord du Nouveau-Brunswick tandis que le vent amoncelait des bancs de neige élevés. On rapporte qu'un autobus a été immobilisé dans une région rurale tandis qu'un autre est demeuré en panne quelque part entre Fredericton et Woodstock.

Bill Fedorka se dit prêt à rembourser ses souscripteurs

M. B. V. Fedorka, président de la Classic International Corporation, a déclaré hier qu'il est prêt à rembourser tous les souscripteurs qui ont répondu à un appel lancé dans les journaux.

L'annonce publicitaire demandait à 1,000,000 de personnes de souscrire la somme d'au moins \$1 dans la compagnie immobilière que dirige M. Fedorka. La société s'engageait en retour à payer le double du montant versé au bout de deux ans et laissait l'alternative au souscripteur de retenir des parts dans la compagnie, plutôt que de retirer l'argent comptant.

La déclaration de M. Fedorka est survenue après que la Commission des valeurs immobilières du Québec eut annoncé, plus tôt dans la journée, qu'elle avait saisi tous les livres et les documents trouvés dans les locaux occupés par la Classic International Corporation, firme administrée par un courtier en immeubles de Montréal, M. V. B. Fedorka. La commission a précisé que les documents furent saisis le 22 décembre après que la compagnie eut poursuivi sa campagne de souscription en dépit des instructions de la commission d'y mettre fin.

Le gouvernement entend sérieusement accélérer le travail des Communes

OTTAWA. — Des informateurs du cabinet disent que le gouvernement fera une nouvelle tentative concertée pour organiser les affaires des Communes quand la session parlementaire reprendra. L'objectif sera que les Communes consacrent plus de temps à une action législative concrète et moins à du bavardage et des débats interminables qui n'aboutissent à rien.

On fera peut-être aussi un effort pour apporter des modifications considérables dans les règlements des Communes, si le gouvernement et les partis de l'opposition peuvent s'entendre sur des suggestions divergentes, provenant des deux côtés de la Chambre.

La première partie de la session actuelle, qui a débuté le 27 septembre et qui a duré 60 jours de travail, avant l'ajournement des fêtes, a été qualifiée de stérile. Un total de 27 jours seulement a été consacré à la législation ministérielle.

Les groupes de l'opposition ont blâmé le gouvernement. Ils ont dit qu'il n'avait aucune organisation dans la présentation des affaires aux Communes. Le programme de chaque jour est annoncé à l'ajournement la veille au soir, par le leader du gouvernement à la Chambre, le ministre des anciens combattants, M. Gordon Churchill.

Unanimité rare Mais la décision n'appartient pas seulement au gouvernement. Le leader parlementaire du gouvernement prépa-

re le programme quotidien après consultation avec les whips de l'opposition et les chefs de la Chambre. Il y a rarement unanimité.

On a appris que durant les deux dernières semaines avant Noël, M. Churchill a préparé un programme écrit pour la Chambre et l'a soumis aux chefs et aux whips du parti libéral, créditiste et néo-démocrate. Sur presque tous les points, il y avait désaccord. Certains députés éminents de l'opposition ont demandé au gouvernement de ne pas soumettre des mesures particulières, certains jours où ils seraient absents.

Une proposition qu'on discutera est que le gouvernement prépare un programme détaillé pour la période entre le 21 janvier alors que la session reprendra, et le début d'avril, lorsque le parlement devrait normalement s'ajourner pour le congé de Pâques — en prenant pour acquis toutefois qu'une élection générale ne serait pas décrétée ou précipitée d'ici ce temps-là.



Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, de qui relève l'Hydro-Québec, et le président de cet organisme, M. Jean-Claude Lessard, ont tenu à souhaiter une longue et heureuse retraite à M. Cecil C. Parkes, assistant du président, au centre, lors d'une fête d'adieu organisée à l'occasion de son départ. Entré à la Montreal Light en 1912, M. Parkes était le doyen des employés, quant au nombre des années de services (cinquante).

La Semaine de la fraternité se tiendra du 17 au 24 février

Le juge en chef Patrick Kerwin, de la Cour suprême du Canada, et M. Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada, ont été élus présidents conjoints de la Semaine de la fraternité qui se tiendra du 17 au 24 février prochain. Ils succèdent à M. Leslie Frost et au juge Gérard Fauteux, qui étaient co-présidents de cette semaine l'an dernier.

Quand à M. Faribault, il fut professeur de procédure notariale et de législation financière à l'Université de Montréal, avant d'entrer dans les affaires. Il fait partie du bureau national d'administration du Conseil canadien des chrétiens et juifs, de même que le juge en chef Kerwin.

En agissant ainsi, a-t-il dit, nous travaillerons à faire du Canada un pays heureux et prospère et nous ferons preuve de notre amour de liberté qui devrait animer les coeurs et les esprits de tous les hommes". C'est pour la quinzième année consécutive que se tiendra, en 1963, la Semaine de la fraternité. Des représentants de plusieurs milieux, hommes d'affaires, industriels, membres du clergé, instituteurs, médecins, avocats, policiers et travailleurs sociaux s'intéressent de près à cette manifestation de solidarité humaine.

M. Kerwin, l'un des co-présidents de la Semaine de la fraternité, a eu une carrière remarquable comme associé de l'étude légale Guthrie & Kerwin, à Guelph, en Ontario. Il s'intéresse à nombre de causes humanitaires.

Quant à M. Faribault, il fut professeur de procédure notariale et de législation financière à l'Université de Montréal, avant d'entrer dans les affaires. Il fait partie du bureau national d'administration du Conseil canadien des chrétiens et juifs, de même que le juge en chef Kerwin.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que FRANÇOIS-XAVIER MOUSSEAU, ingénieur, et son épouse GERMAINE LAPORTE, tous deux de la ville de Boucherville, district de Montréal, présenteront une requête à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi valant l'adoption de Marie Germaine Lucie Sénécal, fille légitime de Marcel Sénécal et d'Angelina Simard.

Montréal, P.Q., le 22 août 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Procureurs des requérants

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

Les mots croisés du "DEVOIR"

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT
1—Ancien gouverneur de Perse — En roc
2—Impersonnel — Oublier
3—Emplois
4—Jette des graines à dessein — En entier — Découpe une ville
5—Faire quelque chose d'utile
6—Infinitif inversé — Colère
7—Ses pistes sont très longues
8—Symbole du cuivre — Grecque — Diminution progressive
9—Trembler subitement
10—Fin de participe — Nous rendons
11—De bonne heure — En selle
12—Jeunes parentes — Epreuve

VERTICALEMENT
1—Action de retrancher
2—Qui précède
3—Camarade inversé — Agit en justice
4—Portions plus haut — Ancienne langue
5—Difficiles — Pronom
6—Homme de lettres — Voyelle doublée
7—Vernis — Prénom
8—Conjonction — Tranches fines

Solution de samedi
Horizontalement : —
1—RETOURNEMENT
2—ALERTE
3—VER VAPEUR
4—IMMATERIEL
5—TEINT — ER — AIR
6—ANNE — ETAIT
7—ITEM — PETRIES
8—LA — ICI — IRONS
9—LIME — POINTE
10—ERE — GONG — RU
11—EE — ETAU — UNES
12—FLAIR — EIRE

Verticalement : —
1—RAVITAILLEES
2—ELEMENTAIRE
3—TERMINIE — ME
4—OR — ANEMIE — EL
5—UT — TT — TA
6—REVE — EPI — GAI
7—ARETE — POUR
8—EXPIRATION
9—EE — IRRIGUE
10—EMULATION — NI
11—ENTRER
12—TU — CRASSEUSE

AVIS
AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

AVIS est par les présentes donné que GEORGES EASON, de la Cité de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une Loi autorisant le Bureau de la Province de Québec à l'admettre à la pratique du droit immédiatement, l'exemptant ainsi de certaines dispositions contenues dans la section 71 de la Loi du Barreau qui l'empêchait de pratiquer le droit avant 1965.

Montréal, P.Q., le 28 décembre 1962. HOWARD, CATE, OGILVY, BISHOP, COPE, PORTEOUS & HANSARD, Les Procureurs du Requérant

Deux autres journaux étudiants de langue française quittent la Presse universitaire canadienne

OTTAWA — Deux journaux étudiants de langue française, "La Rotonde", de l'université d'Ottawa, et "Le Carabin", de l'université de Montréal, ont annoncé leur retrait de la Presse universitaire canadienne; et leurs directeurs entreprendront des pourparlers dès ce soir au sujet de leur adhésion régulière à la Presse étudiante nationale.

La décision de "La Rotonde" et du "Carabin" de se retirer de la PUC a été rendue publique en fin de semaine, lors du congrès de trois jours de cet organisme, une agence de presse universitaire qui groupe 28 journaux d'un bout à l'autre du pays.

Les journaux des universités d'Ottawa et Laval étaient les deux seuls journaux de langue française qui restaient dans la PUC. Le "Quartier Latin", de l'université de Montréal, et le "Campus Estrien", de l'université de Sherbrooke, ont pris des décisions analogues l'an dernier.

Pour faire partie de la PUC, les journaux étudiants doivent verser annuellement plusieurs centaines de dollars, selon le tirage du journal. L'agence, en retour, leur fait parvenir des communiqués émanant de tous les milieux universitaires du pays, chaque semaine.

Les journaux de Montréal et Sherbrooke ont quitté la PUC l'an dernier parce qu'ils n'ont pu obtenir qu'on leur fasse parvenir des communiqués en langue française. De plus, les communiqués en langue anglaise n'étaient que très rarement utilisés, parce qu'ils ne semblaient pas intéresser les étudiants, d'une part, et parce que d'autre part, les journaux étudiants de langue française sont beaucoup plus friands de documentaires et de commentaires que de nouvelles.

M. Claude Archambault, directeur du "Carabin", a fait valoir ce dernier point en fin de semaine dans la capitale. La décision de "La Rotonde" et du "Carabin" de quitter la PUC a été prise malgré la suggestion avancée plus tôt au congrès par le président de l'organisme, M. Roger McCa-

fee, de diminuer les frais d'abonnement des journaux français à la PUC, étant donné que l'agence n'était pas en mesure de les alimenter convenablement.

Hier soir, le directeur du "Quartier Latin", de l'université de Montréal, M. Jacques Girard, a fait savoir à Montréal qu'il rencontrera aujourd'hui les représentants des journaux d'Ottawa et de Sherbrooke afin de discuter de leur adhésion formelle à la Presse étudiante nationale (anciennement Les Escholiers griffonneurs). Présentement, ces deux journaux ne bénéficient que du statut de membres spéciaux au sein de la PEN.

La Presse étudiante nationale groupe plus de 70 journaux étudiants exclusivement de langue française, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec. La PEN n'est pas une

agence de presse, mais elle tend à unir les responsables de journaux étudiants français des niveaux secondaire et universitaire de divers milieux et leur propose certains objectifs communs.

La Presse universitaire canadienne de son côté ne groupe plus présentement que des journaux universitaires de langue anglaise. Elle est régie par la Fédération nationale des étudiants des universités canadiennes, qui est en voie de réorganiser ses structures dans le sens d'une reconnaissance effective de deux cultures.

Présentement, les étudiants de langue française sont minoritaires dans cet organisme, non seulement au pays, mais même au Québec, à cause du plus grand nombre d'institutions de langue anglaise qui en font partie.

La grève des journaux de New-York coûte \$600,000 par semaine aux ouvriers des papeteries du Québec

QUEBEC — Le Conseil des producteurs de pâte à papier du Québec a fait savoir en fin de semaine que la grève des typographes de New-York et des journalistes de Cleveland entraîne des pertes hebdomadaires de \$600,000 pour les travailleurs de la province. On sait que plusieurs papeteries du Québec exportent en grande quantité du papier-journal aux quotidiens de New-York, paralysés depuis 23 jours.

M. Paul Lachance, directeur général du Conseil, a précisé que les exportations hebdomadaires de papier-journal du Québec vers New-York et Cleveland atteignent environ 10,000 tonnes, soit 18 pour cent de la production totale des papeteries intéressées.

Pour 1963, a-t-il ajouté, le programme de coupe de bois destiné à la fabrication du papier-journal sera réduit d'environ 11,000 cordes par semaine de grève.

"Ces grèves, a-t-il dit, ont déjà contraint les papeteries

du Québec à réduire la production de 30,000 tonnes; elles ont coûté environ \$2,000,000 en salaires dans cette industrie et entraîné une réduction de coupe de bois de 33,000 cordes".

M. Lachance a exprimé l'espoir que ces deux grèves seront prochainement réglées, de sorte que les prévisions encourageantes pour 1963 ne seront pas trop compromises. Il craint que certains des quotidiens visés par la grève ne parviennent pas à se relever de l'épreuve.

Les répercussions de cette grève-ci indiquent, a-t-il conclu, l'état de dépendance du Québec à l'égard des marchés étrangers.

Environ 93 pour cent de la production de papier-journal du Québec est destinée à l'exportation.

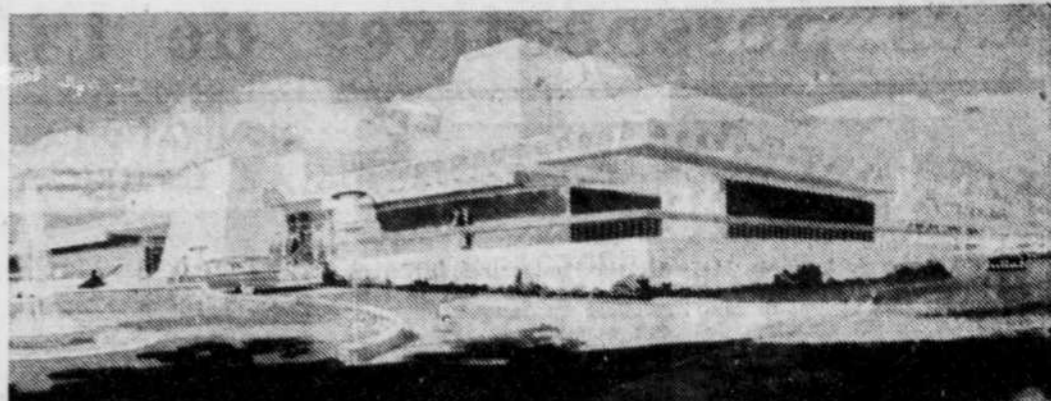
Rencontre des ministres de Tokyo et du Canada, le 11

TOKYO — Le Comité économique ministériel nippo-canadien tiendra sa première séance à Tokyo les 11 et 12 janvier en vue de promouvoir les relations commerciales entre les deux pays. La chose a été annoncée par le ministre japonais.

Le comité a été formé par le premier ministre Hayato Ikeda et le premier ministre Lofsenbaker en juin dernier lorsque M. Ikeda a visité le Canada pour y discuter développement économique et expansion commerciale.

Le ministre a déclaré que les ministres canadiens de la justice et des pêcheries, MM. Fleming et MacLean, et les ministres japonais des affaires extérieures et des finances, MM. Ohira et Tanaka, de même que d'autres représentants japonais participeront à la rencontre au ministère des affaires étrangères.

On prévoit que le Japon demandera au Canada d'atténuer les restrictions à l'importation qu'il a imposées à des produits japonais comme les textiles, les ustensiles d'acier inoxydable, les radios transistors et autres articles.



Un nouvel hôtel sera construit près de l'aéroport international

Un nouvel hôtel, comparable aux meilleurs établissements européens, accueillera les voyageurs, près de l'aéroport de Dorval, en avril prochain. Il sera construit au coût de \$2,000,000. La première section, 110 chambres, sera bientôt achevée; il y aura 350 éventuellement.

Le grand Motor Hôtel s'élève sur un terrain de 400,000 pieds carrés, chemin de la côte de Liesse, près de la Montée de

Liesse. La société L.D. et H. Schreiber Ltée, constructeurs, en est le propriétaire. Les architectes montrealais Bob Meyers et Alex Girvans ont établi les plans du nouvel hôtel.

Une salle de banquet de 300 convives; une salle à manger principale où la cuisine et le service seront français; un restaurant spécialisé dans les fruits de mer, un bar, une piscine de dimensions olympi-

ques et un "cabana club" sont au nombre des caractéristiques les plus marquantes du nouvel hôtel; la décoration s'inspirera de l'époque Louis XIV.

M. David Schreiber, secrétaire de la société L.D. et H. Schreiber, a souligné que d'autres projets de construction d'hôtels du même type, par cette entreprise sont à l'étude. Ils seront loués ou exploités selon un système de franchise.

Dix-neuf centres commerciaux de l'Est du Canada s'unissent

Le 2 janvier, l'Est du Canada assistera à l'inauguration d'un concept nouveau dans le domaine du commerce de détail. Dix-neuf centres commerciaux du grand Montréal, d'Ottawa, de Québec et de Chicoutimi seront groupés sous un seul étendard pour former une chaîne incorporée, portant le nom de "Centres d'achats Fiesta".

C'est la première fois en Amérique du Nord qu'un groupe considérable de centres commerciaux importants conjuguent leurs forces et leurs ressources pour fins d'expansion et de publicité.

C'est l'Ivanhoe Corporation de Montréal qui administre les Centres d'achats Fiesta. En annonçant ce nouveau développement, M. Léo Goldfarb, directeur général de Ivanhoe Corporation et aussi vice-président de Steinberg's Limited, a expliqué: "Le commerce de détail a subi une révolution complète, au cours des 10 dernières années. L'avènement des magasins à escompte et

les exigences du consommateur nécessitent une rénovation des points de vue et des systèmes, si nos centres d'achats veulent augmenter le volume de leurs ventes et rester à l'avant-garde."

L'un des principaux aspects du programme Fiesta, souligné par M. Goldfarb, consiste en campagnes de publicité lancées sur une haute échelle dans les principaux journaux quotidiens et les postes de ra-

dio, sur une base continue, durant l'année. M. Goldfarb a ajouté que "les Centres d'achats Fiesta" offriront à leurs clients pour plus de \$150,000 en prix, durant les douze prochains mois.

M. Goldfarb a conclu en disant: "Nous annoncerons au consommateur qu'il y a toujours du nouveau aux Centres d'achats Fiesta" et nous avons l'intention de tenir cette promesse".

Un 41e pèlerinage à pied du Jour de l'an à l'Oratoire

Pour la 41e année consécutive, il y aura dans la nuit du Jour de l'An le traditionnel pèlerinage à pied vers l'Oratoire Saint-Joseph. Le rassemblement se fera en face de l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, boulevard Saint-Laurent, près de l'avenue Lau-

rier. Le départ se fera à 3 heures du matin. Les pèlerins arriveront au sanctuaire vers 4h. 30 où ils seront accueillis par les Pères de Sainte-Croix. Il y aura prières, confessions et messe spéciale pour eux.

(Suite à la pag. 2)



Les vœux du major-général F.-J. Fleury

Le major-général F.-J. Fleury, officier général commandant la région militaire du Québec de l'Armée canadienne, a adressé ses vœux aux militaires, aux autorités civiles et religieuses et à toute la population du Québec, à l'occasion de l'année nouvelle. Voici la déclaration du major-général Fleury:

"Au seuil de cette nouvelle année, mes premières pensées vont naturellement aux membres de l'Armée que j'ai le privilège de commander dans la province de Québec ainsi qu'à leurs familles.

"Je suis très fier du travail qui a été accompli au cours de cette dernière année par les membres de l'Armée régulière et de la Milice de la région militaire du Québec. "Plusieurs de nos soldats sont en service à l'étranger avec le résultat que certains services sont séparés. Ces séparations sont pénibles à supporter et encore plus durant ce temps-ci de l'année, mais je suis certain que les parents et amis de nos soldats trouvent consolation et fierté dans le fait que ces hommes contribuent dans une mesure appréciable au maintien de la paix dans le monde.

"Les autorités civiles et religieuses ainsi que les autres services armés nous ont accordé une excellente coopération au cours de l'année qui vient de s'écouler. J'en suis reconnaissant et je souhaite ardemment que cette coopération soit maintenue.

"En tant qu'officier général commandant la région militaire du Québec et au nom de ceux qui servent sous mes ordres, c'est mon désir d'offrir aux autorités civiles et religieuses, à la Marine et à l'Aviation ainsi qu'à toute la population du Québec nos meilleurs vœux de santé, bonheur, prospérité et de paix dans la nouvelle année.

Règlement prochain de la grève des dockers américains

NEW YORK — Il semble que les pourparlers destinés à mettre fin à la grève des débardeurs américains de la côte est s'achèment vers un règlement du conflit.

M. Thomas Gleason, négociateur du syndicat des débardeurs, a révélé hier qu'il venait de faire de nouvelles propositions au secrétaire du travail, M. Wirtz.

Selon plusieurs observateurs, la grève pourrait prendre fin très prochainement. Elle dure depuis une semaine.

Le différend a éclaté à la suite du refus des débardeurs de voir réduire l'effectif des équipes au travail. L'Association des armateurs estime que l'importance de ces effectifs accroît singulièrement le coût de manutention. La question a été confiée pour étude à un comité spécial au sein duquel ne figurent pas les deux parties.

"Réflexion plutôt que sensation"

OTTAWA — Les éditeurs de journaux universitaires ont été invités samedi soir à orienter leur action du côté de la réflexion plutôt que du côté de la manchette à sensation.

M. R.H. Macdonald, rédacteur en chef du "Western Producer", un hebdomadaire agricole de Saskatoon, a déclaré au congrès annuel de la Presse universitaire canadienne, que la sagesse commence là où il y a maturité et que ceux qui ont la responsabilité de publier un journal devraient "réfléchir aux choses et approfondir les questions plutôt que de tenter de devenir des chefs de file".

Selon M. Macdonald, ces derniers devraient s'en tenir à certaines limites et éviter d'exploiter un sujet pour le simple plaisir de l'exploiter.

La presse exerce "un pouvoir plutôt draconien", a-t-il dit, et il existe plusieurs personnes qui aimeraient mettre la main sur un journal étudiant. M. Macdonald était le dernier conférencier au congrès de trois jours de la Presse universitaire canadienne.

Exploration scientifique de Mars en 1966

PHILADELPHIE — Les Etats-Unis envisagent d'envoyer en 1966 sur Mars un certain nombre d'instruments scientifiques qui permettront de déterminer si la vie, même dans sa forme la plus élémentaire, existe sur cette planète. Soulignant que c'était là une des questions les plus importantes du siècle, un savant de l'agence spatiale américaine a déclaré que "peut-être Mars est stérile, mais nous travaillons sur le postulat qu'il existe là-bas une forme quelconque de vie, des microbes, par exemple".

Plusieurs appareils de contrôle sont en voie de construction et d'autres sont à l'étude. La nouvelle de cette "invasion d'explorateurs-robots" a été annoncée à l'issue d'une conférence de cinq jours de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

En cette
VEILLE DU PREMIER DE L'AN
avant de reprendre le volant



L'usage modéré d'un capiteux whisky est un des aspects agréables de l'art de bien vivre. Mais on ne peut pas se piquer de bien savoir vivre, si l'on ne sait pas formuler un "refus élégant".

Ceci est particulièrement vrai lorsque, après une agréable réception du Jour de l'An, vous vous apprêtez à reprendre le volant et que quelqu'un vous offre une consommation.

Formulez un refus élégant en disant: "Je prendrais bien encore quelque chose, ... une bonne tasse de café, par exemple?"



LA MAISON SEAGRAM

L'HOMME QUI PENSE À DEMAIN... PRATIQUE LA MODÉRATION AUJOURD'HUI



Le centre de l'Ouïe de Notre-Dame

Tout dernièrement, le Comité féminin de l'Association des pharmaciens détaillants de Montréal visitait le Centre de l'Ouïe et de la Parole de l'Hôpital Notre-Dame.

Le docteur Fernand Montreuil, chef du Service d'oto-rhino-laryngologie de l'Hôpital Notre-Dame et directeur du centre, avait préparé pour la circonstance un programme détaillé des activités qui se sont déroulées, chaque jour: examens, consultations et discussions en équipe, éducation et réhabilitation par groupe, etc. Il sou-

ligna l'importance du dépistage précoce de la surdité de l'enfance pour expliquer les résultats très encourageants qui ont été obtenus.

Madame Hervé Labelle, présidente du Comité féminin de l'A.P.D.M., profita de l'occasion pour remettre au docteur Montreuil un cheque qui devra servir à défrayer le coût de prothèses auditives pour les enfants indigents.

Le docteur Paul Bourgeois, directeur général de l'Hôpital, en transmettant ses remerciements à la présidente et aux membres

du Comité pour leur générosité, a souligné l'intérêt qui se manifeste de plus en plus dans tous les secteurs de la communauté pour aider les moins fortunés.

Sur la photo: de gauche à droite: Mme Hervé Labelle, présidente, le docteur Fernand Montreuil, F.R.C.S. (C) F.A.C.S., directeur du Centre de l'Ouïe et de la Parole de l'Hôpital Notre-Dame et Mlle Yvonne Comeau, travailleuse sociale professionnelle spécialement attachée au Centre.

Les perspectives de l'industrie chimique pour 1963 au Canada

Selon M. H.H. Lank, président de Du Pont of Canada Limited

Les perspectives

Les ventes de produits chimiques et de produits connexes ont été d'environ 10 pour cent plus élevées en 1962 que l'année précédente. On aurait pu raisonnablement s'attendre à une augmentation un peu plus marquée, étant donné la forte croissance sous-jacente de la demande pour les produits chimiques et l'amélioration considérable de la situation générale des affaires. Si les ventes ne se sont pas accrues davantage, c'est qu'il est de plus en plus difficile aux producteurs canadiens de gagner du terrain sur les marchés extérieurs. L'expansion de l'industrie chimique à l'étranger entraîne une diminution des exportations canadiennes, et elle s'accroît vraisemblablement encore au cours des prochaines années.

Les ventes de la plupart des produits chimiques industriels ont augmenté au cours de l'année. La demande des fibres synthétiques et autres produits destinés au grand public a été particulièrement élevée, mais une certaine accumulation de stocks vers la fin de l'année fait songer à la possibilité d'un freinage au cours de l'année prochaine.

Les plastiques, un des secteurs de l'industrie qui progressent le plus rapidement, ont fait encore un grand pas, mais la progression de 1962 a été inférieure à celle des années antérieures parce que des approvisionnements excédentaires ont concurrencé les importations dans le monde entier. Pour la plupart des autres produits, la croissance des marchés a abaissé la capacité excédentaire de production que le Canada possédait il y a quelques années à un niveau plus normal.

En 1963, l'industrie chimique canadienne profitera du degré élevé d'activité générale des affaires qui semble devoir se maintenir au moins pendant la première moitié de l'année. On ne saurait évidemment prédire combien de temps l'industrie continuera d'être stimulée par les surcharges et la dépréciation du dollar qui ont été des facteurs importants du haut niveau de la production et des ventes de l'industrie en 1962. Mais si notre situation actuelle vis-à-vis des producteurs concurrents de l'étranger est maintenue par des surcharges ou d'autres mesures également efficaces, le taux de croissance de la production chimique observé en 1962 se maintiendra vraisemblablement pendant la plus grande partie de l'année prochaine.

L'éducation et l'économique

Commentés dans le dernier bulletin de la Banque Canadienne Nationale

L'augmentation extraordinaire de la fréquentation scolaire depuis la fin de la guerre est le résultat de plusieurs facteurs: hausse du taux de natalité, immigration, migration de nombreuses familles rurales, prolongation de la scolarité. Cette augmentation a entraîné un coût plus élevé de l'éducation à tous les niveaux.

Après avoir montré comment les trois échelons de gouvernement ont tenté de régler ce problème financier, le bulletin de décembre de la Banque Canadienne Nationale signale l'importance de l'éducation. Le capital humain est la première ressource d'un pays. A moins d'être développé, un pays ne peut exploiter efficacement ses richesses naturelles et assurer sa prospérité. Un philosophe français, M. Jean Lacroix, affirme que l'augmentation du capital matériel d'un pays risque d'être gaspillée dans une large mesure, s'il n'a pas pour le mettre en oeuvre des hommes ayant reçu une formation adéquate. Il est indispensable de fournir une main-d'oeuvre spécialisée et professionnelle à l'économie canadienne en constante évolution.

Même l'observateur le plus superficiel ne peut s'empêcher de constater l'importance considérable qu'attache à l'instruction des jeunes nations comme le Maroc ou l'Algérie. L'éducation et l'instruction deviendront toujours plus nécessaires à mesure que les étudiants entreront en concurrence pour l'obtention d'emplois dans une économie qui devient de plus en plus technologique. Il ne faut pas oublier qu'il y a toujours de la place au sommet alors que le bas de l'échelle est encombré. En fait, les deux tiers des élèves quittent l'école avant d'acquiescer la formation requise pour devenir un "ou blanc". Il n'est pas étonnant de constater que la plupart des chômeurs sont des personnes possédant peu d'instruction. On a relevé récemment que plus de 70 pour cent des sans-travail au Canada n'étaient pas allés plus loin que la 8^e année. Toutes les proportions gardées quant à la population, notre pays compte beaucoup moins d'ouvriers spécialisés et d'hommes de profession que les Etats-Unis, ou nous nous permettons cependant d'exporter des ingénieurs.

Le bulletin rappelle quelques conclusions tirées par le Comité sénatorial de la main-d'oeuvre et de l'emploi en 1961 et par la Conférence canadienne sur l'éducation en 1962. Si nous voulons réduire le chômage au niveau considéré comme normal de 3 pour cent, il faut sans délai prendre des mesures correctives afin de préparer le passage de notre économie des méthodes actuelles de la production à la révolution technologique. Des programmes devront être établis en vue de créer un

À noter...

La liquidité de la Société centrale d'hypothèque et d'immobilier, société garantie par le gouvernement, sera grandement améliorée par la décision du gouvernement de lui permettre de consentir, en tant que "prêteur de dernier ressort" des prêts à court terme garantis par ces hypothèques. Ceci découle du fait que, selon la Loi des banques, les banques à chartre ne peuvent accepter ces hypothèques comme garanties pour des prêts.

Dans une semaine comme aujourd'hui le canton de Burford, en Ontario, demandera des soumissions pour une émission de \$337,634 d'obligations, à 5 1/2%, non rachetables par anticipation.

Des soumissions seront reçues le jeudi 3 janvier 1963 pour \$135,000,000, en bons du Trésor du gouvernement du Canada, datés et émis le 4 janvier 1963. Sur ce montant \$105,000,000, seront des bons à 91 jours et \$30,000,000, seront des bons à 182 jours. \$135,000,000, de bons du Trésor en cours attendront leur échéance le 4 janvier 1963.

Dividendes

Ontario Paper Company, actions ordinaires, 25 cents, le 1^{er} février, enregistrement le 31 décembre.

Union Acceptance Corp. Ltd., actions premières privilégiées, 78 1/8 cents, le 1^{er} février, enregistrement le 15 janvier.

Mines Hors-Listes

| G. E. LESLIE & CO. Membres | | Montreal Stock Exchange | | Canadian Stock Exchange | |
|----------------------------|----------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------|------------|
| Offre Dem. | Offre Dem. | Offre Dem. | Offre Dem. | Offre Dem. | Offre Dem. |
| Alab. 5 | Ginco (old) ... 32 | 40 1/2 | North Ex. 52 | 9 | |
| Aconic 4 | Gr. Nth Dv ... 32 | 40 1/2 | Norfolk ... 2 | 4 | |
| Acon. VTC ... 4 | Hucamp ... 45 | 55 | Oklend ... 2 | 4 | |
| Anal. Mng. ... 10 | Hull Iron ... 30 | 35 | Olympic ... 5 | 8 | |
| Amer. Chib. ... 5 | Imp. Min ... 1 | 3 | Pascall ... 18 | 21 | |
| Aqua ... 50 | Independent ... 4 | 2 | Pine Pt ... 11 | 11 1/2 | |
| Ass. Devp. ... 9 | Kernac ... 2 | 2 | Quedon ... 3 | 5 | |
| Atlas Chib. ... 1 | Kukatush ... 3 1/2 | 4 | Seaway ... 3 | 5 | |
| Bald Min ... 3 | Lun Echo ... 17 | 18 | St. Jude ... 4 | 9 | |
| Basp Holdg. ... 15 | Lake Chib. ... 10 | 10 | St. John ... 5 | 5 | |
| Black Hawk ... 20 | Leroy ... 30 | 40 | St. Lawrence ... 4 | 7 | |
| Burnt Hill ... 14 | Main Chib. ... 20 | 20 | Spring Pt ... 2 | 4 | |
| Briscon ... 7 | Martin Bird ... 3 | 5 | Starlight ... 1 1/2 | 1 1/2 | |
| Cuvier ... 5 | M. Miller Cp ... 10 | 13 | Sulliva ... 2 1/2 | 3 1/2 | |
| Dauphin ... 5 | N. Ass Dv ... 105 | 115 | Tarpoint ... 2 | 4 | |
| E. Ventures ... 28 | N. Glenora ... 1 1/2 | 2 | Vainmont ... 1 | 1 | |
| Garney ... 24 | New Lorie ... 4 | 6 | Young Dave ... 13 | 15 | |
| Galloway ... 41 | Natl. Mal ... 10 | 13 | Wm. Leys ... 1 | 3 | |
| Gibson ... 2 | Nipron ... 6 | 8 | | | |

NOMINATION CHEZ MONTEL INC. ET ELECTRICAL MFG. CO. LTD.



RENÉ PARÉ, AVOCAT, PAUL-D. NORMANDEAU, ING. P.

M. Claude Rousseau a le plaisir d'annoncer la nomination de MM. RENÉ PARÉ, AVOCAT et P.-D. NORMANDEAU, ING. P., comme directeur de MONTEL INC. et ELECTRICAL MFG. CO. LTD. de MONTMAGNY, fabricants d'appareillage électrique de distribution et de bibliothèques métalliques.

M. RENÉ PARÉ, est président de la SOCIÉTÉ DES ARTISANS, DU CONSEIL D'ORIENTATION ÉCONOMIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT, PLACEMENTS COLLECTIFS INC. de l'IMPRIMERIE POPULAIRE, L.T.E.E., administrateur à la compagnie D'ASSURANCE GÉNÉRALE CANADIENNE MERCANTILE. Il a été président du CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC DE 1948 à 1955, président-fondateur, en 1944, de l'UNION DES MUTUELLES-VIE, président (1949-50) de la CANADIAN FRATERNAL ASSOCIATION, président du CLUB RICHELIEU-MONTREAL (1957), président (1958-59) de la CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, président de la GRANDE MISSION DE MONTREAL 1960, président (1960-61) de la CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL.

M. NORMANDEAU, est directeur général de A. BELANGER L.T.E.E. de MONTMAGNY, administrateur de la CORPORATION D'EXPANSION FINANCIÈRE de la compagnie D'ASSURANCE-VIE DU ST-LAURENT, de HENRI VALLIÈRES, LEE, II a été président général de l'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES INDUSTRIELS.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 26 décembre 1962

| Prix des oeufs | | A | | B | | C | |
|--------------------------|----|-----|--------|--------|----|----|----|
| Ex-Gr | Gr | Moy | Petits | Peewee | 8 | 21 | 17 |
| AUX PRODUCTEURS | | | | | | | |
| St-Félix de Valois | 40 | 25 | 21 | 8 | 21 | 17 | |
| Trois-Rivières | 41 | 38 | 26 | 22 | 25 | 20 | |
| Sherbrooke | 41 | 38 | 32 | 26 | 12 | 26 | 21 |
| AUX DÉTAILLANTS | | | | | | | |
| Montréal | 52 | 49 | 37 | 33 | | | |
| AUX CONSOMMATEURS | | | | | | | |
| Montréal | 59 | 57 | 47 | 41 | | | |
| | 65 | 61 | 49 | 45 | | | |
| Prix des oeufs sur place | 47 | 44 | 32 | 28 | 15 | 31 | 26 |

Prix des volailles

| VIVANTES NO 1 | | A | | B | | C | |
|------------------------------|------------------------------|-------|------|------|------|------|------|
| Produit | Prix | Prix | Prix | Prix | Prix | Prix | Prix |
| Poulets à griller et à frire | 21 | | | | | | |
| Poulets | 4 liv. et moins de 5 | 21 | | | | | |
| | 5 et moins de 6 1/2 | 22 | | | | | |
| | 6 1/2 et plus | 28 | | | | | |
| | moins de 5 livres | 11-12 | | | | | |
| | 5 et moins de 6 1/2 | 13-14 | | | | | |
| | 6 et plus | 22 | | | | | |
| Jeunes dindons | moins de 10 livres | 22 | | | | | |
| | 10 et moins de 20 | 27 | | | | | |
| | 20 et plus | 28 | | | | | |
| Dindons adultes | moins de 10 livres | 23 | | | | | |
| | 10 et plus | 29-30 | | | | | |
| Canards | | | | | | | |
| Oies | | | | | | | |
| ABATTUES AU PRODUCTEUR | | | | | | | |
| Poulets à griller et à frire | A | | | | | | |
| Poulets | 3 1/2 liv. et moins de 4 1/2 | 27 | | | | | |
| | 4 1/2 et moins de 6 | 29-30 | | | | | |
| | 6 et plus | 36 | | | | | |
| | moins de 4 1/2 livres | 14-16 | | | | | |
| | 4 1/2 et moins de 5 1/2 | 20-21 | | | | | |
| | 5 1/2 livres et plus | 28 | | | | | |
| Jeunes dindons | moins de 9 livres | 28 | | | | | |
| | 9 et moins de 18 | | | | | | |
| | 18 et plus | | | | | | |
| Dindons adultes | moins de 18 livres | | | | | | |
| | 18 et plus | | | | | | |
| Canards | | | | | | | |
| Oies | | | | | | | |

COMMENTAIRES SUR LE MARCHÉ

OEUFs — Il y eut une demande stable pour les oeufs au cours de la semaine dernière et les approvisionnements furent amplement suffisants. Cependant, les achats, pour la plupart, s'effectuèrent au jour le jour. Le prix des oeufs extra-gros et gros demeura inchangé, tandis que les moyens et les petits se vendirent meilleur marché.

VOILAILES — La demande pour les poulets de grill stable, mais la majorité des transactions de la semaine dernière fut pour les dindons en vue de la fête de Noël. Les poulets lourds se sont aussi très bien vendus. La demande pour les poulets lourds fut passable et les réceptions rares, mais les approvisionnements pour toute autre espèce de volaille furent suffisants.

NOE HENAUET
Surveillant régional

potins financiers

Les Bourses de Londres, N.Y., Montréal, Toronto et Paris étaient fermées comme de coutume en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg. Ces mêmes places ouvriront leurs portes aujourd'hui, mais les tiendront fermées demain, à l'occasion du Jour de l'An.

Comme la moyenne des industriels de DJ a monté de 0.87 point durant la dernière séance de la semaine écoulée, il se pourrait bien que le ralliement traditionnel de fin d'année persiste aujourd'hui, mais il ne serait guère de nature à susciter l'enthousiasme des spéculateurs américains; ce qui refroidirait celui des Canadiens.

Selon le dernier bulletin de Crédit Suisse (Canada) Limited, les services publics maintiennent, présentement, une vie tout à fait à part à la bourse et ils sont soumis aux rumeurs et aux prévisions des prix qui seront accordés lors de la nationalisation des compagnies hydro-électriques de la province de Québec. Quant à B. C. Power, ses titres reflètent la rumeur voulant que le prix définitif qui sera versé en compensation par le gouvernement de la C.B., soit révisé. En viendra-t-il à dépasser de beaucoup les \$38 offerts?

O'Brien Gold Mines a enregistré une perte nette de \$35,532 au cours de l'exercice financier clos le 30 septembre 1962.

C'est le 15 janvier que la fusion projetée entre Gridoil Freehold Lease Ltd et Noran Oils Ltd se matérialisera.

Stone & Webster Canada Limited a annoncé l'élargissement de ses services à l'industrie canadienne grâce à l'incorporation de Stone & Webster Constructors Limited. M. Glen H. Curtiss en est le président et M. F. Walton Maund le vice-président et gérant général. Stone & Webster Canada Limited, qui a été incorporé en 1950, a un service technique à Toronto, et a conçu et construit des usines dans diverses régions du Canada pour de nombreuses industries. La nouvelle compagnie complètera les services spécialisés de Stone & Webster dans notre pays.

5,000,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, de Mistango River Mines Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière le 7 janvier 1963. Sur ce total, il y a en 1,500,000 émises et en circulation. Leur symbole sur le téléscripteur sera MoR.

L'industrie canadienne des appareils électriques s'attend à ce que les affaires soient meilleures en 1963, selon ce qui ressort du message annuel de son président. C'est la déclaration la plus optimiste depuis 1957.

L'Institut canadien d'immobilier vient de décerner à G.G. Gagnon, M. Sc.C. Adm. P., le titre de "Fellow" en immobilier à la suite de son succès obtenu aux examens sanction-

nés par l'université de Toronto. M. Gagnon était le seul candidat de langue française aux examens de 1962 et devient le sixième "Fellow" de langue française dans la province de Québec. Il agit comme consultant en placement immobilier avec l'une des compagnies les mieux connues de Montréal, Westmount Realities Co., établie depuis 1910. Nos félicitations à M. G. Gagnon.

La production canadienne de pâte de bois en novembre a atteint 1,052,208 tonnes; ce qui porte son total pour les 11 premiers mois de l'année à 10,957,792 tonnes contre 10,676,394 tonnes durant la même période en 1961, selon ce qui ressort du bulletin de la Canadian Pulp and Paper Association, rendue publique ces jours-ci.

O'Brien Gold Mines a enregistré une perte nette de \$35,532 au cours de l'exercice financier clos le 30 septembre 1962.

C'est le 15 janvier que la fusion projetée entre Gridoil Freehold Lease Ltd et Noran Oils Ltd se matérialisera.

Stone & Webster Canada Limited a annoncé l'élargissement de ses services à l'industrie canadienne grâce à l'incorporation de Stone & Webster Constructors Limited. M. Glen H. Curtiss en est le président et M. F. Walton Maund le vice-président et gérant général. Stone & Webster Canada Limited, qui a été incorporé en 1950, a un service technique à Toronto, et a conçu et construit des usines dans diverses régions du Canada pour de nombreuses industries. La nouvelle compagnie complètera les services spécialisés de Stone & Webster dans notre pays.

5,000,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, de Mistango River Mines Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière le 7 janvier 1963. Sur ce total, il y a en 1,500,000 émises et en circulation. Leur symbole sur le téléscripteur sera MoR.

L'industrie canadienne des appareils électriques s'attend à ce que les affaires soient meilleures en 1963, selon ce qui ressort du message annuel de son président. C'est la déclaration la plus optimiste depuis 1957.

L'Institut canadien d'immobilier vient de décerner à G.G. Gagnon, M. Sc.C. Adm. P., le titre de "Fellow" en immobilier à la suite de son succès obtenu aux examens sanction-

nés par l'université de Toronto. M. Gagnon était le seul candidat de langue française aux examens de 1962 et devient le sixième "Fellow" de langue française dans la province de Québec. Il agit comme consultant en placement immobilier avec l'une des compagnies les mieux connues de Montréal, Westmount Realities Co., établie depuis 1910. Nos félicitations à M. G. Gagnon.

La production canadienne de pâte de bois en novembre a atteint 1,052,208 tonnes; ce qui porte son total pour les 11 premiers mois de l'année à 10,957,792 tonnes contre 10,676,394 tonnes durant la même période en 1961, selon ce qui ressort du bulletin de la Canadian Pulp and Paper Association, rendue publique ces jours-ci.

O'Brien Gold Mines a enregistré une perte nette de \$35,532 au cours de l'exercice financier clos le 30 septembre 1962.

C'est le 15 janvier que la fusion projetée entre Gridoil Freehold Lease Ltd et Noran Oils Ltd se matérialisera.

Stone & Webster Canada Limited a annoncé l'élargissement de ses services à l'industrie canadienne grâce à l'incorporation de Stone & Webster Constructors Limited. M. Glen H. Curtiss en est le président et M. F. Walton Maund le vice-président et gérant général. Stone & Webster Canada Limited, qui a été incorporé en 1950, a un service technique à Toronto, et a conçu et construit des usines dans diverses régions du Canada pour de nombreuses industries. La nouvelle compagnie complètera les services spécialisés de Stone & Webster dans notre pays.

5,000,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, de Mistango River Mines Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à l'ouverture de cette dernière le 7 janvier 1963. Sur ce total, il y a en 1,500,000 émises et en circulation. Leur symbole sur le téléscripteur sera MoR.

L'industrie canadienne des appareils électriques s'attend à ce que les affaires soient meilleures en 1963, selon ce qui ressort du message annuel de son président. C'est la déclaration la plus optimiste depuis 1957.



Nouvelle inscription à la Bourse Canadienne. — Le 20 décembre 1962, 6,000,000 d'actions de la compagnie "Midpsa Industries Limited" ont été inscrites à la cote de la Bourse Canadienne. On les reconnaît sur le téléscripteur d'après le symbole "MD". On remarque sur la photo, de gauche à droite: Loney Nicol, administrateur et président de la compagnie, Eric W. Kierans, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, L. Brooks, représentant de la maison James Richardson & Sons, E.R. Suttie, administrateur et contrôleur de la compagnie

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Bonne et heureuse année au monde des investisseurs et des spéculateurs

La "réflation" internationale stimulerait l'économie mondiale

New Associated Developments Ltd

M. Paul Payette, président de New Associated Developments Ltd, dans le rapport annuel des actions actionnaires déclare en partie ce qui suit:

A 8 heures vendredi matin, le puits "New Associated Company Anticosti No. 1" avait atteint une profondeur de 458 pieds.

Un tuyautage d'acier avait été inséré et cimenté de la surface à 254 pieds, avec une valve de contrôle installée et fixée au haut du tuyau.

Le creusage se continue maintenant 24 heures par jour, sept jours par semaine et l'on s'attend à une pénétration moyenne de 60 pieds par jour.

Le puits doit être creusé à une profondeur totale de 4,000 pieds avec trois horizons intéressants à être pénétrés, dont le premier de 500 à 1,500 pieds.

Il y a quelques semaines, New Associated Developments a complété un relevé géologique de reconnaissance sur des sections importantes de l'île d'Anticosti.

Au delà de 90 miles de la rive nord et de 50 miles de rivages de plusieurs rivières furent parcourus, et à la majorité des endroits, la présence de corail, porteur de pétrole, fut constatée.

Tout événement d'intérêt au puits sera transmis promptement aux actionnaires.

Wm BAXTER
secrétaire-trésorier
Lachine, Qué.
27 décembre, 1962.

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — V.I. 4-2886

Exigez de votre courtier
un Fonds Mutuel canadien-français
FONDS MIXTE RADISSON R. I.
4 est, rue Notre-Dame
Montréal 1

PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2ème hypothèque (jusqu'à 10 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires
CREDIT M.-G. INC.
Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Québec
Victor 2-1788 Tél.: 527-4664

LA B.N.C.I.
BANQUE NATIONALE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
PARIS, FRANCE
offre aux Sociétés Industrielles et Commerciales Canadiennes les services de son Réseau de Sièges et de Filiales dans le monde entier.
Filiale au Canada
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE Ltée
500 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Qué
Adresse télégraphique: NACIAN
Toutes opérations de crédit
Dépôts à terme en dollars et autres devises
Ouverture de comptes en francs
Etudes de marchés (Europe, Afrique, Asie)
Opérations sur le marché financier de Paris
Chèques de voyage en francs français de la B.N.C.I.
Téléphone: 842-5891

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Devoir

Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en
ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**



BERNARD GEOFFRION

Il a réussi samedi soir son premier tour du chapeau plus que mérité.

Un Canadien transformé ne fait qu'une bouchée des Red Wings

● Tour du chapeau de Geoffrion ● Quatre aides de J.C. Tremblay ● Deux buts par Bill Hicke ● Plante devance Terry Sawchuk

Par Gérard GOSSELIN

Les Canadiens ont donné un beau cadeau du Jour de l'An à leurs amis en décrochant une victoire de 5-1, samedi soir, au Forum, contre les Red Wings de Détroit, devant 14,174 spectateurs. En vertu de ce gain, les joueurs de Toe Blake, qui, pour une fois, passeront le premier jour de l'année dans leur famille, se sont hissés sur un pied d'égalité, dans le classement, avec les Wings.

Ce fut probablement, à tous points de vue, la plus belle partie de la saison pour les vainqueurs et pour leurs amis. En plus de s'affirmer avec autorité sous tous les aspects, ils ont vu un des leurs, Bernard Geoffrion, réussir son premier tour du chapeau de la saison et le premier du club. C'était également le deuxième, dans tout le circuit Campbell. Andy Heberton, des Rangers, a réussi le premier.

Plante en avant

Jacques Plante, par ailleurs, est passé en tête, chez les gardiens de buts, dans la course au trophée Vézina. Plante qui, il n'y a pas si longtemps était loin en arrière, possède maintenant une avance de quatre buts sur son plus proche rival, nul autre que Terry Sawchuk. Ce dernier a essuyé un barrage de 51 lancers au cours de la partie.

Un autre joueur qui s'est particulièrement mis en vedette est le jeune joueur de défense Jean-Claude Tremblay, qui a participé aux quatre premiers buts de son club. Par ailleurs, Bill Hicke a fourni une de ses meilleures performances, avec deux buts. Dans la dernière minute de jeu, un peu plus de précision lui eût donné à lui aussi un tour du chapeau. La présence de Red Berenson, rappelé de Hull, a paru donner des ailes au jeune Bill.

Tous les joueurs du Canadien ont patiné sans relâche, et leur meilleure défense totalementement réduite leurs adversaires à l'impuissance. La première période fut comme une espèce d'exercice pour ce qui allait se passer par la suite. Les joueurs de Toe Blake ont refoulé les Red Wings dans leur territoire, si bien que Jacques Plante n'eut que trois arrêts à effectuer. Sans tenir compte des quatre ou cinq sauvetages de Bill Gadsby et Marcel Pronovost, le gardien de buts Terry Sawchuk a vu le Canadien lancer 15 fois sur lui. Le trio Jean Béliveau, Bernard Geoffrion et Gilles Tremblay a pris un bon élan.

Hicke compte

C'est au début de la deuxième période que ça commence à barder. Après une belle descente de Marcel Pronovost et une couple d'essais par Norm Ullman et Doug Barkley, Bill Hicke a réussi un but de toute beauté, préparé savamment par Jean-Claude Tremblay et Henri Richard. Parvenu à la ligne bleue des Wings

Tricolore reprend le haut du pavé.

Le 14e de Geoffrion

Après une veine sortie de Noël Ullman, Sawchuk est vigilant contre Jean Béliveau mais pendant que le Canadien bourdonne autour de lui, Jean-Claude Tremblay passe la rondelle à Geoffrion. Bernard décoche un de ses plus terribles lancers. Sawchuk est ébranlé par le choc, car il a amorti la rondelle, mais sous la force du coup, les jambières ont cédé et la rondelle a pénétré dans le fond de la cage de Détroit.

A part quelques élans vite réprimés, les Red Wings en ont plein les bras avec la défensive-avant du Canadien qui ne garde pas la rondelle et se la passe sans fin jusque dans la zone des Wings. A la suite d'une mêlée au cours de laquelle Sawchuk ne sait plus où donner la tête, Geoffrion complète une stratégie de Jean Béliveau et Jean-Claude Tremblay, pour compter son 15ème but de la saison et son deuxième de la soirée. C'était la troisième assistance de Jean-G. Tremblay.

Terry Sawchuk continue toutefois à briller, contre Dickie Moore et Jean Gauthier. Il cède finalement à la pression quand Hicke le déjoue avec son cinquième but de la saison, encore avec l'aide de J.-C. Tremblay et Henri Richard.

La période prend fin pendant une punition à Lou Fontinato qui avait attaqué Howie Young, mais Plante et ses coéquipiers tiennent le coup devant les velléités des visiteurs. Cette fois encore le Canadien avait tiré 15 fois contre Sawchuk, dans cette période.

Tour du chapeau

A la troisième, Jacques Plante arrête deux assauts de Doug Barkley et de Marcel Pronovost, mais Bernard Geoffrion réussit à passer la rondelle à Hicke qui marque le premier but de la soirée.

Shawinigan gagne

ST-HYACINTHE. — Jacques Chiasson et Guy MacDuff ont compté deux buts chacun en conduisant les Cataractes de Shawinigan à un triomphe de 4-1 sur les Rangers de St-Hyacinthe dans la LJP hier.

Jacques Clavet évite le blanchissage aux locaux au tout début de la deuxième période.



JEAN-CLAUDE TREMBLAY

Il a connu samedi soir son moment de gloire alors qu'il a récolté quatre assistances.

| | | | |
|-------------------|----------|--------------------|----------|
| Pittsburgh | 4 | Springfield | 9 |
| Buffalo | 2 | Rochester | 2 |

| SOMMAIRE | | SOMMAIRE | |
|--|-------|--|-------|
| Première période | | Première période | |
| 1—Buffalo: McKenzie | 7:55 | 1—Springfield: Sweeney | 3:59 |
| 2—Pittsburgh: Dillabough | 10:00 | 2—Springfield: Cline | 8:10 |
| Punitions: Harris 14:32, Cushman 17:15 | | 3—Rochester: Macmillan | 19:11 |
| Deuxième période | | Deuxième période | |
| 3—Pittsburgh: Ménard | 8:10 | 4—Springfield: J. Anderson | 12:23 |
| Punitions: Kachur 5:12, Odrowski 9:35 et 19:26, Van Impe 13:30 | | 5—Springfield: Boyer | 15:31 |
| Troisième période | | Troisième période | |
| 4—Buffalo: Erickson | 8:51 | 6—Rochester: Urbacio | 16:38 |
| Punitions: (Barry et Brian Cullen) 8:51 | | 7—Springfield: Sweeney | 18:45 |
| 5—Pittsburgh: Stasiuk | 19:25 | 8—Springfield: Olson | 19:09 |
| 6—Pittsburgh: Stasiuk | 19:57 | Punitions: McNamara (servi par Keenan) et Coré 15:53 | |
| ARRÊTS: DE'GRYD' 12 19 16-47, BARKLEY 10 9 7-26 | | Troisième période | |
| Assistance: 5,794 | | 9—Springfield: Kilrea | 15:18 |
| | | 10—Springfield: J. Anderson | 15:27 |
| | | 11—Springfield: Cline | 16:37 |
| | | Punitions: Amadio 6:32 | |
| | | ARRÊTS: WOOD 12 11 4-27, McNAMARA 8 14 7-26 | |
| | | Assistance: 4,197 | |

| | | | |
|------------------|----------|----------------|----------|
| Cleveland | 5 | Québec | 3 |
| Baltimore | 1 | Hershey | 3 |

| SOMMAIRE | | SOMMAIRE | |
|---|-------|--|-------|
| Première période | | Première période | |
| 1—Cleveland: Hilla | 5:35 | 1—Québec: Gray | 3:57 |
| Punitions: Ronson et Orlow 7:54, Mattiussi 10:22, Rupp 15:15 | | 2—Hershey: Marshall | 5:40 |
| Deuxième période | | Deuxième période | |
| 2—Cleveland: Van Impe | 15:33 | 3—Hershey: Marshall | 7:56 |
| Punition: Keller 8:07 | | 4—Hershey: Melsner | 15:33 |
| Troisième période | | Troisième période | |
| 3—Baltimore: McGregor | 4:50 | 5—Hershey: Gray | 5:36 |
| 4—Cleveland: Mikol | 5:28 | 6—Hershey: Gray | 7:56 |
| 5—Cleveland: Van Impe | 7:10 | ARRÊTS: BARKLEY 10 13 10-33, HILL 9 16 10-35 | |
| 6—Cleveland: Van Impe | 11:41 | Assistance: 4,254 | |
| (Needham, Ferguson) 11:41 | | | |
| Punitions: Glover et Guidolin 13:43, Balon et Boddy (maj) 12:01 | | | |
| ARRÊTS: PAILE 9 16 10-35, BARKLEY 10 13 10-33 | | | |
| Assistance: 4,254 | | | |

Nouvelles en abrégé

CHICAGO. — Elmer Vasko, des Black Hawks de Chicago, sera absent pendant au moins deux semaines à cause d'une légère fracture à la cheville gauche. Il a évolué pendant quatre parties avec sa blessure malgré une violente douleur.

CLEVELAND. — Les Barons de Cleveland, de la LAH, ont annoncé que Wayne Freitag, prêt par les Canadiens de Montréal, avait été envoyé au Omaha, de la LIH.

MOSCOW. — Valery Brumel, détenteur du record mondial du saut en hauteur, a été élu hier l'athlète soviétique de l'année pour la deuxième fois successive par les rédacteurs sportifs du pays.

APPLE VALLEY, Californie. — Don Ferraresse, lanceur de relève du St-Louis, a annoncé hier, sa retraite du baseball afin de se lancer en affaires.

MUSKEGON, Michigan. — Le champion mondial des boxeurs poids moyens Carlos Ortiz a reçu l'ultimatum de défendre son titre contre Kenney Lane d'ici le 1er avril ou bien l'abandonner.

LONDRES. — Le champion poids plume Howard Winstone a triomphé de l'Américain Teddy Rand hier alors que l'arbitre a mis fin au combat au troisième round d'un combat de huit reprises.

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimes et remorque gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

Souscription obligatoire!

MONTREAL PC — Donald MacDonald, archiviste de l'Association québécoise de hockey amateur, a déclaré hier que le nouveau droit d'inscription des joueurs mineurs était "une sorte de souscription obligatoire" à une nouvelle revue mensuelle publiée par l'Association canadienne de hockey amateur. Il a ajouté que les plaintes à ce sujet provenaient surtout des gouverneurs et organisateurs de districts et non des équipes elles-mêmes.

Les premiers ont manifesté leur mécontentement en raison du travail supplémentaire nécessaire par perception des droits et la correspondance impliquées. Tout en admettant la défection de certaines équipes en raison du droit d'inscription, MacDonald a nié, comme le prétendait un rapport antérieur, que la moitié des équipes mineures dans le Québec s'étaient retirées de l'ACHA.

Percy Jackson toujours actif

VANCOUVER. — Il y a 35 ans, Percy Jackson, âgé alors de 18 ans, arrivait au club de hockey de Frank Patrick avec son casque de baseball sur la tête et un grand sourire aux lèvres. Et cet homme, qui a été l'idole des amateurs de hockey de Vancouver, fait encore voler les éclats de glace au vieux Forum.

Percy était arrivé de Canmore, Alberta, par le truchement des Smoke Eaters de Trail. Le casque et son large sourire ont fait sa popularité. Les vieux de la vieille racontent qu'il était très habile dans les filets, mais avait une personnalité qui le faisait aimer de tous.

Percy a failli jouer pour les grandes ligues. Lorsqu'il est venu à Vancouver, déjà Mickey McKay, Frank Frederickson, Frank Boucher et d'autres avaient fait le saut dans les majeures.

Vendu à Boston "En fait, Frank Patrick avait tout organisé ça pour que le club de Vancouver soit vendu en bloc. Il devait former un deuxième club de la ligue Nationale de hockey à Chicago et nous aurions été les Shamrocks de Chicago.

St-Viateur Après les huit premières journées de la ligue de hockey Amicale St-Viateur Inc., le capitaine et populaire joueur de centre du Deschênes & Fils, Marcel Perras détient toujours la première position des compteurs. Il a compté 10 francs buts — participé à 17 autres buts — un total de 27 points. Ses plus proches rivaux sont dans l'ordre: Charley Galarneau de Montréal Forged avec 25, Roland Pouliot du A. Billet 24 et son coéquipier Roland Godin avec 23 points. Lionel Lalongé, vétérinaire joueur de centre du Montréal Forged, a fourni le plus d'assistances soit 18.

Voici la liste des compteurs:

| Nom | Buts | Assistances | Points |
|------------------------|------|-------------|--------|
| Perras, Deschênes | 10 | 17 | 27 |
| Galarneau, Mtl Forged | 10 | 15 | 25 |
| Pouliot, A. Billet | 7 | 17 | 24 |
| Godin, Deschênes | 10 | 13 | 23 |
| Lalonde, Mtl Forged | 18 | 5 | 23 |
| Rozon, Deschênes | 8 | 14 | 20 |
| Marrocco, O'Keefe | 10 | 8 | 18 |
| Maitte, A. Billet | 8 | 9 | 17 |
| Sensopio, A. Billet | 10 | 6 | 16 |
| Desjardins, Mtl Forged | 8 | 8 | 16 |

En 1962 Athlètes Canadiens à l'honneur

Les athlètes canadiens du sport amateur peuvent jeter un coup d'oeil sur l'année qui s'achève et déclarer sans ambages que l'argent n'achète ni les médailles d'or ni les titres mondiaux.

En effet malgré la période d'austérité récente qui a ébranlé les efforts du gouvernement dans son programme de ré-éducation physique à l'échelle nationale et de revitalisation du sport amateur, les athlètes Canadiens au sport amateur ont su l'illustrer dans les multiples sphères et récolter plus de leur part de médailles et titres mondiaux. Ils ont abondamment prouvé qu'ils appartenaient à la famille des champions.

Leurs brillantes performances aux endroits les plus éloignés de la terre ont été cette année leurs meilleures réussites depuis les beaux jours d'avant-guerre. Le tout a commencé au printemps dernier à Prague en Tchécoslovaquie et s'est terminé dans un dernier élan victorieux aux récents Jeux de l'Empire à Perth, Australie en novembre dernier.

A Prague, Don Jackson, d'Oshawa, Ont., a remporté le titre mondial du patinage de fantasia chez les hommes tandis que les frères et soeur Otto et Maria Jelinek s'approprièrent le titre des duos. Tous les juges s'accordèrent à dire à cette occasion que la performance de Maria et d'Otto avait été la plus brillante jamais vue de toute l'histoire du patinage de fantasia. Quelques mois plus tard un contingent de 72 athlètes Canadiens arrivait à Perth pour participer aux Jeux de l'Empire, les plus importants après les Olympiques et méritait 4 médailles d'or. Deux furent gagnées par Mary Stewart nageuse experte au 110 verges, style papillon, et Dick Pound qui dans le 110 verges, nage libre, stupéfia même les Australiens. La troisième fut donnée à Bruce Kidd en vertu de sa victoire dans la course de six milles tandis que la quatrième fut

gagnée par le boxeur poids légers Harold Mann de Prince George, C.B. Mais il y eut aussi quelques désappointements. Harry Jerome, co-détenteur des records du 100 verges et 100 mètres était considéré à juste titre comme un sûr gagnant de médailles d'or, mais une malencontreuse blessure à la cuisse au beau milieu de sa course du 100 verges le força à finir au dernier rang des six concurrents.

Il y eut ensuite la défaite des rameurs de l'université de la Colombie-Britannique, à Ste-Catherine, Ont., lors des épreuves préliminaires, ils avaient établi un record mondial en réussissant un temps de 5:30.7 sur le parcours de 2,000 mètres. Aux Jeux de l'Empire cependant ils ne purent atteindre la ronde finale.

D'autres athlètes brillèrent cependant Bobby Hull des Black Hawks de Chicago marqua 50 buts dans la ligue de hockey Nationale, égalant le record de Maurice Richard et de Boom Boom Geoffrion. George Dixon, du club de football les Alouettes fut proclamé le joueur de l'année au football canadien. Sue Hilton, 18 ans de London, Ont., est devenue la première golfeuse junior à remporter la même année les championnats junior et senior du pays. Au pays ici, dans des rencontres inter division, l'Ouest a rafflé pratiquement tous les honneurs, soit en gagnant les championnats au football, curling, lacrosse, ainsi qu'au ballon au panier, au hockey et remportant également les honneurs de plusieurs tournois de golf.

L'événement de l'année est certainement l'événement le plus bizarre de toute l'année au calendrier sportif que cette fameuse joute de la Coupe Grey entre les Blue Bombers de Winnipeg et les Tiger Cats de Hamilton. Les Blue Bombers de Winnipeg l'ont emporté pendant les Maple

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Vingt fois sur le métier...

remettez votre ouvrage. Polissez-le sans cesse et le repolissez" disait et écrivait autrefois un certain monsieur Boileau. C'est toujours demeuré vrai depuis ce temps-là comme c'était également vrai avant d'avoir été écrit... si l'on veut avoir quelque succès dans quelque domaine que ce soit. Vrai également dans le sport où l'athlète d'aujourd'hui est considéré comme une idole, une idole aux pieds d'argile cependant. Aujourd'hui les louanges qui vont parfois jusqu'à l'idolâtrie, demain les huées qui changent les vedettes de l'heure en d'illustres inconnus. Un bon exemple ici au hockey est le cas de Jean Béliveau qui a toujours été chez nous le prototype du joueur parfait. Depuis deux ans il a connu ce que le mot mauvaise fortune veut dire. La mauvaise fortune d'être blessé, la mauvaise fortune de ne pouvoir reprendre sa forme des meilleurs jours aussi rapidement qu'il l'aurait voulu. Et les loups de hurler que l'étoile du grand Jean a pâli considérablement; mais si les loups y regardaient de plus près ils verraient que... vingt fois sur le métier... Béliveau a remis son travail et qu'il "le repolisse sans cesse."

Ni pour or ni pour argent...

il ne peut, comme on dit dans le langage sportif, par le temps qui court acheter un but. Samedi soir travaillant d'arrache-pied et plus brillamment qu'il ne l'a fait depuis au moins deux saisons, il a tout essayé pour loger le disque derrière Terry Sawchuck des Red Wings de Détroit. Peine perdue! Depuis le mois de novembre la guigne s'acharne à lui comme si elle le reconnaissait pour son frère jumeau; ou le gardien de buts fait des miracles quand il l'affronte ou la malchance voit à ce que son lancer frappe le poteau des buts ou que l'arbitre siffle un hors-jeu au moment précis où il a une ouverture en or pour loger ce satané disque dans la cage. Le mieux qu'il peut faire depuis plus d'un mois, c'est de fabriquer des passes "d'architecte" à ses deux ailiers et de jouer les "seconds violons" du trio Geoffrion-Béliveau-Tremblay. On pourrait même dire qu'il joue en coulisse! Cependant il faut lui rendre justice qu'il ne relâche pas son effort d'une seconde. Vingt fois il revient à la charge, vingt fois il remet le tout sur le métier...

Bonne et heureuse année à tous les Jean Béliveau du Sport

En tant que capitaine de l'équipe il donne certainement l'exemple à suivre. Son effort pour épauler le succès de l'équipe, malgré la déveine qui le poursuit et nuit à sa popularité personnelle, est à imiter. Car si l'on veut absolument que les statistiques soient le barème absolu de la valeur, il ne faut pas toutefois oublier qu'il est en tête de liste — avant la partie de dimanche soir à New York — en ce qui a trait aux assistances obtenues et n'est à vrai dire qu'à dix points du meneur de la ligue. On dit souvent en plaisantant qu'avant d'aller mieux, il faut que ça aille un peu plus mal; je crois bien que les choses ne peuvent plus que s'améliorer en autant que sa production de buts est concernée: samedi soir il a atteint le "fond du baril" de la malchance! il a récolté (une fois de plus) des assistances à profusion, mais toujours pas de buts. J'en profite donc ici en fin d'année pour le proclamer l'athlète le plus malchanceux de l'année, mais aussi l'athlète le plus courageux et le plus digne d'être imité. On n'est grand que dans les petites choses: Béliveau l'est demeuré jusqu'à tous ces petits tracas.



PROGRESSIONS
AVEC JOHN EASTVELD.

Qu'est-ce que le contrat "Vente et Prêt-location" ?

Dans notre dernier article nous avons essayé de définir le "contrat à forfait" — comme moyen d'augmenter la capacité de production de votre plan. Il existe aussi un autre genre de contrat qui peut vous aider à financer votre coût d'expansion: le contrat "Vente & Prêt-location". Plusieurs entreprises industrielles et commerciales ont rayé la stagnation de leurs affaires et réalisé de nouveaux profits grâce à ce contrat.

Le terme "vente et prêt-location" définit bien le contrat. Supposons que vous êtes manufacturier et propriétaire de votre plan. Vous vendez votre plan à un rentier pour ensuite le louer à un taux que vous avez discuté au préalable avec l'acheteur. En ce faisant, vous réalisez un capital qui servira à votre expansion — sans pigner dans vos réserves en caisse ni emprunter.

Maintenant, supposons que votre décision est prise; le contrat "Vente & Prêt-Location" répond à vos besoins. Il vous reste à établir la valeur au marché de votre immeuble. Dès que vous et Eastveld — respectivement locataire et acheteur — avez décidé du prix d'achat de votre propriété, vous signez le contrat.

Sous ce contrat, vous continuez à occuper votre plan, tout comme lorsque vous étiez propriétaire. En plus, vous pouvez profiter de certains bénéfices que vous ne pouviez pas avoir auparavant. Ces bénéfices feront l'objet du prochain article de cette série.

Le plus gros bénéfice est bien évident: vous récupérez le capital "gagné". De plus, au lieu d'hypothéquer votre immeuble, vous récupérez probablement plus que la valeur au marché de la propriété. Le contrat "Vente & Prêt-location" a été le stimulant du progrès de stations de gazoline, de super-marchés, d'édifices à bureaux, de succursales de banques, de maisons-appartements, de plans de productions et de plusieurs autres. Il peut aussi vous être utile.

Vous aimeriez sans doute savoir d'une façon plus spécifique de quelle manière le contrat "Vente & Prêt-location" peut résoudre vos problèmes d'expansion? Veuillez écrire à Eastveld Industrial Realty Corporation, 3495 rue de la Montagne, Montréal, ou téléphoner à Victor 4-2521. On se fera un plaisir de vous renseigner.

C'est le troisième d'une série d'articles publiés dans le but d'aider les entreprises Canadiennes dans leur programme d'expansion.



EASTVELD
EASTVELD INDUSTRIAL REALTY CORP.
3495 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL

Canadien et Rangers font match nul, 4-4

Les Packers sont champions

NEW-YORK. — Les Packers de Green Bay ont conservé le championnat de la ligue Nationale de football hier au dépens des Giants de New-York qu'ils défaisaient au pointage de 16 à 7, leur faisant subir une deuxième échec consécutif. On se souvient que l'an dernier, les Packers avaient écarté les Giants au compte de 37 à 0. La partie cette année vit la défensive des deux camps prendre la vedette.

Par une température de 17 degrés Jerry Kramer et Jim Taylor des Packers ont uni leurs efforts pour marquer tous les points des leurs, le premier réussissant trois placements et le second le seul touché de la joute. Une foule de 64.892 spectateurs gelés jusqu'aux os fut témoin de cette lutte de géants, au stadium des Yankees.

Les Packers qui l'an passé s'étaient joués des Giants à volonté ont dû y mettre toute leur énergie cette année pour l'emporter; encore faut-il dire en plus qu'ils ont bénéficié de deux échappés coûteux des Giants.

Ces deux échappés des Giants furent captés par Ray Nitschke qui permit aux siens de marquer le touché de la joute réussi par Jim Taylor et aida aussi Jerry Kramer à marquer un de ses placements.

La recrue Jim Collier de l'Arkansas a permis aux Packers de s'inscrire au tableau du pointage alors qu'il s'est jeté sur le ballon dans la zone des touchés des Packers.

La fameuse attaque sur laquelle comptait les Giants pour remporter une victoire si chèrement désirée, la passe, n'a pu fonctionner à plein rendement du au mauvais traitement subi par le quart-arrière Y.A. Tittle de la part des plaqueurs implacables des Packers.

Jerry Kramer qui dut remplacer Paul Hornung comme botteur au beau milieu de la saison lorsque Hornung fut blessé au genou fut la vedette des Packers; il a réussi des placements de 26, 29 et 30 verges, le dernier de ces botstés étant réussi alors qu'il restait moins de deux minutes de jeu. Hornung qui était un débutant douteux a tout de même apporté sa contribution généreuse aux Packers.

En effet il court avec fougue l'après-midi durant et une de ses passes de 21 verges au flaqueur Boyd Dowler plaça Jim Taylor en position parfaite de compter son touché comme il ne lui restait plus que 7 verges à franchir. Jim Taylor, proclame le joueur de l'année, a également fait des gains importants au sol.

Au cours de cette joute àprement disputée, dans laquelle Willie Wood des Packers fut expulsé pour avoir rudoyé l'arbitre, a vu la défensive des deux équipes voler la vedette aux deux genres d'attaque différents des deux équipes. Les passes de Y.A. Tittle furent impuissantes contre la défensive des Packers et les attaques au sol furent souvent annulées par le héros de la brigade défensive des Giants, Robustelli. Il ne faut pas oublier non plus les spectaculaires recouvrements des échappés des Giants par Ray Nitschke. En effet, ce travail de Nitschke aux dépens de Phil King et de Sam Horner des Packers a valu 10 points aux Packers en plus d'énerver passablement le quart-arrière Y. A. Tittle.

La publicité sera soignée

Les administrateurs du Club aquatique du Lac-St-Jean Inc., l'organisme responsable de la traversée annuelle du lac St-Jean à la nage, prendront une décision finale, lors de leur réunion du 16 janvier prochain, quant au mémoire présenté par le président du Club Juvaqua, d'Alma, M. Jean-Claude Lindsay, qui suggérerait divers changements dans la formule de présentation de cette épreuve internationale de nage.

Rappelons que M. Lindsay, qui incidemment sera invité à assister à cette assemblée générale des membres du Club aquatique, proposait dans son mémoire un nouveau point de départ qui laisserait prévoir un marathon se déroulant le long du rivage entre St-Gédéon et Roberval.

Lors de la dernière réunion de l'exécutif, on a étudié le projet d'impression d'un dépliant publicitaire abondamment illustré et pouvant être distribué partout dans la province, dans le but de servir de guide aux touristes qui visitent la région du Lac-St-Jean durant la saison estivale. Ce dépliant donnera diverses informations sur cette importante épreuve que constitue la traversée du lac St-Jean à la nage.

Le responsable du comité des relations extérieures, M. Louis-Gaëtan Fortin, a annoncé à cette réunion que le Club intensifierait de nouveau la publicité qui entoure cette épreuve; ceci dans le but de faire connaître davantage cette région à l'extérieur. Pour ce faire des panneaux-réclame invitant la population à assister à cette compétition, seront situés à des endroits stratégiques le long de la route nationale, et on prévoit aussi l'impression d'affiches, entrevues, conférences de presse, communiqués, seront de cette campagne de publicité dont on attend de bons résultats.

Machen et son épouse, Charlotte, ont donné une réception, la veille de Noël, aux autres patients dans sa salle.

Un porte-parole de l'hôpital a révélé que Machen ne s'était plus attaqué aux assistants depuis les premiers jours de son internement.

On ignore quand il pourra quitter l'institution.



JACQUES PLANTE
Il a pris samedi soir la tête de liste dans la course aux honneurs pour le trophée Vézina. Vainqueur de ce trophée à six reprises il est sur la bonne voie pour répéter ses exploits des années passées.

Les Ice Follies avec D. Jackson en vedette

"Ice Follies", la célèbre revue sur glace qui aligne tous les ans plus de champions nationaux et régionaux que toute autre revue sur glace — et qui tiendra l'affiche du Forum du 3 au 12 février prochain — compte pour principale vedette cette année le fameux champion du monde Donald Jackson.

Le jeune Donald, âgé de 22 ans et natif d'Oshawa en Ontario, a remporté à trois reprises le championnat senior du Canada et le championnat de l'Amérique du Nord; il a aussi remporté une Médaille de Bronze aux Olympiades de 1960 à Squaw Valley et il a enfin capturé le titre mondial à Prague en mars dernier.

Les "Ice Follies" nous feront de plus lier connaissance avec Istvan Szenes, champion de Hongrie à quatre reprises et avec Dorothy Ann Nelson, championne du patinage pour Paires des Etats-Unis en 1962. Les autres grands champions et championnes de la troupe des frères Shipstad et d'Oscar Johnson sont entre autres la jolie rousse Ina Bauer, trois fois championne d'Allemagne; Donald et André Jacoby, champions danseurs sur patins des Etats-Unis et Richard Dwyer, récemment de retour des forces armées américaines qui enleva le championnat pour novices et le championnat junior des Etats-Unis et aussi les championnats jeunesse, novice, junior et senior de la Côte du Pacifique à l'âge de 14 ans, avant de devenir professionnel.

Les "Ice Follies", un spectacle fameux depuis plus d'un quart de siècle pour le talent toujours superbe de ses patineurs et patineuses dont les réputées "Ice Folliettes", son fameux ensemble de précision, compte une foule d'autres champions régionaux dont Lee Carroll et Jill Shipstad, de Californie; Jean Wrigley, de Montréal, championne de l'Est du Canada; Frank Carroll, champion de la Nouvelle-Angleterre; Judy Boner, d'Omanha; Mary Crowley, de San Francisco, Susan Dillabough, de Victoria, Isabel Hourston, de St. Catharines, Ontario, Bill Thomas, de Seattle, Nancy Scott, de Shaker Heights, Ohio et Nancy Roberts, de Tacoma, Washington.

Jouant sous la direction de leur nouvel instructeur Red Sullivan, les Rangers ont réussi hier soir à faire match nul au compte de 4 à 4 avec les Canadiens de Toe Blake. Ils ont dû céder cependant à l'arrière et c'est grâce à un but de Rod Gilbert aidé de Balon et Cahon à 17:16 qu'ils s'en sont tirés à aussi bon compte. Pour le Tricolore, Henri Richard avec deux buts fut sans contredit l'étoile des siens.

Les Rangers de New-York, avec un nouveau pilote à la roue, affrontent hier soir les Canadiens de Toe Blake tout orgueilleux de leur victoire de samedi sur les Red Wings de Détroit, au Madison Square Garden. Les Rangers, en cinquième place au classement étaient en effet dirigés hier par Red Sullivan qui a quitté le club il y a un an et demi mais qui est revenu remplacer Muzz Patrick général comme instructeur de son ancien club. Sullivan, ex-instructeur du Baltimore, a exigé du jeu plus rude de la part des Rangers.

Les Rangers ont ouvert le pointage dès le début des hostilités alors que Jean Ratelle a intercepté une passe et a relayé le disque à Balon qui n'a eu aucune difficulté à déjouer Plante surpris. Ils ne conservèrent pas leur avance longtemps cependant comme Ralph Backstrom à son tour déposait la rondelle derrière Worsley étendu, impuissant sur la glace. Rangers 1, Canadien 1.

Quelques minutes plus tard Bernard Geoffrion contournant Doug Harvey qui avait perdu son bâton en venant en collision avec Jean Béliveau et plantait le disque derrière Worsley pour donner l'avance au Canadien à 2 à 1. Henri Richard à son tour fit de Harvey son bouc émissaire en le contournant et en le déjouant. Il joua le gardien des Rangers pour porter le compte à 3 à 1. La période se termina avec un Worsley blessé à un poignet. On reporta les 23 secondes

qui restaient à jouer à la deuxième période.

Deuxième période
Pour ouvrir le feu à la seconde reprise Henri Richard lança d'une trentaine de pieds et Worsley n'y vit que du feu. Canadien 4, Rangers 1. Mais ce but sembla stimuler les Rangers qui avaient été jusque-là déplorables. Rod Gilbert déjoua Plante avec l'aide de Ratelle et Balon et finalement Rangers réduisit l'avance du Tricolore à 4 à 3 lorsque le meilleur compte du circuit Andy Bathgate enregistra un but pour un but pour les siens avec l'aide de Dean Prentice. Fin de la deuxième: Canadien 4, Rangers 3.

Troisième période
Les Rangers fouteillés par l'imminence d'une autre défaite ataquèrent à fond de train et jouèrent leur meilleur hockey de la saison... que pour venir se buter sur un Jacques Plante impassible qui tel un magicien écarta les lancers les plus dangereux de Bathgate, Prentice et Ratelle en succession. Rod Gilbert a marqué le dernier but des siens pour leur permettre de galérer le pointage à 4 à 4.

Quatrième période
Les Rangers fouteillés par l'imminence d'une autre défaite ataquèrent à fond de train et jouèrent leur meilleur hockey de la saison... que pour venir se buter sur un Jacques Plante impassible qui tel un magicien écarta les lancers les plus dangereux de Bathgate, Prentice et Ratelle en succession. Rod Gilbert a marqué le dernier but des siens pour leur permettre de galérer le pointage à 4 à 4.

Chicago 4 Boston 2

SOMMAIRE
Première période
1-Boston: Williams (12)
Mohn, Oliver
Punitions: Turner 4:33, Godfrey 7:38, Green, mauvaise conduite 18:05.

Deuxième période
Aucun but.
Aucune punition.

Troisième période
Aucun but.
Aucune punition.

Quatrième période
Aucun but.
Aucune punition.

Les compteurs de la L.H.N.

Bathgate, N.-York 15 22 37
Mahovich, Toronto 22 14 36
Frayne, Toronto 11 23 27
Bucky, Boston 15 17 32
Richard, Can. 14 18 32
Howe, Detroit 19 32 32
Mikita, Chicago 13 18 31
Oliver, Boston 11 20 31
Geoffrion, Can. 17 30 30
Delvecchio, Detroit 8 22 30
MacDonald, Detroit 17 12 29
Keon, Toronto 11 17 28
Hull, Chicago 10 18 28
Béliveau, Can. 4 24 28
Heberton, N.-Y. 12 15 27
G. Tremblay, Can. 15 11 26
Harris, Toronto 8 18 26
Henry, N.-York 13 12 25
McKenney, Boston 11 14 25
Ingarfield, N.-Y. 11 14 25
Kelly, Toronto 7 18 25
G. Armstrong, Tor. 13 11 24
Ullman, Detroit 9 12 21
Duff, Toronto 8 13 21
Hay, Chicago 7 14 21
Prevat, Canadien 10 10 20
Marshall, Canadien 9 11 20
Wharram, Chicago 8 12 20
Horvath, N.-Y. 7 13 20
Williams, Boston 12 7 19
Pulford, Toronto 8 10 18
Pennington, Boston 7 10 17
Gendron, Boston 6 11 17
Stewart, Toronto 6 11 17
Mohns, Boston 5 12 17
Talbot, Canadien 0 17 17
Toppanz, Boston 7 9 16
Harvey, Rangers 2 14 16
Ratelle, N.-York 8 7 15
Douglas, Toronto 5 10 15

McDonnell à Glasgow

VANCOUVER FC — Le Champion canadien en simple au badminton, Wayne Macdonnell, partira en février prochain pour participer aux épreuves pour le championnat mondial qui auront lieu à Glasgow.

De là, il se rendra en Suède où il jouera dans des joutes concours puis il ira à Copenhague, pour le tournoi international du Danemark.

De plus, s'il en a le temps, il fera une tournée de joutes d'exhibitions en Irlande avant de se rendre à Londres pour le championnat de la Grande-Bretagne.

Au cours de cette tournée européenne, Wayne Macdonnell aura l'occasion de jouer contre les meilleurs raquettes du monde, par exemple contre Jo Hok, d'Indonésie, et contre Erland Kops, du Danemark.

"Le manque de concurrence m'a nuï et j'espère me reprendre et améliorer mon jeu au cours de mon voyage en Europe" dit Macdonnell.

D'aucun disent que Macdonnell, qui ne pèse que 137 livres, n'a pas de force pour jouer contre les vedettes internationales de badminton. D'autres prétendent que sa détermination au jeu compenseront ce handicap physique.

On se rappellera que Macdonnell a déjà terminé un set avant d'avouer qu'il venait de se fracturer une cheville.

Il y a deux ans, il jouait à Toronto dans les épreuves pour la coupe Thomas contre l'américain Bill Berry, de San Diego, Cal., le deuxième meilleur joueur de badminton des Etats-Unis. Wayne avait gagné la première partie et avait une avance de 10 à 2 dans la seconde lorsqu'il ressentit tout à coup un mal violent à la cheville.

Wayne termina le set, mais perdit les deux dernières parties. Le lendemain, par les rayons-X, on réalisa que ce joueur déterminé à gagner, avait joué les deux dernières parties presque au complet avec une cheville fracturée.

6-Trois-Rivières: Harvey (O'Mara) 7:37
7-Mtl-Nord: O'Mara (Lajoie) 9:08
8-Trois-Rivières: Y. Lafleur (Harvey, Gosselin) 10:00
9-Trois-Rivières: Lajoie (Thibault, Lafrance) 14:13
10-Mtl-Nord: Mondoux (Lajoie, Mercier) 17:00
11-Trois-Rivières: Caron (Veronneau, Sauvageau) 17:15
12-Mtl-Nord: Guay (Rueland, Portelach) 19:37
13-Trois-Rivières: Y. Lafleur (Harvey, P. Lafleur) 19:59
Punitions: Lafleur 9:51, Lafrance 17:40

Troisième période
14-Trois-Rivières: Y. Lafleur (Harvey, P. Lafleur) 8:03
15-Mtl-Nord: Guay (Rueland, Portelach) 13:06
Punition: Aucune

Classement du Ring
NEW YORK PA — Le magazine RING, dans sa revue annuelle publiée hier, a nommé Dick Tiger, le champion mondial des boxeurs poids moyens, "le boxeur de l'année".

Par ailleurs, le magazine a choisi la conquête de Sonny Liston sur Floyd Patterson "le round de l'année".

Enfin, Ring a qualifié "combat de l'année" le match opposant les poids moyens Henry Hank et Joey Giardello à Philadelphie, le 20 janvier.

Malgré sa reconnaissance de Tiger comme "boxeur de l'année", le Ring classe Paul Penner champion de la division, même si ce dernier a été dépouillé de son titre par la Commission athlétique de New York.

Bob Cléroux, de Montréal, est le seul Canadien mentionné dans les classements du magazine, soit 10e chez les boxeurs poids-lourds.

Poids moyens annuels:
Champion Sonny Liston, 1. Eddie Machen, 2. Floyd Patterson, 3. Zora Folley.
Mi-lourds:
Champion Harold Johnson, 1. Giulio Rinaldi, 2. Mauro Mina, 3. Eddie Cotton.
Moyens:
Champion Paul Pender et Dick Tiger, 1. Dick Tiger, 2. Paul Pender, 3. Gene Fullmer.
Mi-moyens:
Champion Griffith, 1. Louis Rodriguez, 2. Brian Curvis, 3. Ralph Dupas.
Mi-moyens juniors:
Champion Duilio Loi, 1. Kenny Lane, 2. Eddie Perkins, 3. Louis Molina.
Légers:
Champion Carlos Ortiz, 1. Bunny Grant, 2. Carlos Hernandez, 3. Joe Brown.
Légers juniors:
Champion Flash Elorde, 1. Auburn Copeland, 2. Ray Noble, 3. Jose Luis Cruz.
Poids plumes:
Champion Davey Moore, 1. Sugar Ramos, 2. Rafu King, 3. Kazuo Takayama.
Poids coq:
Champion Eder Jofre, 1. Pietro Rollo, 2. Ismael Laguna, 3. Alphonse Halmi.
Poids mouches:
Champion Masahiko Fighting Harada, 1. Pone King-petch, 2. Salvatore Burnett, 3. Bernardo Caraballo.

Le nouveau

Dupuis

souhaite à **TOUS**

une **BONNE** *et*

HEUREUSE

ANNÉE

OUVERT AUJOURD'HUI DE 9 H. 30 A 5 H. 30
FERME TOUTE LA JOURNEE MARDI ET MERCREDI 1 ET 2 JANVIER